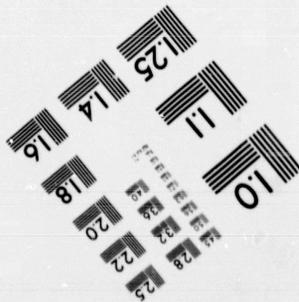
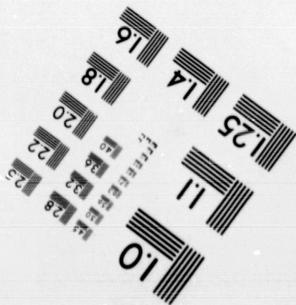
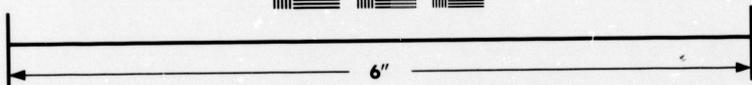
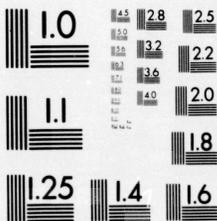


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Canadian In

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1979

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

- Coloured covers/
Couvertures de couleur
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Coloured plates/
Planches en couleur
- Show through/
Transparence
- Pages damaged/
Pages endommagées

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/
Seule édition disponible
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Plates missing/
Des planches manquent
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires
- Pagination incorrect/
Erreurs de pagination
- Pages missing/
Des pages manquent
- Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

The image possible of the original filming copy

The last r contain th or the syr applies.

The origin filméd wi institutio

Maps or p in one ex upper left bottom, a following

plaire
certains
té de la

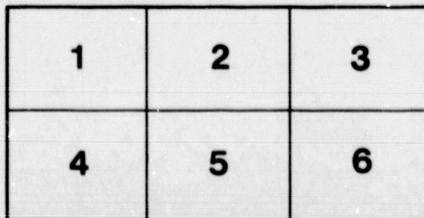
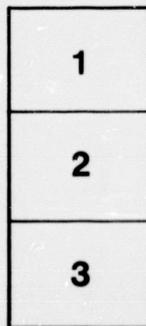
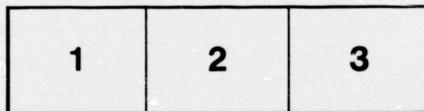
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



quent

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

48

M. L'ABBÉ RAIMBAULT

48

1

1

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. JEAN RAIMBAULT

ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, ETC

(Par M. Bois, *plu*)

AMBULABIT CORAM CHRISTO CUNCTIS DIEBUS
I. Lib. Reg. II, 35

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR AUGUSTIN COTÉ & C^o
1869

48

BOIS, L.E.

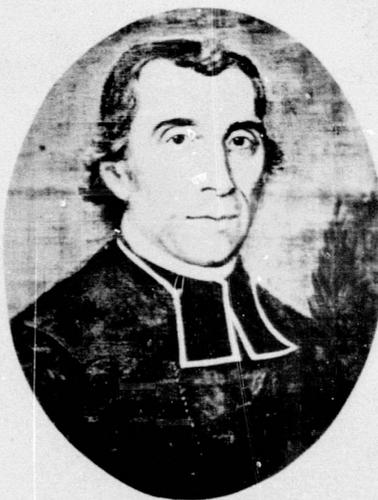
M. JEAN BARBANT

CHERBO
IMPRIMERIE JACQUES LAFITE & C^o
1925

11. 11

11. 11

48



M. Parinbaux

d
aj
le
ré
pe

qu
pa
de
l'é

Un auteur a dit avec raison que " la biographie des hommes distingués profite à ceux qui viennent après eux sur la scène du monde. On s'inspire de leur exemple et on imite leur conduite. Puis, le récit de leurs actions perpétue la reconnaissance des peuples auxquels elles ont profité. "

En effet, c'est dans l'histoire de ses grands hommes qu'une nation retrempe, en quelque sorte, son patriotisme. Et pour nous, Canadiens-Français, qui devons notre existence nationale au dévouement, à l'énergie et aux vertus de notre excellent clergé, le

48

récit des actions des prêtres distingués, qui ont joué un rôle marquant, doit avoir un attrait particulier.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de livrer au public ces notices biographiques, préparées par l'un d'eux, dont les travaux et les recherches sur l'histoire du Canada ne sont malheureusement pas assez connus. En racontant la vie de M. Rimbault et de M. Leprohon, il nous fournit de précieux renseignements sur l'histoire du pays, en même temps que le beau spectacle des vertus pratiquées par deux hommes dont la carrière ne saurait être assez connue.

Naturellement, l'auteur de ces notices n'a guère recherché le mérite littéraire ; il a surtout voulu écrire avec simplicité la vie de ces pieux lévites, si édifiante pour les populations religieuses du Canada. Et il faut avouer qu'il a réussi. Si, parfois, il semble quelque peu manquer de précision, c'est qu'il avait à leur donner une foule de faits qui, bien que d'une nature différente, s'enchaînent les uns aux autres et mettent ainsi dans un plus grand jour le mérite des hommes qu'il voulait faire connaître.

Nous ne saurions trop le louer d'avoir réuni les biographies de M. Rimbault et de son digne collaborateur, M. Leprohon. Il semble qu'elles doivent être inséparables. Comment, en effet, raconter la vie de l'un de ces dignes prêtres sans faire connaître celle de son émule, quand on sait qu'ils avaient les mêmes inclinations, les mêmes sentiments, et qu'ils ont partagé pendant trente ans les mêmes labeurs ?

Pour rendre ce livre plus complet, on a donné, à la suite de la Notice sur M. Raimbault, quelques-uns de ses discours. Le public saura apprécier l'élégance et la vivacité qui les caractérisent. Il a été impossible de publier ceux de M. Leprohon. Les fragments qui en restent ne sauraient donner une juste idée de son style clair, concis et énergique. D'ailleurs, il fallait l'entendre pour apprécier ses éloquentes sermons.

Quant à la biographie de M. Raimbault, l'auteur l'avait déjà publiée dans un journal ; mais il voyait avec regret que son travail était défiguré, aussi lui a-t-il fait, depuis, subir bien des modifications pour la rendre, nous écrivait-il, plus acceptable au public. Nous croyons qu'il a atteint son but, et que son travail mettra en relief deux grandes figures du clergé canadien, et fera admirer ces hommes ornés de toutes les vertus sacerdotales.

Les Éditeurs.

tingués, qui ont un attrait parti-

oureux de livrer es, préparées par s recherches sur eusement pas le M. Raimbault de précieux ren- en même temps pratiquées par aurait être assez

otices n'a guère a surtout voulu pieux lévites, si euses du Canada. parfois, il semble , c'est qu'il avait i, bien que d'une uns aux autres et our le mérite des tre.

l'avoir réuni les son digne colla- qu'elles doivent et, raconter la vie s faire connaître qu'ils avaient les timents, et qu'ils mêmes labeurs ?

48

Les conditions de la vie sont devenues de plus en plus difficiles. Les salaires sont bas, le chômage est élevé, et les dépenses augmentent. Les familles ont du mal à faire face à ces difficultés. Les gouvernements ont essayé de prendre des mesures pour améliorer la situation, mais les résultats sont incertains. Les citoyens doivent être conscients de leur situation et travailler ensemble pour trouver des solutions.

b
 à
 le
 n
 co
 pl
 de
 la
 Pa

 ge
 pe
 de
 été
 sie
 ou
 tud
 n'a

M. JEAN RAIMBAULT ⁽¹⁾

ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, ETC

Le respectable vétéran du sanctuaire, M. l'abbé Raimbault, dont nous allons tracer rapidement l'histoire, a droit à une étude plus étendue que celle-ci. Nous regrettons que les limites que nous nous sommes assignées ne nous permettent pas de lui rendre plus ample justice. Sa vie, consacrée à des œuvres de religion et de dévouement accomplies sans faste et sans bruit, a laissé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu le respect le plus grand et l'estime la plus profonde. Ayant bien mérité de la Religion et de la Patrie, on aimera, sans doute, à connaître les titres de ce

(1) Pour détruire certains soupçons, qui ne peuvent qu'être désavantageux à des personnes qu'il respecte, l'auteur croit devoir ajouter que ce petit travail sur la vie et les actes d'un homme éminent, que le séminaire de Nicolet se fait gloire de ranger parmi ses plus insignes bienfaiteurs, a été fait privément, absolument en dehors de la collaboration des messieurs de la maison, qu'aucun d'eux n'a été mis à contribution pour cette œuvre, et que le tout a été écrit et disposé sans leur participation directe ou indirecte. Ils ne doivent donc être nullement solidaires des inexactitudes qui se rencontreraient dans ces pages. Au reste, ce petit travail n'a été cédé par l'auteur que pour servir une amitié qui l'honore.

48

vertueux ecclésiastique à la reconnaissance publique. Livré, par vertu, aux fonctions du saint ministère, jusqu'à la vieillesse il ne s'occupa constamment que de faire glorifier Dieu, et de concourir au bien-être de ses concitoyens. Tout en laissant à d'autres le soin de louer dignement une carrière si bien remplie, nous avons voulu rappeler au lecteur les principaux traits de la vie d'un homme de mérite, déjà loin de nous, mais dont les vertus et les exemples ont laissé des souvenirs que le temps n'a pu atténuer.

l
c
E
d
u
t
si

p
se
h
fi
m
à
de

re
an
car
pe
bo
cié
l
Il c
fer
l'av
De
jug
don

I.

ssance publique. Livré,
t ministère, jusqu'à la
ent que de faire glorifier
e ses concitoyens. Tout
louer dignement une
rons voulu rappeler au
d'un homme de mérite,
rtus et les exemples ont
a pu atténuer.

M. JEAN RAIMBAULT naquit le 4 février 1770, à Saint-Aignan, une des paroisses situées dans l'enceinte de la ville d'Orléans, faubourg annexé à cette ville, vers 1456. Son père, Etienne Raimbault, était un ancien militaire qui vivait du produit de ses fermes. Sa mère, Françoise Doucet, était une femme très-pieuse. Le jeune enfant, objet de notre travail, se distingua lui-même de bonne heure par une piété sincère qui ne se démentit jamais.

A la fin de la tourmente révolutionnaire, qui, vingt ans plus tard, vint s'abattre sur la France, cette vertueuse famille se trouvait dans un état voisin de la pauvreté. Le père, homme irréprochable, étant mort vers ce temps, les deux fils durent s'entendre pour subvenir aux besoins de leur mère et de leur unique sœur qui ne voulut jamais consentir à se séparer de celle qui avait veillé sur son berceau dans des jours si orageux.

L'affection que M. Raimbault portait à sa mère ne se refroidit jamais ; et, même après 1830, il lui envoyait encore annuellement quelques secours, « bien légitimes, disait-il, car mon frère, marchand de vin, à Paris, ne pouvait qu'avec peine se suffire à lui-même ; et les sacrifices multipliés d'une bonne mère ne sauraient jamais être convenablement appréciés. »

Le jeune Raimbault étudia d'abord au collège de Meung. Il donna, dès sa jeunesse, des marques si frappantes de ferveur qu'on espérait dès lors beaucoup de sa vertu pour l'avenir. Ces heureuses prévisions ne furent point trompées. De bonne heure, il montra de l'inclination pour l'étude, un jugement sûr, une mémoire des plus heureuses, avantages dont il a pu jouir toute sa vie, parce qu'il n'en négligea jamais

48

l'exercice. Il dut profiter beaucoup des leçons des vertueux prêtres auxquels fut confiée son éducation ; et nous avons là-dessus les expressions élogieuses de M. l'abbé Desjardins qui s'était trouvé présent à deux de ses examens, à la fin des années scolaires de 1786 et 1787, et qui se plaisait à en rendre un brillant témoignage à tous ceux qui conversaient avec lui.

Après ses études classiques, M. l'abbé Rimbault entra au séminaire d'Orléans, désirant se vouer par piété au sacerdoce.

Ses succès brillants au collège le firent appeler à l'enseignement de la philosophie à un âge où les autres peuvent à peine en commencer l'étude. Ce n'était toutefois qu'occasionnellement que le jeune abbé pouvait faire valoir ses talents pour l'enseignement, car il n'était encore que répétiteur, et ne pouvait que rarement remplacer le professeur en chef chargé spécialement du développement des thèses ; mais il donna en maintes occasions des preuves d'un grand savoir et d'une aptitude peu commune pour les sciences abstraites.

M. Rimbault remplissait la charge de conférendaire des philosophes au séminaire d'Orléans (a), lorsqu'on exigea le serment à la constitution civile du clergé. Il se préparait au sacerdoce. Sa conscience lui défendait d'obtempérer aux vues des tyrans de la France et des ennemis de l'Eglise ; aussi vit-il avec douleur le schisme s'introduire dans le diocèse, et la rapacité des révolutionnaires dépouiller les temples et profaner les autels.

Le 31 mai 1789, M. Rimbault avait été tonsuré par Monseigneur de Jarente, le même qui, plus tard, fut élu évêque constitutionnel du Loiret, et acquit une si triste notoriété.

Le jeune abbé Rimbault travaillait à se sanctifier lui-même, unissant l'étude à la prière et à l'oraison. C'est dans

(a) Fondé en 1707, et placé sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice.

de
a
l
M
tu
g
P
d
oi
fo
tic
tai
na
tot
la
et
da
gra
et
qui
de
S
Cilie
Jare
repen
RELIG

la méditation qu'il puisait le goût de l'étude des sciences ecclésiastiques, en attendant l'heureux jour où il serait appelé au sacerdoce.

Les ordinations étaient interrompues depuis quelque temps ; bientôt les collèges et les séminaires furent fermés. Les jeunes gens étaient poussés vers la carrière militaire dans laquelle, bon gré mal gré, il leur fallait entrer. Par ce concours de fâcheuses circonstances, c'est chez des prêtres assermentés que M. l'abbé Raimbault fut forcé d'aller pour les conférences théologiques ; chez des prêtres dévoués à M. de Jarente, l'un de ces trois évêques (sur cent trente-trois qui existaient alors en France) qui crurent apporter un grand lustre à la cause de la constitution civile du clergé en l'embrassant. Plus tard, le pauvre M. de Jarente donna dans de bien plus tristes écarts. Mais, heureusement pour lui, on peut constater son repentir (b).

La révolution vint arracher M. Raimbault à ses modestes fonctions. C'est à l'occasion de l'anniversaire de la fédération (14 juillet 1791), une de ces démonstrations qui attestaient la démente de la liberté, qu'ayant appris par les journaux que les prêtres, les autres ecclésiastiques, comme aussi tous les étudiants, allaient être requis de prêter le serment à la constitution civile du clergé, il résolut de s'y soustraire et de s'évader. On sait que deux jugements de l'Eglise condamnant cette constitution.

Quoiqu'il en soit, M. Raimbault alla un jour trouver le grand-vicaire de l'Evêque, lui représenta qu'étant invalide et trop faible pour continuer jusqu'aux vacances l'emploi qui lui était dévolu, il avait grand besoin de repos, et avait

(b) Louis-Alexandre-François de Jarente de Senas d'Orgeval, né au Château de Soissons, au diocèse de Vienne, le 1er juin 1746, sacré Evêque d'Olba, en Cilicie, le 18 février 1781, fut coadjuteur de son oncle, Monseigneur Louis S. de Jarente de Bruyère, auquel il succéda en 1788. Plus tard, il témoigna un grand repentir de ses scandales, et s'en humili publiquement. (Voy. l'AMI DE LA RELIGION, Tome LIV, Page 261.) M. de Jarente mourut, à Paris, en 1805.

l'intention de se retirer dans sa famille, et, en conséquence, il le pria de lui faire toucher ses émoluments.

Comme ce dignitaire avait la direction du collège, il refusa péremptoirement d'accéder aux demandes de l'abbé Raimbault. Puis, prenant aussitôt un ton de voix solennel et bruyant, il lui reprocha d'être trop imbu de principes fanatiques ultra-montains, d'avoir colporté et fait lire dans le collège des bulles apostoliques, etc., etc. Ce procédé inqualifiable décida le jeune abbé à s'éloigner incontinent.

Atteint par la loi de déportation, à cause de son refus de prêter le serment, le jeune ecclésiastique songea d'abord à émigrer ; mais les lois contre les émigrés étaient fort sévères, et les moyens d'évasion fort difficiles, dans un temps où tout le monde était suspect, où la politique multipliait les soldats et les bourreaux. D'ailleurs, le jeune abbé n'avait pas de fonds suffisants à sa disposition. Il lui fallut, bon gré mal gré, encore atermoyer.

Puisqu'il était obligé de laisser le collège, M. l'abbé Raimbault voulut se retirer pendant quelques semaines dans sa famille ; puis, bientôt après, ne voulant pas quitter la ville, il dut s'enfoncer dans un autre endroit plus obscur, où il était moins connu. N'étant pas dans les Ordres, il eût pu tout d'abord laisser l'habit ecclésiastique et n'être pas astreint à prêter le serment, mais la révolution, qui se montrait déjà furieuse envers ses partisans, était encore bien plus cruelle à l'égard de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis. Au premier rang, elle plaçait les membres du clergé. Lorsqu'on parcourt les écrits publiés à cette époque par les fauteurs de la révolution, on est frappé de stupeur en lisant les portraits hideux et odieux même qu'ils tracent des ministres des autels. Ils en font des imposteurs, des vampires, des colporteurs d'idées superstitieuses et immorales, etc., etc. Ce langage atroce n'avait d'autre but que d'exciter de plus en plus la haine de la populace contre eux. D'ailleurs, les hommes iniques et sanguinaires, qui s'étaient emparés du timon des

affa
les
crist
était
cach
P
situ
laïq
dém
pou
clerc
récl
à l'é
époq
délir
vertu
des p
oblig
geurs
comm
Carri
cupid
Versa
ment
aux d
de l'a
Lebor
homn
l'un e
surpas
et qu'
dans c
ments
encore
sort de

affaires, avaient autorisé les spoliations les plus sacrilèges, les persécutions les plus odieuses et les pratiques les plus criminelles. Comme l'a dit, plus tard, Vergniaud, « on en était rendu à cette époque où l'honnête homme devait se cacher puisque le crime se commettait impunément. »

Pour se soustraire aux persécutions et aux périls de la situation, M. l'abbé Raimbault prit, par prudence, des habits laïques. Ce motif lui parut suffisant pour autoriser cette démarche. Croyant ne devoir négliger aucune précaution, pour se conformer aux règles de l'Eglise qui défend aux clercs le port des armes, il se condamnait à une sévère réclusion. Il espérait qu'en vivant très-retiré, il échapperait à l'œil des perturbateurs. On sait, du reste, qu'à cette époque, l'égarément des esprits était tel, que la populace en délire proférait des cris de mort contre tous ceux que leurs vertus auraient dû protéger, et qu'on faisait incessamment des perquisitions pour découvrir les vrais enfants de l'Eglise obligés de fuir ou de se cacher. Orléans avait eu ses égorgés ; Bourdon de l'Oise, dans la ville de Jeanne d'Arc, comme l'impur Chalier à Lyon, comme Maigner à Avignon et Carrier à Nantes, s'était montré cruel, rapace, sanguinaire, cupide et vil à l'excès. Orléans, comme Nantes, Paris, Versailles, et le pays tout entier, avait vu ces bouillonnements séditieux d'une populace en délire, et étaient en proie aux déprédations incessantes et aux vexations de ces fauteurs de l'anarchie. On y savait, de plus, que l'épouvantable Lebon avait décimé les départements du Nord, que Carrier, homme de carnage, avait eu la Bretagne à supplicier, que l'un et l'autre y avaient inventé des tortures dans le but de surpasser les raffinements qu'on reprochait aux cannibales, et qu'ils interdisaient aux émigrés, aux fugitifs, d'avancer dans cette direction. Il en était ainsi des autres départements. Quoiqu'on fut dans des transes indicibles, on voyait encore de toutes parts des méchants acharnés à rendre le sort de leurs semblables plus cruel. La position était insup-

en conséquence,
nts.

collège, il refusa
de l'abbé Raim-
voix solennel et
principes fanati-
fait lire dans le
e procédé inqua-
continent.

de son refus de
songea d'abord à
ient fort sévères,
un temps où tout
ipliait les soldats
é n'avait pas de
ut, bon gré mal

, M. l'abbé Raim-
semaines dans sa
s quitter la ville,
plus obscur, où il
lres, il eût pu tout
tre pas astreint à
se montrait déjà
bien plus cruelle
ses ennemis. Au
ergé. Lorsqu'on
ar les fauteurs de
isant les portraits
nistres des autels.
des colporteurs
, etc. Ce langage
plus en plus la
urs, les hommes
rés du timon des

portable ; mais il était impossible de s'en défendre. Plus on aurait fait d'effort pour s'y soustraire, plus on aurait accéléré sa perte. M. Rimbault dut demeurer enfermé et tout attendre du temps, ou mieux, de la Providence.

C'est au Grand Séminaire d'Orléans, alors dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice, que M. Rimbault fit la connaissance de l'illustre abbé Picot, auteur de plusieurs ouvrages qui lui assurent une place distinguée parmi les apologistes de la religion, et qui rédigea, pendant près de trente ans, *l'Ami de la Religion*.

Lorsque le serment fut exigé des ecclésiastiques, le vertueux abbé Picot se réfugia dans sa famille, à Neuville. Peu après, étant appelé au service militaire, il essaya d'abord de s'y soustraire par la fuite ; cependant, il céda aux conseils qui lui furent donnés de se conformer aux exigences de la loi, et se décida à suivre le sort qu'elle lui faisait. Préférant le service de mer à celui de terre, il monta sur les vaisseaux pour quelque temps, mais bientôt après il fut appelé dans le bureau de la marine. L'abbé Picot et M. Rimbault continuèrent de s'écrire et de se rendre mutuellement service. Ils entretenirent, toute leur vie, une correspondance assez régulière et des relations d'amitié. Dans ces communications intimes et affectueuses, on voit briller les qualités les plus pures du cœur et de l'esprit (a).

(a) Monsieur Picot s'établit à Paris, en 1804, et continua ses laborieuses investigations sur l'Histoire de l'Eglise au 17ème et au 18ème siècles, commencées dans un temps où il était si difficile de se livrer aux études sérieuses. Il a laissé des mémoires copieux et pleins d'intérêt. Cet infatigable travailleur, ce valeureux soldat de l'Eglise, mourut à Paris, en 1841, quelques mois seulement après son ami constant, M. Rimbault.

II.

en défendre. Plus
 ire, plus on aurait
 meurer enfermé et
 Providence.

alors dirigé par les
 vault fit la connais-
 plusieurs ouvrages
 rmi les apologistes
 près de trente ans,

clésiastiques, le ver-
 lle, à Neuville. Peu
 il essaya d'abord de
 l céda aux conseils
 aux exigences de la
 lui faisait. Préférant
 ata sur les vaisseaux
 s il fut appelé dans
 t M. Raimbault con-
 tuellement service.
 rrespondance assez
 ces communications
 les qualités les plus

Un jour, que M. l'abbé Raimbault visitait la bibliothèque d'un médecin, à Orléans, il y trouva quelques ouvrages d'anatomie, dont les gravures, d'un dessin correct et d'une finesse d'exécution rare, l'intéressèrent vivement. Le jeune abbé, qui se piquait de dessin et même de peinture, les observait attentivement lorsque le médecin, M. LaTour, lui conseilla d'étudier l'anatomie. Il l'invita même à faire un cours complet d'étude des sciences médicales, et l'engagea à se mettre, par quelques travaux préparatoires, en état de suivre les cours d'une université où il accompagnerait son fils. Pour le décider à fréquenter plus assidument sa maison et à s'adonner à l'étude de la médecine, le docteur LaTour le pria d'y venir chaque jour et d'y rester en qualité de précepteur particulier de son fils.

M. Raimbault profita des leçons et des conseils de ce respectable citoyen qui jouissait à Orléans d'une grande réputation, et que ses principes, bons et solides, recommandaient hautement aux hommes honnêtes et intelligents. M. l'abbé Raimbault en parlait toujours en termes respectueux. Enfin, ce qu'il en dit intéressa tellement Monseigneur Plessis, évêque de Québec, que le prélat l'alla visiter en passant à Orléans, en 1819. L'évêque fut enchanté de sa franchise et de ses belles qualités, comme il l'avait été de son dévouement à la bonne cause pendant les jours de la terreur.

M. Raimbault, qui conserva toujours avec cet homme vertueux des relations d'amitié, n'apprit pas sans émotion que le fils de cet excellent citoyen, son ancien élève, auquel il avait donné des leçons de littérature française et de latin,

et continua ses laborieuses
 et au 18ème siècle, com-
 ivrer aux études sérieuses.
 Cet infatigable travailleur,
 1841, quelques mois seule-

était mort subitement à Orléans, en 1814, foudroyé d'apoplexie en apprenant l'entrée des Cosaques en cette ville, tant fut vive l'impression qu'il ressentit de cette nouvelle.

Sur les instances et les conseils d'un patron si recommandable, M. Raimbault se décida à étudier provisoirement l'anatomie et à se montrer partout avec le titre d'élève en chirurgie, bien décidé, toutefois, à ne s'occuper des plaies que pour le pansement, le bandage et l'appareil. Il entra donc à l'Hôtel-Dieu et y suivit régulièrement la clinique sous le docteur LaTour.

Le Ciel adoucit l'amertume de sa position par la consolation qu'il avait d'adresser quelques bonnes paroles aux patients, et par celle qu'il ressentait en les entendant eux-mêmes exprimer parfois des sentiments parfaitement chrétiens.

Pendant qu'il visitait l'hôpital, un de ses amis, qui voyait à quels dangers on était exposé tant qu'on n'usait pas de duplicité et de supercherie pour protéger sa foi, lui proposa de se rendre à Meung, jolie petite ville, sise à un peu plus de quatre lieues d'Orléans, et d'y passer quelques mois dans une maison de campagne des environs, qu'y occupait son père.

Les jeunes amis, ayant fait provision de livres, s'y rendirent, en effet, bien disposés à utiliser leurs moments dans cette belle solitude. Mais, à cette époque, les ministres de la religion n'étaient pas les seules victimes des persécutions de la populace égarée. Les laïques avaient aussi à souffrir mille vexations, sous les prétextes les plus futiles, dès qu'on les soupçonnait d'être attachés à la cause de l'Eglise ; et ces vexations devenaient plus oppressives de jour en jour.

A peine ces jeunes amis eurent-ils passé quelques semaines dans cette résidence champêtre, qu'ils s'aperçurent qu'elle était trop rapprochée de la maison de campagne de l'évêque constitutionnel du Loiret, qui la visitait fort souvent. Bientôt

ils
den
était
bien
moi
guir
des
mis.
que
teur
L
quill
il n'
calr
M
l'api
tion
dem
décl
les f
récal
Vinc
ne se
part
mouv
Le
les ar
d'ava
luren
les r
Four
était i
et se
traite
et leu

foudroyé d'ap-
cette ville, tant
nouvelle.

on si recomman-
provisoirement
titre d'élève en
cuper des plaies
œil. Il entra donc
clinique sous le

par la consola-
es paroles aux
entendant eux-
faitement chré-

omis, qui voyait
n'usait pas de
foi, lui proposa
à un peu plus
lques mois dans
y occupait son

livres, s'y ren-
s moments dans
, les ministres
es des persécu-
avaient aussi à
es plus futiles,
à la cause de
oppressives de

lques semaines
çurent qu'elle
gne de l'évêque
uvent. Bientôt

ils quittèrent Meung, parce qu'ils craignaient, en cette demeure isolée, une visite domiciliaire. D'ailleurs, ils n'y étaient pas à l'aise. Bien peu de personnes se montraient bienveillantes dans ces jours de terreur, parce que tout le monde était traité sans miséricorde devant le tribunal sanguinaire de la révolution. On craignait de rencontrer partout des dénonciateurs. Partout il y avait danger d'être compromis, partout on affichait le patriotisme le plus avancé, parce que partout la terreur avait ses agents, ses espions, ses délateurs et ses bourreaux.

La famille qui occupait ce château, essayait bien de tranquilliser ses jeunes hôtes ; mais, dans ses bons procédés, il n'y avait encore rien de bien rassurant ; rien ne pouvait calmer leurs appréhensions.

M. l'abbé Raimbault n'oubliait pas non plus que la loi l'appelait sous les armes, qu'il n'avait échappé à la conscription qu'à l'aide de protection ; et tous les palliatifs, toutes les demi-mesures étaient épuisés. En retardant davantage à déclarer son âge, sa capacité et son domicile, il encourait les peines excessivement sévères portées contre tous les récalcitrants. Il voulut attendre, néanmoins, son ami, M. Vincent Fournier, qui s'était éloigné temporairement, car il ne se croyait en sûreté qu'en sa compagnie. C'est là, de la part de M. Raimbault, il faut en convenir, un de ces mouvements qui montrent une amitié courageuse.

Le jeune ecclésiastique ne s'était pas laissé séduire par les artifices des agents de l'autorité ; il ne fut pas intimidé d'avantage par leurs menaces, ni par les rigueurs qu'ils voulurent exercer contre lui. Défendre les dogmes sacrés contre les railleries des impies c'était un crime. Un jour, M. Fournier s'étant montré zélé, fut dénoncé. Heureusement il était à peine sorti de l'adolescence ; on le traita d'étourdi, et ses propos d'inconséquences, sans aller au-delà. Ces traitements mettaient bien des personnes sur leurs gardes, et leur faisaient redouter la vie des camps où il fallait, ce

semble, se montrer blasphémateur, même vicieux à l'excès, pour ne pas provoquer contre soi la colère des émeutiers.

M. l'abbé Raimbault voulut tenter encore de se faire exempter des lois de la conscription, à titre d'étudiant en médecine, mais les formes légales d'examen, de brevet et autres, il ne les avait pas remplies régulièrement. Il fut donc obligé de marcher et de prendre le service. C'était pour lui le *fluctus decumanus*, la dixième vague, l'excès de l'infortune.

D'ailleurs, il fallait donner le bon exemple, et les circonstances n'offraient aucun espoir d'une position plus riante. On ne pouvait pas espérer que l'autorité adoucirait le sort des amis de la religion dont la loyauté était le crime irrémédiable. Les républicains, en colonnes mobiles, parcouraient les campagnes, et répandaient partout l'effroi. « Il faudrait avoir vécu à cette époque odieuse, disait ce bon prêtre, pour comprendre les tranes des fidèles. On aurait été témoin alors de la fermeté de la foi, et de la vivacité du sentiment religieux des vrais catholiques, au milieu des difficultés de toute espèce qu'on leur suscitait. » La haine des révolutionnaires ne gardait, en effet, aucune mesure. Ils croyaient, les malheureux, que le meilleur moyen d'arriver à leur but était d'accabler de mauvais traitements les fidèles enfants de l'Eglise qui refusaient d'entrer dans leurs vues ; et, s'ils restaient indociles à leurs ordres, ils les exterminaient sans merci. Il semble que la Providence ait voulu récompenser tant d'abnégation, tant de soumission, à une loi inique. M. l'abbé Raimbault, cédant donc à la force, se laissa enrégimenter et sut se montrer toujours paisible, docile et obéissant ; puis, au moment où il croyait prendre rang parmi les mousquetaires, on le nomma assistant-chirurgien, en récompense de son obéissance à ses chefs, et ce, sans en avoir été prévenu en aucune façon.

d'
bel
vill
Aig
né
bor
adr
la
pr
fer
ten
et
qui
pot
]
noi
dée
me
des
lad
chr
zèl
lati
dig
rig
les
hôt
per

III.

C'est le 6 octobre 1793, que M. l'abbé Raimbault partit d'Orléans, après avoir été visiter, pour la dernière fois, la belle église de Sainte-Croix, qui est la cathédrale de cette ville, puis ensuite la gracieuse église gothique de Saint-Aignan. Il quitta sa famille dans la désolation. Il emportait, néanmoins, les encouragements et les bénédictions de ses bons et pieux parents qu'il ne pensait plus revoir. On doit admirer, dans ce jeune lévite, la force d'âme qui lui fit prendre la résolution, dans un âge encore peu avancé, de quitter ses proches, ses amis, sa patrie, pour rester fidèle au devoir. La fermeté de ses vertueux parents contribua beaucoup à le soutenir, disait-il. Il exprima ses motifs de confiance entière et de soumission parfaite à la volonté divine, et aurait désiré quitter, pour toujours, cette terre de désolation où l'on ne pouvait plus impunément se donner au service de Dieu.

Revêtu d'un costume bleu ciel, à parements de ve'lours noir et à galons jaunes, coiffé d'un chapeau à la Henri IV, décoré d'un plumet rouge et noir, notre jeune chirurgien se met à l'œuvre, avant même de se mettre en marche. Il fait des pansements à l'hôpital militaire, rend service aux malades et aux blessés, se dévoue avec une générosité toute chrétienne au soin des infirmes, se sacrifie bien des fois avec zèle, pour leur procurer, dans ces jours difficiles, les consolations de la religion. Il montra dans cet emploi une charité digne de tout éloge. Les colonnes mobiles si cruelles, les rigueurs du service, la sévérité des tribunaux multipliaient les malades et les blessés aux ambulances, aux prisons, aux hôpitaux et partout. Dieu, voulant châtier la France, ne permit pas, toutefois, que tous ses serviteurs fussent immo-

lés. Un bien grand nombre, il est vrai, fut sacrifié, soit pour édifier, soit pour soutenir les autres.

M. l'abbé Raimbault était obligé de se rendre à Paris pour y joindre son régiment. C'est encore aux hôpitaux, c'est aux ambulances qu'on le trouvait depuis son départ d'Orléans. Bon nombre de ces troupiers, que la fatigue, le chagrin, la misère, le régime auquel ils étaient soumis, et d'autres causes, conduisaient à l'hôpital, avaient négligé les devoirs de la religion.

Chez les uns, elle reprenait son empire dès qu'ils se voyaient privés des jouissances de la vie de famille et dans le malheur ; d'autres paraissaient exaspérés, et déployaient une fureur qui n'était bien souvent que factice.

Des misères de toutes espèces, des privations, des fatigues bien grandes et bien prolongées, voilà le pain journalier de nos jouvenceaux, affublés du costume militaire, et faisant route sur Paris. Ces fâcheuses circonstances multipliaient et prolongeaient les étapes. A tous, l'argent faisait défaut ; mais M. Raimbault et son parti se montraient toujours calmes et pleins de résignation.

Arrivé à Paris, M. l'abbé Raimbault alla trouver son frère aîné, alors employé chez un marchand de vin, homme fort poli, qui voulut aller même lui faire visite à l'hôtel où son frère l'avait installé. Ce brave homme était animé d'un excellent esprit. Il ne manifesta même aucune défiance dans un temps où elle aurait été surtout si excusable.

Un jour, M. l'abbé Raimbault alla, par curiosité, avec son frère, au club des jacobins, où l'anarchie centralisée siégeait en permanence et multipliait sans cesse les moyens d'activer la haine du bas peuple contre le roi, l'ordre et les lois. Il y vit l'insolence des manières s'allier aux dépités de la haine qui avait couvert la France d'assassins. Les propos des clubistes étaient échevelés, violents, cruels à l'excès, et leurs manières étaient barbares et viles au suprême degré.

Bientôt un gendarme lui demanda le billet ou passeport

dont
M. l'
publ
paro
au fe
de si
Le
l'éco
Il pa
laiss
pas e
ce pe
Ce
avec
moye
était
Parte
mons
lestés
exerc
peupl
lation
fanati
désor
M.
règle.
prote
accor
marel
se fai
peu d
d'ami
sonne
de sy
dans l

dont il fallait être rigoureusement muni pour le voyage. M. Rimbault n'en avait pas. Alors l'agent de la force publique, comprenant son embarras, se montra terrible en paroles et furieux en apparence ; mais, loin d'être méchant au fond, il voulait, sous un dehors brusque, cacher son désir de sauver autant de personnes qu'il le pourrait.

Le gendarme, pour s'en débarrasser, prit le parti de l'éconduire, et violemment même, plutôt que de le dénoncer. Il parut ensuite gourmander ses aides de ce qu'on l'avait laissé échapper contre son gré. Sans doute, la haine n'avait pas éteint en cette âme toute générosité. Il était évident que ce portier faisait là un métier qui allait peu à sa nature.

Cependant, M. l'abbé Rimbault dut se mettre en marche avec son régiment partant pour la Belgique. Il n'y avait pas moyen de se soustraire à la rigueur de la loi. La consigne était sévère ; elle ne laissait aucune chance d'évasion. Partout des visites domiciliaires, faites avec de grandes démonstrations de sévérité, partout des plaintes de gens molestés à outrance par des pillards, qui, au nom de la loi, exerçaient une odieuse tyrannie envers toutes les classes du peuple. Partout, sur leur passage, ils trouvaient une population scindée en deux ou trois partis, agitée, passionnée, fanatisée. D'un côté, l'alarme, la stupeur, et, de l'autre, le désordre et la soif du sang.

M. Rimbault, malgré ses répugnances, s'était mis en règle. Grâce aux lettres du bon docteur LaTour et aux protections que celui-ci avait pu ménager à son élève, on lui accorda d'abord assez de latitude ; mais il fallut suivre les marches, se conformer à la discipline, alors inexorable, et se faire à la vie des camps qui ne laissait d'ordinaire que peu de moments à consacrer aux exercices religieux. Pas d'amis sur la route, des inconnus dans le régiment ; et personne ne se voulait exposer en portant à autrui des marques de sympathie. On eût dit que toute l'énergie était concentrée dans l'âme des méchants, dans ces jours de deuil !

Il fallait chaque soir se procurer un gîte, n'importe comment. Nos troupiers couchaient sur des greniers à foin, ou dans d'autres bâtisses séparées de la maison principale, d'où ils auraient peut-être pu se sauver sans compromettre les gens du logis ; mais ils ne se connaissaient pas encore, ils se défiaient les uns des autres. Parfois, des mâtures, des meules de paille leur servaient d'asile et de lieu de repos. Mais ils étaient sans linges, manquant de tout et livrés aux tristes pensées que leur inspirait leur avenir. Leur position était bien précaire ; ils le sentaient vivement, car les dangers étaient toujours très-menaçants et les alertes continuelles. Sans cesse on était exposé au caprice d'espions nombreux et malicieux, et tous les jours on apprenait de nouveaux triomphes de l'impiété sur la religion. Nos jeunes troupiers se bornaient à se consoler mutuellement, encore ne le faisaient-ils qu'à demi mot. Les dangers continuels au milieu desquels ils vivaient, les rendaient fort ingénieux.

Après avoir traversé les plaines de la Champagne et cotoyé quelque temps la Meuse, on arriva sur les confins de Mézières, où le séjour ne fut pas long ; mais là, notre bon abbé conçut le projet de s'associer quelqu'un pour effectuer son évasion. Il s'en ouvrit d'abord au jeune Fournier, dont il connaissait les tendances et le bon esprit, mais ce fut avec beaucoup de réserve, car il était vif, léger et fort pétulant.

Bientôt le régiment arriva aux environs de Philippeville, place forte, sise sur une riante colline, dans la province de Namur, en Belgique. On était au 15 janvier 1794. Mais n'anticipons point.

M. Fournier était dans le même régiment que M. Raimbault. Il avait été élève de Philosophie et répétiteur d'une classe élevée. Il nous revient, d'anciens amis du vieux curé, qu'il avait étudié la théologie sous la direction des messieurs de Saint-Sulpice, à Orléans. M. Fournier avait d'excellentes dispositions pour l'étude, et, sans détour aucun, il annonçait à tous, quand l'occasion s'en présentait, malgré les jours

n'importe com-
 eniers à foin, ou
 principale, d'où
 compromettre les
 pas encore, ils
 mesures, des
 lieu de repos.
 out et livrés aux
 r. Leur position
 vement, car les
 alertes con-
 pprice d'espions
 on apprenait de
 gion. Nos jeunes
 ellement, encore
 ngers continuels
 it fort ingénieux.
 mpagne et cotoyé
 afins de Mésières,
 bon abbé conçut
 tuer son évasion.
 ont il connaissait
 avec beaucoup de
 nt.
 de Philippeville,
 as la province de
 vier 1794. Mais
 nt que M. Raim-
 répétiteur d'une
 nis du vieux curé,
 ion des messieurs
 vait d'excellentes
 cun, il annonçait
 malgré les jours

orageux et difficiles que l'Eglise traversait, qu'il voulait être prêtre. Comme il était pourvoyeur dans le régiment, et qu'il avait toute facilité de rencontrer son compatriote, M. Raimbault, et d'aller en tous sens, celui-ci lui fit part, en lui parlant latin, de son projet d'évasion et du dessein qu'il avait de l'associer à ce projet. Voilà que le naïf pourvoyeur s'en va parlant latin, sans égard aux soupçons qu'il peut faire naître contre ses camarades et contre lui-même, soupçons qui auraient pu avoir les plus graves conséquences. Toujours est-il que M. Raimbault réussit enfin à se concerter avec lui pour désertir, et qu'il s'associa même un troisième camarade, dont le nom nous échappe, mais qui partageait bien ses sentiments, et ne manifestait aucune crainte de mourir, disant qu'il se réjouissait de risquer sa vie au service d'une bonne cause.

Dans la nuit du 24 décembre 1793, sous prétexte d'aller à la messe de minuit, nos jeunes amis avaient tenté de s'éloigner et d'effectuer leur évasion; mais n'ayant trouvé aucune issue facile, ils revinrent au camp avant d'avoir éveillé les soupçons, évitant par là de s'attirer les plus grandes rigueurs. Grand fut leur désappointement. Cependant, comme ils sortaient souvent et que leurs absences étaient par fois prolongées, l'un étant pourvoyeur et l'autre assistant chirurgien du régiment, ils réussirent, sans créer d'ombrage, à ourdir un nouveau plan d'évasion. M. Raimbault était prudent, mais actif, courageux, et, cependant, circonspect. Il fut plus d'une fois utile à ses compagnons d'infortune en cette circonstance si décisive. Son air franc, loyal et décidé, le tira d'embarras en bien des occasions périlleuses à l'extrême, et son sang-froid les favorisa et les protégea souvent contre les malveillants.

IV.

C'est le 26 décembre, deux jours seulement après avoir manqué leur but, que monsieur l'abbé Raimbault et ses jeunes associés partirent de nouveau, disposés à tout risquer, pour s'éloigner du régiment. Ils se rendirent nuitamment, et tout d'un trait, à un village situé sur les confins de la province de Liège. Ils tentèrent, le lendemain, d'aller plus loin et de se rendre par de bonnes routes, dans un lieu plus sûr, lorsque, sur le soir, ils se décidèrent à entrer dans l'église du lieu. Ils y trouvèrent effacé tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la religion. En effet, la première entrée des Français en Belgique, en novembre 1792, avait été marquée par le pillage et la dévastation. Ils avaient insulté aux affections et aux habitudes de ce peuple religieux. Les exactions, les emprunts forcés avaient exaspéré le peuple, la cupidité la plus effrénée avait souillé les églises par d'horribles sacrilèges.

Partout donc les temples étaient fermés et leur extérieur annonçait que l'on avait renoncé à Dieu. Plusieurs d'entre eux avaient même été dévastés. Grande fut donc la surprise de nos jeunes fugitifs, en constatant que l'église où ils se trouvaient avait été épargnée ! Ils devaient s'étonner, en effet, que les mains sacrilèges, qui avaient saccagé tant d'églises, eussent oublié celle-ci, partant si modeste.

La nuit ordinairement couvrait leur marche. Ce jour-là, cependant, ils s'étaient mis en route plus à bonne heure. C'est au jour tombant qu'ils entrèrent dans ce modeste sanctuaire. On y chantait un salut au Saint-Sacrement. C'était déjà pour eux une grande consolation. Leur présence, leur costume surtout, créèrent quelque sensation parmi les

rar
len
act
ret
les
(
cile
pro
rer
gée
tan
(
rés
par
égli
con
les
port
et p
tion
E
lui
du c
déri
voir
saie
mai
ranc
L
inco
fugit
veill
à let
doul
époq

rars assistants. N'oublions pas qu'à cette époque, on violentait les consciences et que l'on punissait sévèrement les actes publics et les pratiques extérieures de religion. Heureusement, l'attitude de nos jeunes militaires donna bientôt les meilleures assurances à ces bons chrétiens.

Cette église étant isolée, et même d'un accès assez difficile, en dehors de la grande route, et peu fréquentée, c'est probablement pour cela qu'on n'avait pas cru devoir l'honorer de la persécution et des dévastations qu'on avait infligées à beaucoup d'autres plus considérables et plus importantes.

Quoiqu'il en soit, le prêtre officiant leur parut pieux et réservé. Comme la plupart des églises étaient desservies par des intrus, excepté quelques chapelles ou petites églises rurales peu considérées, nos jeunes conscrits se consultèrent avant d'aller s'ouvrir à lui. Ils connaissaient les peines sévères que les lois sanguinaires de l'époque portaient contre eux, et comme enfants *fanatiques* de l'Eglise, et plus encore comme déserteurs de la cause de la révolution.

Enfin, ils se décidèrent à l'aller trouver à la sacristie, et à lui parler de leur position. Depuis que les pieuses solennités du culte catholique avaient fait place à des fêtes publiques, dérisoires et païennes, personne n'osait se fier à un ami, voire même à un parent. Nos jeunes militaires connaissaient bien les conséquences auxquelles ils s'exposaient, mais ils se crurent en sûreté avec un prêtre, et leur espérance ne fut pas déçue.

Le prêtre montra d'abord quelque défiance vis-à-vis ces inconnus. Certes, leur costume militaire et leur qualité de fugitifs ne les recommandaient guères à une personne surveillée incessamment. Le prêtre se refusa d'abord d'accéder à leurs vœux. Il était dans un état visible d'émotion et de douleur. N'oublions pas que c'était un crime, à cette époque, de recueillir des suspects dans sa maison. Il fallait

ment après avoir
aimbault et ses
és à tout risquer,
nt nuitamment,
nt confins de la pro-
ain, d'aller plus
lans un lieu plus
t à entrer dans
t ce qui pouvait
ffet, la première
bre 1792, avait
ion. Ils avaient
e ce peuple reli-
avaient exaspéré
souillé les églises

et leur extérieur
Plusieurs d'entre
t donc la surprise
l'église où ils se
ent s'étonner, en
ient saccagé tant
à modeste.
rche. Ce jour-là,
s à bonne heure.
dans ce modeste
Saint-Sacrement.
n. Leur présence,
ensation parmi les

détruire un injuste soupçon. M. l'abbé Rimbault s'empressa donc de présenter ses excuses et de traiter l'homme de Dieu avec tous les égards dûs à son caractère, et avec la réserve que commandait sa condition.

Sa grande délicatesse de conscience ne lui permit pas d'user de détour pour attirer la compassion.

Le fréquent passage des troupes, la rigueur des peines portées contre ceux qui donnaient asile aux insermentés, gênaient le ministre de la religion, et sa contrainte était bien visible. Il leur fit part de ses motifs de crainte. Les patrouilles des républicains, les allées et venues des colonnes mobiles, les visites domiciliaires l'inquiétaient. D'ailleurs, ajoutait-il, les traitres prennent toutes les formes pour inculper les royalistes, les gens d'église et tous ceux qui ne sont pas les partisans de leurs idées révolutionnaires. Cependant, voyant qu'ils tenaient fermes, il ne leur cacha pas ses sympathies pour eux, sympathies bien légitimes entre compatriotes, et surtout entre enfants soumis et dévoués à l'Eglise.

C'est alors qu'ils lui avouèrent qu'ils étaient portés à l'état ecclésiastique et qu'ils voulaient observer les lois de l'Eglise, malgré toutes les vexations auxquelles les bons ecclésiastiques étaient soumis par l'autorité du jour, non-seulement molle, mais outrageante autant qu'elle était injuste.

Le bon prêtre fut édifié de leur piété. Il accueillit, après ces préliminaires, ces respectables proscrits dans sa maison. Ils y reçurent l'hospitalité la plus cordiale. Son attachement à la foi était sincère. Ils trouvèrent en lui un consolateur qui les fortifia dans les épreuves qu'ils avaient à supporter. Il leur promit un guide pour le lendemain et mit à leur disposition quelques provisions, les exemptant par là de solliciter l'aide de gens qui auraient pu les dénoncer.

Cet acte charitable était fort louable, surtout dans un temps où il était assez difficile de se procurer du pain, vu le grand nombre de bras enlevés à l'agriculture et les

accap
Le boi
un gre
se sép
réclan
longue
sèrent
sérieu
« C'es
Il fu
par la
vraien
les ge
poursu
sûreté
armée
leur m
Le
grand
rent un
ils réu
toutes
circons
traient
et récu
avaien
défiant
de la j
nos fu
part de
était a
aguets.
S'éta
même
qu'ils v

Raimbault s'em-
 e traiter l'homme
 actère, et avec la
 ne lui permit pas
 n.

igneur des peines
 aux insermentés,
 ontrainte était bien
 nte. Les patrouil-
 ues des colonnes
 étaient. D'ailleurs,
 les formes pour
 e et tous ceux qui
 s révolutionnaires.
 s, il ne leur cacha
 ies bien légitimes
 enfants soumis et

aient portés à l'état
 les lois de l'Eglise,
 bons ecclésiastiques
 e-seulement molle,
 iste.

Il accueillit, après
 its dans sa maison.
 e. Son attachement
 i un consolateur qui
 ent à supporter. Il
 t mit à leur disposi-
 t par là de solliciter
 cer.

e, surtout dans un
 ocurer du pain, vù
 l'agriculture et les

accaparements faits dans les campagnes pour les troupes. Le bon prêtre, après les avoir fait conduire pour la nuit dans un grenier, alla lui-même y passer quelques heures, et ne se sépara d'eux que pour leur laisser prendre le repos que réclamaient leurs membres après les fatigues d'une aussi longue marche. Pendant ces heures agitées, ils conversèrent de matières spirituelles, s'occupant de réflexions sérieuses; et le bon prêtre répétait de temps à autre : « C'est toujours un bonheur de souffrir pour la religion ! »

Il fut décidé que nos fugitifs entreraient dans la Belgique par la province de Liège, afin d'éviter les piquets qui couvraient la marche du régiment sur Bruxelles, et de dépister les gendarmes qu'on ne manquerait pas de mettre à leur poursuite. On était sous l'impression qu'on serait plus en sûreté du côté de Liège, à l'ouest, et que d'ailleurs les armées républicaines ne pourraient, de longtemps, reprendre leur marche sur Bruxelles.

Le lendemain, le respectable hôte les fit échapper de grand matin, par une porte dérobée de son jardin. Ils prirent un sentier qui les conduisit au loin. Alertes et dispos, ils réussirent à tromper la vigilance des gardes en prenant toutes les précautions que la prudence exigeait dans ces circonstances difficiles. En effet, les dénonciateurs montraient une activité infatigable. La délation était encouragée et récompensée partout. Les nombreuses exécutions qui avaient lieu dans les départements rendaient tout le monde défiant, et commandaient la prudence. Cet acte de charité de la part du bon prêtre était d'autant plus précieux pour nos fugitifs que leur protecteur avait tout à craindre de la part des pro-consuls farouches et barbares dont la France était alors couverte, et qui avaient partout des sbires aux aguets.

S'étant éloignés dans la campagne, à quelques milles même de distance, en arrière du toit hospitalier du prêtre qu'ils venaient de quitter, ils firent rencontre d'un cavalier

hongrois qui les surprit sur la grande route avant qu'ils eussent pu se concerter sur le moyen de s'échapper. Il les fit passer sous son mousquet, assaisonnant cette cérémonie de paroles violentes et dites avec fracas, sans qu'ils les eussent comprises. Malgré ces grandes démonstrations, leur alarme se borna là. Ce fut bien une petite humiliation pour des militaires français ; mais ceux-ci respectaient avant tout les lois de l'Église. D'ailleurs, ils trouvèrent plus prudent de mettre de côté toute susceptibilité que d'attirer l'attention. Leur rencontre n'eût pas d'autre suite.

Il leur restait, cependant, plusieurs jours de route à faire, encore ne devaient-ils, le plus souvent, marcher qu'à la faveur des ténèbres, prendre les voies les moins fréquentées, et ne négliger aucune de ces précautions qui gênent la marche et la ralentissent dans un temps où tout, néanmoins, les pressait de l'activer.

Arrivé à Liège, M. l'abbé Raimbault voulut satisfaire sa dévotion envers le Saint-Sacrement. Il alla s'agenouiller plusieurs fois à l'église de Saint-Martin, où la vierge de Rétines (Sainte Julienne) avait prié si souvent. Puis, nos jeunes séminaristes durent alors reprendre le métier de fugitif avec ses dangers et ses fatigues. Mais il leur fallait payer un guide pour les diriger dans leurs marches à travers un pays étranger. Le plus difficile était d'en trouver un qui fût prudent, discret et dévoué.

Cependant, il faut l'avouer, les difficultés s'aplanissaient. Dans ces jours de terreur on vit des exemples de vertu héroïque de la part même des gens étrangers à notre culte. Pour le moment encore, linges, vêtements, nourriture, tout leur manquait. Bientôt, épuisés par des marches et par un genre de vie auquel ils n'étaient pas faits, l'exil pesait de tout son poids sur les esprits des jeunes fugitifs.

Ils ne se découragèrent pas.

Il leur fallut, néanmoins, songer à se cotiser pour payer le guide et pour se procurer les moyens de continuer leur

route avant qu'ils se s'échapper. Il les vit cette cérémonie, sans qu'ils les démonstrations, leur faite humiliation pour respectaient avant ils trouvèrent plus possibilité que d'attirer autre suite.

urs de route à faire, it, marcher qu'à la s les moins fréquentations qui gênent la où tout, néanmoins,

t voulut satisfaire sa il alla s'agenouiller tin, où la vierge de à souvent. Puis, nos rendre le métier de . Mais il leur fallait urs marches à travers t d'en trouver un qui

cultés s'aplanissaient. s exemples de vertu rangers à notre culte. tements, nourriture, ar des marches et par pas faits, l'exil pesait eunes fugitifs.

se cotiser pour payer ens de continuer leur

route. L'un donne des assignats, papier-monnaie que l'assemblée constituante avait créé et que le gouvernement, pressé par des nécessités croissantes, avait soudainement multiplié. Malgré des lois implacables pour faire accréditer ce signe des valeurs, le papier n'était pas accepté, même en France, par ceux qui n'avaient pas confiance dans le crédit ni dans la sincérité du gouvernement. On conçoit qu'il était bien autrement déprécié en Belgique.

M. Rimbault donna son étui de lancette qui valait environ vingt francs. Le troisième changea et livra tout ce qu'il lui restait de ses assignats. D'une somme de cinq cents francs, valeur de France, qu'ils représentaient, il ne retira que soixante francs en espèces sonnantes. Mais, qu'étaient ces petits sacrifices devant ceux, et plus multipliés et plus grands, que les circonstances exigeaient des confesseurs de la foi ?

Nos jeunes militaires ne se montrèrent pas abattus pour tout cela. Tous ces échanges, ces arrangements, se firent à la hâte. Il y avait encore probablement, auprès d'eux, des émissaires occultes et des bandes qui parcouraient les villes et les campagnes, et qui y répandaient mille bruits alarmants. Il leur fallut donc hâter le pas et s'avancer dans l'intérieur du pays.

Sans espoir de secours, n'ayant qu'à peine les vêtements nécessaires, demandant chaque soir asile à des toits différents, nos jeunes amis n'eurent bien souvent d'autre retraite que les haies et les broussailles. Le danger de se compromettre, les rendait timides et craintifs. Ils ne pouvaient, néanmoins, s'empêcher d'admirer le dévouement avec lequel, en pays étranger, les catholiques et les non-catholiques recevaient les exilés. Tantôt, en effet, on les accompagnait dans leurs courses nocturnes, tantôt on venait au-devant de leurs besoins avec empressement ; on leur signalait les obstacles à redouter ; on les aidait avec une bienveillance touchante qui indiquait que, malgré les persé-

cutions, la foi et la piété s'étaient conservées d'une manière vraiment étonnante dans ce pays.

De Liège, il fallut se rendre à Bruxelles, et ce ne fut que vingt-deux jours après avoir laissé le régiment qu'ils y arrivèrent, le 17 janvier 1794. Nos jeunes exilés y furent accueillis avec une tendre bienveillance au Séminaire fondé en cette ville par quatorze évêques émigrés.

Là se trouvait aussi bon nombre de prêtres français qui tournaient leurs regards vers la patrie. La faction tyrannique qui pesait sur la France les avait forcés de s'éloigner de leurs troupeaux. Ces hommes, habiles dans les langues et dans les lettres, s'étaient réunis pour former aux sciences et à la sagesse une foule de jeunes gens confiés à leur sollicitude.

C'est là que M. Rimbault fit la connaissance du Rév. Père de Rosaven, plus tard assistant-général de la Compagnie de Jésus, à Rome, mort il y a déjà quelques années. Il se rencontra encore avec ce personnage en Allemagne et plus tard à Londres, où ils se visitaient souvent.

L'orage devenait, cependant, plus menaçant. Il fallut bientôt, lorsque les armées républicaines portèrent de nouveau la désolation dans cette contrée, chercher un asyle plus éloigné du théâtre de la guerre. A l'approche des armées françaises, qui envahissaient encore une fois la Belgique (au mois de juillet 1794), on dut songer à émigrer (a)

Le 28 juin 1794, M. l'abbé Rimbault se rendit à Anvers, sur la rive droite de l'Escant, où il ne put toutefois

(a) Après la première invasion de la Belgique par les Français, en 1792, la Convention avait déjà, par divers décrets, prononcé la réunion de plusieurs provinces et territoires de la Belgique à la France; mais les troupes françaises en ayant été chassées peu après, ces décrets étaient restés sans effet. La seconde invasion (en 1794) fut plus durable..... On ne tarda pas à introduire en Belgique les violences et les folies qui caractérisaient alors le gouvernement républicain en France.—PICOT, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, etc.* Tome VI, page 470.

résider quo jusqu'au 3 juillet. Il se détermina à passer en Allemagne.

C'est alors que les circonstances obligèrent M. Fournier à se rendre à Franckfort où il fut reçu et traité avec beaucoup de charité ; mais M. Rimbault était revenu à Anvers quelques jours avant leur séparation, — car la séparation était nécessaire. Ce fut une grande douleur pour l'un et pour l'autre..... Ils avaient en vain espéré trouver de l'emploi dans cette capitale des richesses commerciales de l'Allemagne, mais les situations étaient véritablement encombrées. Ils se décidèrent à chercher ailleurs un emploi quelconque.

Nous avons sous les yeux de fort jolies pages que M. Rimbault écrivait de Londres, à son ami demeuré en Allemagne. Nous voudrions pouvoir les reproduire ici, bien persuadé que le lecteur les lirait avec attendrissement. Quoiqu'il en soit, ces deux compatriotes, compagnons d'études, d'armes et d'exil, furent deux ans séparés l'un de l'autre ; et, la première fois qu'ils se rencontrèrent, après cette longue séparation, ce fut dans la Basse-Ville de Québec.

M. l'abbé Rimbault se voyait à Anvers sans ressource aucune, lorsqu'un jeune abbé lui dit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Jousse, le neveu du célèbre légiste anticatholique et janséniste, professeur de musique à Londres, qui l'y appelait, et qui lui donnait d'assez amples moyens de s'y rendre. Il lui offre de partager sa bourse. Désireux de se rendre en Angleterre, obligé qu'il est de se mettre en marche, il se décide à accepter l'offre généreuse de son jeune confrère qui veut bien lui offrir sa bourse. Ils montent sur une barque, s'exercent à la manœuvre pendant quelques jours, et reçoivent la ration des matelots. C'est tout ce qui leur est alloué pour leur travail. Ils n'osent dire qu'ils sont Français, encore moins qu'ils sont ecclésiastiques ; car ils eussent infailliblement été renvoyés s'ils eussent fait connaître qu'ils étaient des déserteurs de l'armée républicaine.

une manière

ne fut que
qu'ils y arri-
lés y furent
inaire fondé

français qui
ction tyran-
le s'éloigner
s les langues
aux sciences
nfiés à leur

nce du Rév.
l de la Com-
ques années.
Allemagne et
it.

nt. Il fallut
rent de nou-
her un asyle
approche des
une fois la
at songer à

se rendit à
put toutefois

ngais, en 1792, la
tion de plusieurs
s troupes françai-
és sans effet. La
pas à introduire
lors le gouverne-
l' Histoire Ecclé-

Un autre contretemps attendait M. Rimbault. Bientôt, son compagnon se retira, se plaignant de la modicité de ses ressources et de l'impossibilité de faire tous deux le voyage ensemble.

Cependant, malgré sa pauvreté et son dénûment absolu pour faire la traversée, M. Rimbault ne perdait pas courage. Il s'associe, à la faveur de son grossier costume, et du déguisement qu'il emprunte, sur les vaisseaux du cabotage, à des gens de la côte qui allaient chaque jour vendre des laitages, des légumes, des fruits et d'autres aliments aux équipages des gros vaisseaux dans la rade, espérant toujours se rendre à Londres.

A l'aide de ce stratagème, les populations du littoral avaient déjà réussi à soustraire un grand nombre d'ecclésiastiques et d'autres personnages à l'exil et à la mort. On faisait même, d'ordinaire, plusieurs fois ce voyage, de terre aux vaisseaux, presque en pleine mer, avant que de débarquer un sujet. Il fallait connaître son monde, apprécier les dispositions des fuyitifs, et, à l'aide de manœuvres subtiles et prolongées, en soutirer le plus possible d'argent ou d'effets de valeur.

Enfin, M. Rimbault ayant réussi à s'embarquer incognito, le 4 ou le 5 juillet 1794, sur un de ces vaisseaux, commandé par un homme officieux, vogua quelques jours avant de connaître définitivement ce qu'on ferait de lui. Se voyant à l'abri des atteintes des tyrans qui ensanglantaient la France, il se trouva bientôt en proie à de nouvelles perplexités. Comment et où prendrait-il terre ? Quand le voudrait-on déposer au rivage ? Comment y serait-il accueilli ? N'aurait-il pas les mêmes luttes à soutenir pour maintenir son existence ? Les dispositions des populations de cette rive lui paraissaient douteuses, il est vrai, mais celles de ses compatriotes étaient décidément mauvaises.

Au milieu de ces agitations d'esprit, on mit fin à ses inquiétudes en le débarquant, le 6 juillet au soir, à Harwich, près de Colchester, au comté d'Essex, sur les côtes de l'Angleterre, vers le Sud-Est, sans qu'il eût toutefois éprouvé

aucun
les se
Le
somm
franç
excit
royau
que l
persc

aucun désagrément. Il y reçut, dès les premiers moments, les soins que sa position réclamait.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne avait voté des sommes considérables pour améliorer la position des émigrés français. La généreuse hospitalité qu'il exerça envers eux excita l'admiration universelle ; et, dans toute l'étendue du royaume, les citoyens imitaient, avec grâce, le bel exemple que le roi, la cour, les ministres d'Etat et tous les grands personnages du royaume donnaient au monde entier.

V.

Pauvre et inconnu sur une terre étrangère, M. l'abbé Raimbault, toujours fort de l'appui du ciel, partit à pieds, pour se rendre à Londres, cheminant assez lentement pour ne pas épuiser ses forces, et afin d'être en état de travailler dès qu'il trouverait de l'emploi. Un bourgeois bienveillant lui donna sur son chemin des habits et des chaussures, pour remplacer la pauvre défroque endossée sur les bateaux d'Auvers.

C'est le 12 juillet 1794, que M. Raimbault arriva à Londres. L'agent du Gouvernement Britannique auprès du clergé l'accueillit avec une bonté toute paternelle. Il apprit là, quelques jours après son arrivée, que le 9 thermidor (dimanche, 27 juillet,) Robespierre avait fini ses jours sur l'échafaud, au milieu des cris de joie du peuple qui applaudissait à son supplice. Bientôt les prisons furent ouvertes et l'on commença à espérer de meilleurs jours pour la France. Mais les persécutions, pour être plus modérées, ne cessèrent pas pour tout cela.

M. Raimbault s'aperçut bientôt qu'il pouvait compter sur les bonnes dispositions du peuple anglais en faveur des victimes de la révolution. Dès son arrivée, il fut introduit à Monseigneur de Saint-Pol de Léon, l'illustre et pieux M. De la Marche, que ses procédés si bienveillants ont immortalisé (a).

Bientôt il fut conduit à la chapelle de *Soho Square*, où se

(a) Il termina sa laborieuse carrière à Londres, à l'âge de 77 ans, le 25 novembre 1806.

fais
lui p
Si
évêq
pour
de l'
Or
s'em
de d
vie :
dene
pas c
et d'
périe
He
com
gran
dres
gouv
indu
des p
la m
leur
tout :
M.
sur l
D'abc
guel
pend
déjà l
Angle
Raim
nissai
sauf,
ment

faisait régulièrement le service paroissial. Tout le monde lui parut animé des meilleures intentions à son égard.

Sa joie fut plus grande encore quand on le présenta aux évêques, et qu'on lui fit connaître qu'on avait toute liberté, pour l'exercice du culte catholique, sur la terre hospitalière de l'Angleterre.

On loue le courage et la patience du jeune lévite. On s'empresse de le consoler, de le fortifier dans ses desseins de donner à Dieu et de consacrer au service de l'Eglise une vie arrachée à mille dangers, par l'entremise de la Providence. Aussi, ce bon ecclésiastique disait-il qu'il n'avait pas d'autre ambition que d'aller évangéliser les campagnes et d'instruire la jeunesse, selon que le régleraient les Supérieurs ecclésiastiques.

Heureux de se trouver accueilli si favorablement par des compatriotes, M. l'abbé Rimbault se hâta de visiter un grand nombre d'ecclésiastiques français qui vivaient à Londres et dans ses environs, bien plus des bienfaits du gouvernement que du produit de leur science ou de leur industrie. Le plaisir d'être libre, d'être avec des confrères, des prêtres animés du meilleur esprit, et qui souffraient pour la même cause, lui aurait fait oublier les maux passés, si leur acuité eût causé une impression moins intense dans tout son être.

M. Rimbault passa onze mois en Angleterre, gémissant sur le triste état de la religion dans sa patrie désolée. D'abord il y apprit la langue du pays. Il semblait que la rigueur avec laquelle lui et ses compagnons avaient été traités pendant leurs courses, eût dû leur rendre assez pénible déjà leur condition d'exilés, pour les décider à se fixer en Angleterre. Mais non; il en fut bien autrement quant à M. Rimbault, qui était animé d'un esprit délicat, et qui bénissait la Providence de l'avoir conservé jusque là, sain et sauf, alors même que tant d'autres avaient été impitoyablement immolés aux fureurs de la populace. D'ailleurs, il ne

devait, il ne pouvait pas consentir à être à charge aux autres ; aussi se donnait-il toutes les peines pour se conformer aux desseins du ciel, et pour se suffire à lui-même.

Mais laissons ce pieux ecclésiastique exposer lui-même la condition que les circonstances lui ont faite, et ses efforts pour n'être pas à charge à autrui.

C'est dans une lettre, datée de *Threadneedle-Street*, n° 55, Londres, 8 décembre 1794, qu'après avoir fait la description de son logement, le modeste abbé expose ainsi ses plans à un de ses amis : Quand nous n'aurions, pour adoucissement à nos maux, que le sentiment pur d'un cœur vertueux, ne serions-nous pas assez dédommagés de toutes nos souffrances ? Quelle plus douce jouissance que celle de pouvoir se dire à soi-même : Je suis malheureux parce que j'ai suivi les principes de la justice, j'aurais pu me procurer quelques jouissances et m'épargner toutes mes peines, le moyen était entre mes mains... mais toutes les jouissances du monde, l'univers entier me dédommagerait-il des reproches de ma conscience ? Je n'ai fait que ce que j'ai cru devoir faire. J'ai réfléchi, j'ai consulté.... et que m'importent les suites d'une bonne action ?.... Si nous ajoutons à cela tous les motifs que la religion nous suggère, alors tous nos maux s'évanouissent. Mon âme s'agrandit à mesure que mon corps souffre ; elle acquiert d'autant plus d'énergie et de force que les objets extérieurs la compriment moins, elle s'isole de tout ce qui est terrestre, et ne se nourrit plus que des biens solides et durables.....

« Je me suis occupé constamment, depuis mon arrivée, de l'étude de la langue anglaise, et heureusement j'y ai fait assez de progrès pour me tirer d'affaires. Je me suis trouvé, il est vrai, dans la conjoncture la plus favorable, auprès d'une personne qui sait assez cette langue pour faciliter les principes de la prononciation. J'entends actuellement les sermons où j'assiste tous les dimanches et je puis me passer d'un interprète pour quelque chose que ce puisse être. Voilà

pour
du p
pour
toujo
N....
sure
d'un
guer
pend
les a
gran
devo
de c
le mc
de m
je ne
que c
deme
voici
acadé
écrite
3° ap
sûr, i
d'app
(grave
afin d
par le
encor
des c
peu u
démie
Elle c
mais i
tante,
souve

re à charge aux
nes pour se con-
ffire à lui-même.
xposer lui-même
ite, et ses efforts

dle-Street, n° 55,
fait la description
ainsi ses plans à
d nous n'aurions,
atiment pur d'un
dédommagés de
e jouissance que
suis malheureux
ce, j'aurais pu me
rgner toutes mes
. mais toutes les
dédommagerait-il
ait que ce que j'ai
é.... et que m'im-
Si nous ajoutons
us suggère, alors
me s'agrandit à
iert d'autant plus
urs la compliment
restre, et ne se
bles.....

uis mon arrivée,
isément j'y ai fait
Je me suis trouvé,
favorable, auprès
e pour faciliter les
actuellement les
t je puis me passer
puisse être. Voilà

pour la langue. C'est un point nécessaire de savoir la langue du pays—mais ce n'est pas tout. C'est un moyen nécessaire pour entreprendre quelque chose, mais ce moyen n'est pas toujours efficace. Tu sais déjà par ce que je t'ai écrit que M. N....., avec la meilleure volonté du monde, ne peut m'assurer une existence indépendante, car la fortune publique d'un pays influe beaucoup sur celle des particuliers, et la guerre est si désastreuse par elle-même et si *expensive* (dispendieuse) surtout au pays dans lequel nous sommes, que les arts et les sciences sont dans un état d'inertie aussi grand que celui du commerce. D'ailleurs, il serait de mon devoir, quand je n'y serais pas contraint par la nécessité, de chercher par moi-même les moyens d'être à mes amis le moins à charge possible. Pendant ces premiers cinq mois de mon séjour, tout en m'occupant de la langue, sans laquelle je ne pouvais rien faire, que de projets différents j'ai formés ! que de plans opposés les uns aux autres se succédaient rapidement !... Parmi ceux auxquels je me suis le plus arrêté, voici les principaux : 1° de passer quelque temps dans une académie pour me perfectionner dans la langue ; 2° lever un écriteau (mettre une enseigne) de maître de mathématiques. 3° apprendre un métier :—oh ! voilà qui l'étonne, j'en suis sûr, mais je ne parle pas des autres—il m'est venu à l'idée d'apprendre un instrument ou encore de me faire *engraver* (graveur) ou de me perfectionner dans le dessin et la peinture afin d'en donner des leçons..... tout cela ne s'explique que par les circonstances locales. Quant au premier, je n'y ai pas encore renoncé et j'attends le mois prochain qui est le temps des changements pour les assistants. J'ai manqué depuis peu une place bien agréable dans ce genre—dans une académie située à une lieue de Londres, dans le plus beau site. Elle était de vingt-cinq guinées par an et la table, etc., mais il fallait veiller et conduire les enfants à l'église protestante, et je l'ai refusée. C'est une difficulté qui se rencontre souvent dans ces sortes de places et qui me fait craindre de

n'en pouvoir trouver sans cette condition, ce qui m'y ferait renoncer. Quant au second, les hautes sciences ne sont pas actuellement assez en honneur pour pouvoir espérer de faire fortune dans cette partie. Je réussirais peut-être mieux si je pouvais seulement montrer l'écriture et la routine des comptes nationaux et étrangers comme tu sais que les montrent les maîtres d'écriture, car c'est ce qu'ils entendent ici par mathématiques. Pour les mathématiques plus approfondies, il n'y a guères que les militaires qui s'en occupent et ils sont au service maintenant. Cependant, j'essaierai d'exposer un bill (a) de mathématiques; il en arrivera ce qu'il pourra. Je serais content si je me procurais seulement deux écoliers. Tu vois que mes désirs sont assez bornés. Quant au troisième, par où j'aurais dû commencer et par où il faudra finir, je n'envisage plus cela comme un établissement durable, mais comme un moyen de subsister pendant le temps de notre détresse, moyen plus sûr, sans doute, que celui des sciences, et très-conforme à la vie errante et fugitive que nous menons. Avec tout cela, on est, en quelque sorte, à l'abri des caprices du sort, ou plutôt on ne fait que suivre le plan de la Providence qui nous ordonne de prendre tous les moyens justes pour nous procurer le nécessaire. M. de B.....(b) ayant eu occasion d'écrire à Baltimore, je l'ai chargé d'informer M. Chicoineau de ce qui nous concernait tous deux. M. Ch*** doit se rendre à Montréal, auprès de M. Desjardins, qui est grand-vicaire de l'Evêque de Québec.. »

(a) C'est-à-dire qu'il exposera une affiche pour faire connaître qu'il enseigne les mathématiques.

(b) M. de Bouvens, grand-vicaire de l'Archevêque de Tours, M. de Conzié. Il passa en Angleterre en 1795. C'est lui qui prononça l'oraison funèbre du duc d'Enghien et celle de l'abbé Edgeworth de Firmont, etc. Il est mort au commencement de l'année 1836. Quelques années auparavant, il s'était démis de la charge d'aumônier du roi.

Ce
faire
qui é
crets
de la
un é
mêm
pliss
des
faveu
bonté
M.
clave
vit qu
lui-m
un m
parlé
eusse
cette
appre
des h
C'e
recon
des sc
notre
aux a
soure
M.

VI.

Cette longue série d'incidents et de faits affligeants va faire place au récit des attentions de la divine Providence qui dédommage toujours ceux qui se soumettent à ses décrets, et des actes de générosité dont M. l'abbé fut l'objet de la part de bien des personnes haut placées. « Dieu, dit un écrivain célèbre, ménage la consolation de l'espérance même au moment où, dans les événements qui s'accomplissent, tout semble dépendre de la volonté et du caprice des hommes. En exerçant une autorité supérieure en faveur des siens, qu'il protège, il donne des preuves de la bonté de sa Providence. »

M. Rimbault enseignait à Londres le français et le clavecin, dont il avait pris des leçons à Orléans. Lorsqu'il vit qu'il pourrait en faire un moyen de subsistance, il alla lui-même, afin de se perfectionner, prendre des leçons chez un maître plus autorisé, M. Jousse, celui dont nous avons parlé plus haut. Il regrettait que les circonstances ne lui eussent pas permis de se livrer davantage à cet art avant cette époque, car tout son temps se passait à Londres à apprendre et à enseigner la musique, ce qui lui ravissait des heures qu'il destinait aux études sérieuses.

C'est dans ces circonstances que cet homme studieux reconnaissait qu'il est avantageux de s'occuper des arts et des sciences, auxquelles le hasard nous permet de donner notre attention, puisqu'on y trouve le moyen d'être utile aux autres, et par fois de se ménager de précieuses ressources pour des temps plus difficiles.

M. Morrogh, de la maison Lester et Morrogh, alors en

ce qui m'y ferait
 iences ne sont pas
 oir espérer de faire
 ut-être mieux si je
 et la routine des
 e tu sais que les
 ce qu'ils entendent
 itiques plus appro-
 ui s'en occupent et
 t, j'essaierai d'ex-
 arrivera ce qu'il
 is seulement deux
 sez bornés. Quant
 r et par où il faudra
 établissement du-
 r pendant le temps
 oute, que celui des
 ite et fugitive que
 i quelque sorte, à
 ne fait que suivre
 e de prendre tous
 nécessaire. M. de
 more, je l'ai chargé
 is concernait tous
 éal, auprès de M.
 que de Québec.. »

reconnaitre qu'il enseigne

de Tours, M. de Consié.
 nça l'oraison funèbre du
 int, etc. Il est mort au
 disparavant, il s'était

Angleterre, pour affaires de la société qu'il représentait, était un des gentilshommes auxquels le bon abbé donnait des leçons de français. Il se retirait au *New-York Coffee-House*, et faisait de fréquentes visites à son professeur (a). Instruit par quelques paroles, surprises pendant la conversation, de sa situation gênée, il lui offrit délicatement quelque secours, que M. Rimbault refusa toutefois d'accepter.

Cependant, l'élève admirait l'égalité d'âme, la piété fervente et soutenue de l'ingénieur pédagogue, comme aussi sa prudence, sa grande droiture d'esprit, ainsi que l'étendue et la variété de ses connaissances. Il entrevoyait que ce jeune homme, d'un esprit orné, d'une haute capacité et de belles manières, dont il ignorait toutefois les projets d'avenir, pourrait en Amérique gagner honorablement sa vie, en enseignant les arts libéraux. Sur ce, il le détermina à passer au Canada, en lui promettant les moyens de subvenir aux frais du voyage, et de se faire une existence facile en deçà des mers.

M. l'abbé lui ayant alors avoué qu'il était catholique et ecclésiastique, celui-ci redoubla d'instances tant pour lui

(a) M. Robt. Morrogh, né à Lisbonne, en 1758, descendait d'une ancienne famille du comté de Cork, Province de Munster, en Irlande. Il reçut son éducation à S. Omer et à Rouen, en France. A la mort de son père, négociant à Lisbonne, il retourna au Portugal. Son père avait réglé qu'il étudierait la médecine; mais le sort du fils fut changé par le décès du père. En 1779, il vint à Québec, auprès de son oncle maternel, Robert Lester, Ecr., qui était établi en cette ville depuis 1770. Après avoir géré quelque temps les affaires sous le regard de son oncle, M. Morrogh lui fut associé. Tous deux, sous le nom de Lester & Morrogh, conduisirent des entreprises commerciales sur une grande échelle jusqu'en 1807. L'année suivante, M. Morrogh fut placé, temporairement, au département des douanes, conjointement avec son parent, M. H. Finlay. C'est vers 1820 que ce citoyen laissa Québec, renonça à toute affaire, pour aller résider sur une terre qu'il avait acquise à la Longue-Pointe, dans l'île de Montréal. Après quelques années de séjour en cette paisible résidence, il se rendit à Montréal, chez son fils, feu R. L. Morrogh, Ecr., Protonotaire, où il mourut, en 1834, à 76 ans. La maison Lester & Morrogh a donné l'orgue de l'église de Notre-Dame de Québec.

l'il représentait, on abbé donnait *New-York Coffee* professeur (a). pendant la confit délicatement a toutefois d'ac-

d'âme, la piété que, comme aussi si que l'étendue trevoyait que ce te capacité et de projets d'avenir, ment sa vie, en termina à passer de subvenir aux ce facile en deçà

ait catholique et es tant pour lui

ndait d'une ancienne Irlande. Il reçut son de son père, négociant glé qu'il étudierait la père. En 1779, il vint , Ecr., qui était établi emps les affaires sous deux, sous le nom de roiales sur une grande fut placé, temporaire- n parent, M. H. Finlay. a à toute affaire, pour gue-Pointe, dans l'île ite paisible résidence, gh, Ecr., Protonotaire, orrogh a donné l'orgue

faire agréer ses offres que pour le décider à se rendre en Canada dans le but de servir l'Eglise.

L'illustre fugitif, qui ne voulait pas toutefois adopter de décision finale avant d'avoir pris conseil, alla voir M. l'abbé Bourret, agent des Prêtres Sulpiciens, à Londres, et lui fit part des idées que lui avait suggérées M. Morrogh.

M. l'abbé Bourret, qui jusque là n'avait pas paru s'occuper de M. Raimbault, ni de ce qui le concernait, lui déclara qu'il s'agissait de lui ménager une situation importante, et qu'il ne verrait qu'avec peine son départ de Londres ; car il était persuadé, ajoutait-il, qu'il avait affaire à un *bon ecclésiastique*.

La vie de M. Raimbault, il faut en convenir, a été bien propre à justifier le jugement de ce vertueux prêtre.

M. Bourret invita le jeune abbé Raimbault à se rendre plus souvent auprès de lui, à ne pas craindre de l'importuner par ses visites ; et, à la seconde ou troisième entrevue qu'il eut avec ce digne agent des Sulpiciens, celui-ci lui apprit qu'il venait de recevoir une somme d'argent de M. Plessis, curé de Québec, au Canada, qui lui écrivait longuement et d'une manière pressante, au nom de l'Evêque de Québec, Mgr. Jean-François Hubert, de lui envoyer au moins douze prêtres qui voudraient se consacrer aux travaux du ministère pastoral dans ces lointaines régions. L'argent qu'il lui faisait toucher devait servir à défrayer le coût de la traversée de ceux qui se décideraient à passer sur ces plages hospitalières.

M. Raimbault parla du projet à M. Morrogh, qui lui affirma qu'effectivement il y avait beaucoup à faire dans la colonie du Canada, beaucoup de terres à concéder, beaucoup de paroisses à établir, et que bon nombre de prêtres y trouveraient de l'emploi. Il lui fit connaître que les deux ordres religieux, les Jésuites et les Récollets, employés pendant bien des années aux missions, avaient été supprimés par

une politique assez bizarre du gouvernement, et avaient été enlevés par là à l'instruction de la jeunesse du pays.

Après ces informations, et bien d'autres de cette nature, il s'offrit même à lui ménager son passage sur un des vaisseaux marchands consignés à son associé à Québec. Il l'y conduisit, en effet, peu après, et l'introduisit partout comme un ami de sa famille, sans rien divulguer néanmoins de ses qualités et conditions.

Il se trouva à Londres peu de prêtres disposés à affronter les dangers d'une navigation longue et périlleuse. Quatre, néanmoins, se décidèrent alors à venir travailler à cette partie de la vigne du Seigneur. La gloire de Dieu et le bien de la religion furent les seuls motifs qui les conduisirent sur nos rives. D'ailleurs, la paix venait d'être rétablie en France, les églises y étaient rouvertes et le culte autorisé (a).

Le zèle du salut des âmes rappelait en France bon nombre de ces prêtres; ce qui toutefois n'était pas sans danger, puisqu'il y avait fait retourner prématurément plusieurs de ceux qui avaient trouvé refuge à Jersey, en Espagne et ailleurs, et qui, pour la plupart, furent impitoyablement massacrés en arrivant au milieu de leurs ouailles (b) pour avoir cédé, trop tôt, à cette sainte impulsion.

Les réactions sont trop fréquentes et trop grandes dans les temps d'effervescence populaire pour qu'on puisse compter sur un retour subit et durable vers les bons principes et les idées saines. Le tumulte et l'anarchie ne laissent guère de temps à la réflexion.

Les uns, néanmoins, s'ennuyaient de leur troupeau, les autres, de leurs familles ou de leurs amis, puis tous de la patrie. Plusieurs avaient hâte de remplacer, auprès des fidèles, tant de prêtres vénérés qui avaient péri sur l'échafaud, ou qui avaient été mis à mort par les égorgés stipendiés dans ces jours de désolation.

(a) Voy. PRIOT : *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Église*, etc. Tome VI.

(b) *Histoire de la Persécution révolutionnaire en Bretagne*. TRÉVILLÉ, Tome, II.

M. Rimbault, qui n'était pas dans les ordres, et qui pensait bien que cette raison ferait rejeter sa proposition de passer en Canada, s'était néanmoins modestement offert pour remplacer un de ceux qui seraient désignés pour ces contrées lointaines, et qui hésiteraient à quitter l'Europe. C'est alors que M. Bourret, qui avait eu occasion d'apprécier les heureuses qualités du jeune abbé, lui exprima la joie qu'il ressentait de le voir toujours disposé à servir la religion, malgré les épreuves auxquelles il avait été soumis. Il le félicita sur sa pieuse détermination d'aller travailler à l'œuvre de Dieu sous d'autres climats, en des régions qui ne lui étaient pas encore connues ; et lui avoua que lui, comme bien d'autres, applaudissait à son courage intrépide et à son généreux dévouement. Aussi lui donna-t-il des lettres testimoniales dans lesquelles il exaltait les vertus si pures et les aspirations toutes apostoliques du jeune lévite.

ment, et avaient
esse du pays.

de cette nature,
sur un des vais-
à Québec. Il l'y
ait partout comme
néanmoins de ses

posés à affronter
illeuse. Quatre,
ravailleurs à cette
le Dieu et le bien
conduisirent sur
être rétablie en
ulte autorisé (a).

ance bon nombre
as sans danger,
ément plusieurs
y, en Espagne et
impitoyablement
ouailles (b) pour
on.

op grandes dans
ir qu'on puisse
rs les bons prin-
anarchie ne lais-

sur troupeau, les
, puis tous de la
acer, auprès des
l péné sur l'écha-
égorgeurs stipen-

VII.

Muni des lettres les plus flatteuses, appuyé de recommandations nombreuses et puissantes, M. l'abbé Rimbault quitta Londres le 12 mai 1795, pour s'embarquer à Portsmouth. Il ne put néanmoins partir que le premier juin, et n'arriva à Québec que le six juillet. Dans la traversée, qui fut assez pénible, le jeune abbé fut traité avec beaucoup d'égards. Toute sa vie, il a conservé un touchant souvenir de M. Morrogh, de sa libéralité et des bontés dont il avait été l'objet de sa part.

M. l'abbé Desjardins (Louis-Joseph) arrivé en Canada l'année précédente (a), alors vicaire de la paroisse de Notre-Dame de Québec, l'alla visiter à bord du vaisseau anglais, dès qu'il eût appris qu'un ecclésiastique français était au nombre de ses passagers.

Un jeune étudiant au Séminaire de Québec, M. Louis Ranvozyé, plus tard notaire à Sainte-Anne de Beaupré, l'accompagnait. M. Rimbault crut voir en lui un jeune militaire. Son costume, l'antique capot bleu, lui plut parce qu'il était modeste et décent; plus tard, il l'honora singulièrement cet habit, soit en le faisant respecter aux élèves du Séminaire de Nicolet, soit en le fournissant de sa bourse à plusieurs d'entre eux, trop pauvres pour se le procurer ou pour le renouveler à temps.

M. l'abbé Rimbault fut conduit au séminaire de Québec. Il fut reçu dans cette vénérable maison avec le respect dû au

(a) Né à Messas, département du Loiret; décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 août 1848, à l'âge de 83 ans et quelques mois. Il avait près de 60 ans de prêtrise. Il était frère de M. Philippe-Jean-Louis Desjardins, vicaire-général de Monseigneur l'Évêque de Québec.

dévo
Franc
A
affect
ment
Seign
ces il
natur
ceurs
contu
paren
égaré
d'avo
crime
M.
mités
infort
D'autr
foi, l'
dence
fois, a
prêtre
jeune
l'Eglis
et dir
leurs
rête a
sur le
des b
nom
meurt
la lue
rappel
chimé
venir

dévouement. On lui eût bientôt fait oublier l'ancienne France, s'il lui eût été possible d'oublier sa patrie.

A Québec, les esprits et les cœurs étaient péniblement affectés en apprenant que les rigueurs et les mauvais traitements que l'on faisait endurer, en France, aux prêtres du Seigneur, ne se ralentissaient pas. On tâchait de consoler ces illustres proscrits du chagrin profond qu'ils éprouvaient naturellement, eux qui avaient connu l'aisance et les douceurs de la société, et qui se trouvaient exilés sur un autre continent, dans le dénûment le plus absolu, loin de leurs parents, de leurs amis et de leur troupeau ou perverti ou égaré. Tous ces hommes sensibles et généreux étaient affligés d'avoir à déplorer en même temps la perte de leur roi et les crimes de leur patrie.

M. l'abbé Raimbault raconta les malheurs et les calamités de l'Eglise gallicane, les abaissements de sa patrie, les infortunes des familles puissantes et ses propres afflictions. D'autres vieux prêtres, bannis ou persécutés, en haine de la foi, l'entouraient et le pressaient de questions. Les confidences provoquèrent les confidences. L'émotion, bien des fois, alla jusqu'à l'attendrissement et jusqu'aux larmes. Les prêtres, groupés autour de lui, écoutaient avidement le jeune lévite racontant les combats, les luttes des enfants de l'Eglise, la honte que subit la France livrée aux utopistes et dirigée par les élèves de Rousseau, et des autres bateleurs du siècle qu'on a appelés *philosophes*. La pensée s'arrête avec effroi sur les scènes dégoûtantes des anarchistes, sur les trames odieuses des impies, sur la conduite atroce des brigands impurs, des scélérats attroupés qui, sous le nom de patriotes, dirigeaient et actuaient le pillage, le meurtre et l'iniquité, et qui répandaient partout la terreur à la lueur des bûchers. Le jeune abbé leur apprit et leur rappela les actes de ces charlatans, de ces dissertateurs chimériques et insolents, qui ont légué à la postérité le souvenir de leurs révoltants excès et des ignobles complots

yé de recomman-
Raimbault quitta
er à Portsmouth.
juin, et n'arriva
rsée, qui fut assez
aucoup d'égards.
venir de M. Mor-
l avait été l'objet

arrivé en Canada
paroisse de Notre-
vaisseau anglais,
français était au

Québec, M. Louis
anne de Beaupré,
r en lui un jeune
bleu, lui plut parce
il l'honora singu-
specter aux élèves
issant de sa bourse
r se le procurer ou

ninaire de Québec.
ec le respect dû au

l'Hôtel-Dieu de Québec,
Il avait près de 60 ans
mais Desjardins, vicaire-

auxquels ils s'étaient associés, de ces prétendus réformateurs, couverts de crimes et de sang, qui avaient assumé sans pudeur et par violence la direction des affaires de l'Etat.

On écoutait ces récits avec d'autant plus d'intérêt que les journaux européens ne pénétraient pas dans notre colonie à cette époque, et que ceux qui y étaient publiés avaient pour consigne de ne reproduire que peu de ces matières propres à intéresser les descendants des Français et des cœurs catholiques.

M. Desjardins avait connu M. l'abbé Raimbault à Orléans et à Beaujency, jolie petite ville, située au fond d'un vallon qui borde la Loire, où, avec ses amis, M. Raimbault avait été à diverses reprises visiter les antiquités, entre autres la tour de Beaujency, le grand pont et les autres merveilles que les curieux revoient encore avec intérêt. Il l'avait dans une autre occasion interrogé publiquement. C'était à un des examens annuels au collège d'Orléans ; aussi le reconnut-il dès son arrivée à Québec, et se hâta-t-il de l'introduire à l'Evêque Diocésain, Monseigneur Hubert, et au clergé de la ville. Il le présenta avec empressement à Monseigneur Pierre Denaut, Evêque de Canathe, qui faisait sa résidence ordinaire à Longueuil, mais qui, en ce moment, arrivait à Québec pour y prêter le serment d'office comme coadjuteur de l'Evêque. Cet illustre prélat honora l'abbé Raimbault de la confiance la plus entière. Il respectait en lui l'étranger, le persécuté par la haine des ennemis du Christ, l'homme dévoué qui avait souffert pour conserver la pureté de la foi. De son côté, le jeune abbé se montra digne de la cause qu'il avait si généreusement embrassée.

Cependant, cet homme dévoué n'avait pas souffert les rigueurs de l'exil et les tribulations de toutes sortes auxquelles il avait été exposé pour consentir à rester oisif sur la terre étrangère. Il désirait quelque emploi. Toujours modeste, il attendit l'heure avec patience ; et, toujours

réser
Les
détou
contin
geme
Mo
à Lor
reçut
haute
la m
s'acqu
talent
toute
il aim
ciel d
Le
mineu
Longu
la reti
Le
lender
jour o
eut tou
Que
ce pré
les dor
Quels
de la p
sa glo
le ciel
amples
entrep
lations
tecteur
de son

endus réforma-
avaient assumé
des affaires de

s d'intérêt que
ans notre colo-
publiés avaient
e ces matières
rançais et des

bault à Orléans
nd d'un vallon
Raimbault avait
entre autres la
s merveilles que
l'avait dans une
l'était à un des
si le reconnut-il
e l'introduire à
au clergé de la
seigneur Pierre
dence ordinaire
rivait à Québec
coadjuteur de
Raimbault de la
ni l'étranger, le
Christ, l'homme
pureté de la foi.
ne de la cause

pas souffert les
ites sortes aux-
rester oisif sur
loi. Toujours
; et, toujours

réserve, il se montra néanmoins constamment prêt à l'action. Les convulsions politiques de son pays n'avaient pas pu le détourner de sa vocation au sacerdoce; malgré les dangers continuels, il y fut toujours fidèle. Aussi que de dédommagements l'attendaient!.....

Monseigneur l'Evêque de Canathe emmena M. Raimbault à Longueuil, afin de le préparer aux saints ordres. Il le reçut pour hôte à sa table et sous son toit. Il avait une haute idée de sa vertu; aussi, ce jeune abbé vivait-il de la manière la plus édifiante. D'ailleurs, M. Raimbault s'acquittait bientôt l'estime générale par ses lumières, par ses talents, et surtout par sa grande modestie, remarquable en toute occasion. Pensif, mélancolique, ou plutôt recueilli, il aimait le silence et ne pouvait se lasser de remercier le ciel de toutes les faveurs dont il avait été l'objet.

Le 19 juillet 1793, M. l'abbé Raimbault reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat dans l'église paroissiale de Longueuil; et, sur l'avis des Supérieurs, il continua, dans la retraite, à se préparer aux autres ordres.

Le 25 du même mois, M. Raimbault fut fait diacre, et, le lendemain, il fut élevé à la dignité du sacerdoce. C'était le jour où l'église célèbre la fête de sainte Anne, pour laquelle il eut toujours une singulière dévotion.

Quelles suaves émotions dût éprouver, en ce jour solennel, ce prêtre fervent, généreux et persévérant, lorsqu'il reçut les dons de Dieu avec l'imposition des mains du Pontife! Quels doux sentiments durent agiter son cœur tout pénétré de la grandeur du sacerdoce! Il comprenait son bonheur et sa gloire en devenant le ministre de celui à *qui appartient le ciel des cieux*. (Ps. 113. v. 25.) Tantôt il appelle les plus amples bénédictions du Seigneur sur les œuvres qu'il va entreprendre, tantôt *il remercie Dieu qui l'a retiré des tribulations, et qui a mis fin à ses épreuves, le priant d'être son protecteur et son refuge*. (Ps. 4. v. 1.) Que de fois, dans la ferveur de son âme, il renouvelle les protestations de persévérer

VIII.

Si l'individu est, quelque temps après, déclaré dément
 de quelque manière que ce soit, il se trouve en
 conséquence affecté par décret que par institution. Il y a
 cette application, cette position, avec laquelle il faut toute
 chose, et surtout son caractère, son caractère de l'homme
 d'être dans le langage de l'individu, et c'est pour
 cela que le M. de l'homme, qu'il se trouve dans
 l'application de l'individu, et c'est pour cela que
 par le décret, au moment de la déclaration d'être
 dément, et c'est pour cela que, au moment de la
 déclaration, on ne peut pas dire que l'individu
 est, au moment de la déclaration, et c'est pour
 cela que, au moment de la déclaration, on ne
 peut pas dire que l'individu est, au moment
 de la déclaration, et c'est pour cela que, au
 moment de la déclaration, on ne peut pas
 dire que l'individu est, au moment de la
 déclaration, et c'est pour cela que, au moment
 de la déclaration, on ne peut pas dire que
 l'individu est, au moment de la déclaration,

Le décret est-il applicable à l'individu qui est
 déclaré dément, et c'est pour cela que, au
 moment de la déclaration, on ne peut pas
 dire que l'individu est, au moment de la
 déclaration, et c'est pour cela que, au moment
 de la déclaration, on ne peut pas dire que
 l'individu est, au moment de la déclaration,

Le décret est-il applicable à l'individu qui est
 déclaré dément, et c'est pour cela que, au
 moment de la déclaration, on ne peut pas
 dire que l'individu est, au moment de la
 déclaration, et c'est pour cela que, au moment
 de la déclaration, on ne peut pas dire que
 l'individu est, au moment de la déclaration,

Le décret est-il applicable à l'individu qui est
 déclaré dément, et c'est pour cela que, au
 moment de la déclaration, on ne peut pas
 dire que l'individu est, au moment de la
 déclaration, et c'est pour cela que, au moment
 de la déclaration, on ne peut pas dire que
 l'individu est, au moment de la déclaration,

Le décret est-il applicable à l'individu qui est
 déclaré dément, et c'est pour cela que, au
 moment de la déclaration, on ne peut pas
 dire que l'individu est, au moment de la
 déclaration, et c'est pour cela que, au moment
 de la déclaration, on ne peut pas dire que
 l'individu est, au moment de la déclaration,

de service. C'est que de tout temps, en cette circonstance, on a solennellement tenu pour la cause de la religion. Plus tard, comme on le verra, les déclarations de M. de La Rochefoucauld ne furent pas sans influence sur les dispositions de la Convention nationale, et les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes. Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes. Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes.

Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes. Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes. Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes.

M. de La Rochefoucauld avait une grande influence sur les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes. Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes.

Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes. Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes. Les principes de la Constitution de 1791, qui furent alors adoptés, furent en grande partie le résultat de ces principes.

étaient bien propres à le considérer et à le flatter. Aussi, exprimés, et tout temps, la vive reconnaissance dont il était pénétré pour une conduite si généreuse à son égard. Enfin, l'honneur de servir et les attentions dont on avait à son endroit, le dédommagement pour toutes les souffrances qu'il avait éprouvées pendant plusieurs années.

Il revint au camp de Québec le lendemain de son départ de la Nouvelle-France, après un long voyage par terre, revêtu de l'habit de capitaine de frégate, et revêtu de toutes les honneurs de son grade. Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade. Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade. Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade.

Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade. Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade. Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade.

Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade. Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade. Il fut reçu par le gouverneur, et par les officiers de son régiment, avec les honneurs de son grade.

IX.

Il est dit que le Seigneur de la terre est le Seigneur de la mer et de la montagne. Il est dit que le Seigneur de la mer est le Seigneur de la montagne et de la terre. Il est dit que le Seigneur de la montagne est le Seigneur de la terre et de la mer.

Il est dit que le Seigneur de la terre est le Seigneur de la mer et de la montagne. Il est dit que le Seigneur de la mer est le Seigneur de la montagne et de la terre. Il est dit que le Seigneur de la montagne est le Seigneur de la terre et de la mer.

Il est dit que le Seigneur de la terre est le Seigneur de la mer et de la montagne. Il est dit que le Seigneur de la mer est le Seigneur de la montagne et de la terre. Il est dit que le Seigneur de la montagne est le Seigneur de la terre et de la mer.

Il est dit que le Seigneur de la terre est le Seigneur de la mer et de la montagne. Il est dit que le Seigneur de la mer est le Seigneur de la montagne et de la terre. Il est dit que le Seigneur de la montagne est le Seigneur de la terre et de la mer.

Il est dit que le Seigneur de la terre est le Seigneur de la mer et de la montagne. Il est dit que le Seigneur de la mer est le Seigneur de la montagne et de la terre. Il est dit que le Seigneur de la montagne est le Seigneur de la terre et de la mer.

supplément de la loi ou verticalement par le droit de répression législative
ment de la police et de la justice, et qu'il se propose de
mettre souvent à contribution

Non seulement à partir de la date de la loi, mais de la
promulgation de la loi. Les lois citées qui n'ont
pas été publiées dans le Journal officiel ne sont pas
applicables. Elles qui n'ont pas été publiées dans le
Journal officiel ne sont pas applicables. Elles qui n'ont
pas été publiées dans le Journal officiel ne sont pas
applicables.

Il est à noter que les lois citées dans le Journal officiel
sont applicables à partir de la date de la loi, et non de la
promulgation de la loi. Les lois citées qui n'ont pas
été publiées dans le Journal officiel ne sont pas applicables.
Elles qui n'ont pas été publiées dans le Journal officiel
ne sont pas applicables.

Il est à noter que les lois citées dans le Journal officiel
sont applicables à partir de la date de la loi, et non de la
promulgation de la loi. Les lois citées qui n'ont pas
été publiées dans le Journal officiel ne sont pas applicables.
Elles qui n'ont pas été publiées dans le Journal officiel
ne sont pas applicables.

Il est à noter que les lois citées dans le Journal officiel
sont applicables à partir de la date de la loi, et non de la
promulgation de la loi. Les lois citées qui n'ont pas
été publiées dans le Journal officiel ne sont pas applicables.
Elles qui n'ont pas été publiées dans le Journal officiel
ne sont pas applicables.

Il est à noter que les lois citées dans le Journal officiel
sont applicables à partir de la date de la loi, et non de la
promulgation de la loi. Les lois citées qui n'ont pas
été publiées dans le Journal officiel ne sont pas applicables.
Elles qui n'ont pas été publiées dans le Journal officiel
ne sont pas applicables.

At the time of the meeting, the committee was composed of the following members:

The committee was organized on the 15th day of January, 1911, and its first meeting was held on the 22nd day of the same month. The committee was organized to study the problem of the... (text is very faint and difficult to read)

The committee was organized to study the problem of the... (text is very faint and difficult to read)

The committee was organized to study the problem of the... (text is very faint and difficult to read)

The committee was organized to study the problem of the... (text is very faint and difficult to read)

The committee was organized to study the problem of the... (text is very faint and difficult to read)

The committee was organized to study the problem of the... (text is very faint and difficult to read)

The committee was organized to study the problem of the... (text is very faint and difficult to read)

... (faint text) ...

... (faint text) ...

... (faint text) ...

... (faint text) ...

Il primo punto riguarda l'aspetto organizzativo e gestionale dell'azienda, che deve essere in grado di affrontare le sfide del mercato e di garantire la redditività. Il secondo punto riguarda l'aspetto tecnologico, che deve essere in grado di sfruttare le nuove tecnologie e di migliorare l'efficienza dei processi. Il terzo punto riguarda l'aspetto umano, che deve essere in grado di attrarre e trattenere i talenti e di creare un ambiente di lavoro positivo.

Il quarto punto riguarda l'aspetto finanziario, che deve essere in grado di garantire la sostenibilità economica dell'azienda e di attrarre i finanziatori. Il quinto punto riguarda l'aspetto ambientale, che deve essere in grado di adottare pratiche sostenibili e di ridurre l'impatto ambientale. Il sesto punto riguarda l'aspetto sociale, che deve essere in grado di contribuire al benessere della comunità e di adottare pratiche etiche.

Il settimo punto riguarda l'aspetto di marketing, che deve essere in grado di identificare le opportunità di mercato e di raggiungere i clienti. Il ottavo punto riguarda l'aspetto di ricerca e sviluppo, che deve essere in grado di innovare e di creare nuovi prodotti e servizi. Il nono punto riguarda l'aspetto di compliance, che deve essere in grado di rispettare le leggi e i regolamenti. Il decimo punto riguarda l'aspetto di comunicazione, che deve essere in grado di comunicare in modo efficace e di costruire una buona reputazione.

Il undicesimo punto riguarda l'aspetto di gestione del rischio, che deve essere in grado di identificare i rischi e di adottare misure per mitigarli. Il dodicesimo punto riguarda l'aspetto di gestione delle risorse umane, che deve essere in grado di organizzare e gestire il personale in modo efficiente. Il tredicesimo punto riguarda l'aspetto di gestione delle relazioni con i fornitori, che deve essere in grado di negoziare i migliori prezzi e di garantire la qualità delle forniture.

quodammodo est in seipso... et in seipso est... et in seipso est...

Et sic patet quod... et sic patet quod... et sic patet quod...

Et sic patet quod... et sic patet quod... et sic patet quod...

Et sic patet quod... et sic patet quod... et sic patet quod...

Et sic patet quod... et sic patet quod... et sic patet quod...

Et sic patet quod... et sic patet quod... et sic patet quod...

Et sic patet quod... et sic patet quod... et sic patet quod...

quodlibet, etiam si non sit in re, sed in intellectu, non potest dici esse in re, sed in intellectu.

¶ Item, si dicitur quod aliquid est in re, non potest dici esse in intellectu, sed in re, etiam si non sit in re, sed in intellectu, non potest dici esse in re, sed in intellectu.

¶ Item, si dicitur quod aliquid est in re, non potest dici esse in intellectu, sed in re, etiam si non sit in re, sed in intellectu, non potest dici esse in re, sed in intellectu.

¶ Item, si dicitur quod aliquid est in re, non potest dici esse in intellectu, sed in re, etiam si non sit in re, sed in intellectu, non potest dici esse in re, sed in intellectu.

¶ Item, si dicitur quod aliquid est in re, non potest dici esse in intellectu, sed in re, etiam si non sit in re, sed in intellectu, non potest dici esse in re, sed in intellectu.

¶ Item, si dicitur quod aliquid est in re, non potest dici esse in intellectu, sed in re, etiam si non sit in re, sed in intellectu, non potest dici esse in re, sed in intellectu.

discours de la circonstance; mais, sur les raisons délicates qu'il alléguait, M. Gadioux, vicaire-général, fut chargé de cette tâche. Talents, science et bonne volonté, toutes les conditions du succès, auquel il était déjà accoutumé, se trouvaient bien en lui, mais s'étant trouvé malade en ce temps de fête et de jubilation pour le district, ce dignitaire ne put pas prendre part à la solennité du jour, et M. Raimbault dût le remplacer.

A l'entrée de l'édifice, dans le vestibule même, l'orateur, dont l'émotion était visible, s'avança vers l'Evêque pour avertir Sa Grandeur qu'elle n'entrait pas dans une maison étrangère, mais qu'elle se trouvait chez Elle dans ce modeste asile des muses, au milieu d'un nombreux clergé auquel cette institution était si redevable. Il reconnut respectueusement que c'était au nom du diocèse que Sa Grandeur venait prendre possession d'un établissement destiné à être une pépinière de sujets pour le clergé et pour tous les rangs de la société.

Après cette respectueuse mais brève allocution, le prélat fut introduit processionnellement dans la chapelle du collège dont il fit la bénédiction; et M. le Supérieur étant monté à la chaire, prononça un discours bien approprié à la circonstance. La modestie de l'auteur l'a toujours dérobé aux amis de l'éducation, mais nous croyons devoir le reproduire (α), tant pour faire connaître les commencements de cette belle institution, que pour faire ressortir la manière éloquente de M. Raimbault. L'orateur sut puiser dans les souvenirs du passé, mêlés au spectacle du présent, des rapprochements qui faisaient espérer hautement pour l'avenir de ce précieux établissement.

Le nouvel édifice, élevé à la religion et aux lettres, présentait une façade d'environ deux cent quatre-vingt-seize pieds en longueur, sur une largeur de cinquante pieds. La

(α) L'auteur a cru devoir reproduire ce discours, qu'on trouvera à la fin de ce volume.

chapelle, qui occupe une des ailes, a soixante-cinq pieds de long sur environ trente de large. Cette bâtisse spacieuse et solide est environ à cent cents pieds en arrière de l'ancien collège ; elle est en face de la rivière Nicolet, qui borde en front les terrains qu'elle occupe. Elle est divisée en salles de diverses grandeurs, en chambres, en corridors convenables aux divers offices, qui en font un logement simple, mais commode, bien aéré, et parfaitement adapté à sa destination littéraire et scientifique, sous les auspices de la religion.

M. l'abbé Rimbault avait déployé une grande énergie dans l'accomplissement de cette œuvre si importante, en activant les travaux, et en les surveillant incessamment.

Cette maison, pour laquelle il avait montré un si généreux dévouement et une si constante prédilection, M. le curé de Nicolet ne l'oublia pas dans ses dernières dispositions. Il lui légua sa bibliothèque, choisie avec tant de goût, son modeste mobilier, et tout ce qu'il possédait, sauf le peu qu'il jugea à propos de distraire pour des legs charitables. Au reste, M. Rimbault n'était pas riche. Ouvrier de la pensée, ministre de l'autel, il n'avait pas fécondé son sillon pour la terre.

On a dit que c'était avec tout l'appareil et toutes les démonstrations de la joie, de la gratitude et du respect, que M. Rimbault avait reçu le comte Dalhousie à Nicolet ; ce n'était pas, au reste, la seule fois qu'il y recevait le représentant de son souverain en cette province. Cette réception se faisait toujours d'une manière pompeuse, avec toute la grâce et toute la magnificence que les circonstances permettaient ; au milieu des troupes de citoyens, aux accents de la musique et des chants les plus joyeux, rien n'était fait à demi. Façade du collège décorée, illuminations dans la soirée, drapeaux déployés, discours appropriés, tout était mis en œuvre tant pour disposer les élèves au respect envers les autorités que pour les prévenir elles-mêmes en

honneur de la belle institution à laquelle il présidait ; on peut dissiper les préventions des personnes d'une autre croyance et pour satisfaire le goût des amis des institutions de la colonie. Sir Robert Shore Milnes et Sir Georges Prevost se sont plus à donner en maintes occasions des preuves de la haute satisfaction qu'ils avaient éprouvée, en visitant Nicolet et les superbes édifices qui embellissent les rives si charmantes de la rivière aux méandres si rians. Lord Dalhousie fut accueilli avec plus de pompe, parce que l'institution avait grandi et se trouvait mieux pourvue ; d'ailleurs, c'était par son entremise que la charte d'incorporation du collège avait été octroyée par le glorieux monarque Georges III, en 1820, à la demande spéciale de l'immortel évêque Plessis.

Ce serait ici le lieu de signaler la noble conduite de M. l'abbé Rimbault aux jours d'examens, de distributions de prix, aux fêtes annuelles, toujours simples, mais toujours si touchantes, et si éminemment frappées au coin religieux et social. Au milieu d'une assemblée nombreuse et choisie, M. le Supérieur, avec un tact exquis, plaçait les notabilités du clergé, de la magistrature, etc. Et la parole du digne pasteur faisait toujours une heureuse impression sur les esprits et sur les cœurs. Aux enfants, il donnait les encouragements les plus paternels, les conseils les plus tendres ; il savait rehausser avec adresse le mérite toujours humble, et faire briller le talent solide, toujours si modeste. Enfin, dans tous les détails de ces fêtes, M. le Supérieur se conduisait en père, en ami de la jeunesse studieuse.

Pour être si dévoué à cette précieuse institution, M. Rimbault ne négligeait en rien ce qui pouvait améliorer la condition de ses ouailles. Il surveillait exactement les écoles qu'il établissait dans sa paroisse, et s'occupait sans relâche du bonheur et des besoins des plus humbles de ses paroissiens. Il employait son crédit, son influence, pour leur obtenir quelque jouissance ou quelque amélioration. Ce

son père encourageait l'agriculture, et donnait l'exemple de l'exactitude et de la précision dans les travaux, en tenant ses terres dans un état de culture profitable au collège. Ses jardins fournissaient avec profusion les fleurs et les verdure qui ornent les autels, lors des fêtes publiques qui se reproduisaient assez souvent au Séminaire, en présence des visiteurs et des amis de l'établissement. Ah! s'il lui était donné de se retrouver dans cette maison, fruit de ses longs travaux, il aurait la consolation de voir que l'esprit de foi qui l'a animé dans toutes ses œuvres s'est heureusement perpétué dans ceux qui lui ont succédé; et qu'en outre la même bienveillante urbanité, la même affabilité y accueille, disons mieux, y attire constamment des visiteurs distingués de toutes les parties de la province et même de l'étranger! Bénissons la Providence qui a conservé à la tête de cet établissement des hommes si éminemment qualifiés pour l'important ministère qui leur est dévolu.

Le soin de son église, ses décorations, ses embellissements occupaient beaucoup le digne curé de Nicolet. Il s'était plu à l'agrandir d'abord, à y ajouter des tours et des clochers, à l'orner, à la pourvoir de meubles, de vases sacrés et de riches ornements, afin qu'elle fût à la hauteur des célébrations religieuses qui y ramenaient, plusieurs fois dans l'année, l'Evêque diocésain, toujours accompagné d'un assez nombreux cortège de prêtres. En 1822, le digne curé avait tout préparé dans son église pour donner le plus grand éclat possible à la consécration épiscopale de M. Provencher, né dans cette paroisse, et l'un des plus anciens élèves du collège. Il avait d'abord été réglé que la cérémonie aurait lieu dans l'église paroissiale de Nicolet. Les vœux du respectable curé ne purent pas néanmoins être exaucés, son espérance fut déçue. L'Evêque de Québec avait été forcé de revenir sur sa décision par des considérations plausibles sans doute, mais qu'il serait inutile d'énumérer ici. La cérémonie eut

lieu dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, le 12 mai 1822.

Un orgue superbe, qui faisait autrefois l'ornement de l'église paroissiale de Montréal, dont la variété des jeux, la douceur des sons, fait encore aujourd'hui les délices des connaisseurs, fut acquis par le digne curé, jaloux de relever avec l'harmonieux instrument l'éclat des solennités et la pompe des fêtes, comme aussi d'attirer les étudiants du collège aux règles de la musique et aux suaves accents de ce délicieux instrument.

Mais ce qu'on admirait plus généralement dans l'église de Nicolet, c'était la riche collection de tableaux que ce digne ecclésiastique y avait réunis, grâce aux soins de son vénérable ami, M. l'abbé Desjardins. Ces toiles, qui décoraient autrefois les sanctuaires des plus beaux temples de France, alors dévastés, trouvèrent refuge dans nos églises, comme les ministres persécutés trouvèrent le repos et la paix à l'ombre de nos autels. Les amateurs aiment encore à visiter cette intéressante petite galerie, dans laquelle la beauté des sujets, la finesse du pinceau, le brillant coloris et les contours ingénieux attestent le mérite des hommes de l'art auxquels la religion en est redevable.

Plusieurs, nous assure-t-on, sont de mains de maîtres, bien qu'aucun ne nous ait paru signé. Ils font grandement honneur à l'école de la peinture française. Ces tableaux étaient souvent visités, lavés et entretenus avec soin. Le vieux curé mettait la main tout le premier à cet ouvrage, ne se contentant pas de le diriger.

Toujours en action, M. Rimbault ne se reposait d'un travail qu'en en poursuivant un autre. Il se livrait au ministère de la chaire lorsqu'il avait passé plusieurs jours à faire descendre le pardon et les bénédictions du ciel sur ceux que le repentir conduisait en foule auprès de lui.

Les autres moments de sa journée étaient donnés à l'étude, surtout à l'étude des livres sacrés ; aussi prêchait-

il non-seulement le petit troupeau qu'il était chargé d'instruire et de protéger contre les excès du temps, mais encore les retraites annuelles du Séminaire comme aussi au monastère des religieuses Ursulines ; et, dans bien des églises, on avait le plaisir de l'entendre aux nouvelles, aux quarante-heures, et son empressement à secourir le zèle de ses confrères et la piété des fidèles le plaçait bien haut dans l'estime de tous.

Sa correspondance avec les évêques de Québec, relativement à la gestion des affaires de cette magnifique institution, qui prenait, sous les auspices du chef de l'Église du Canada, des développements si merveilleux, attesterait la sollicitude, la générosité des sentiments et la bonté de cœur de ce vertueux prêtre. Les détails sur le personnel de la maison, sur les élèves, sur les aptitudes des uns, sur les dispositions des autres et sur le progrès de tous montreraient la hauteur de ses vues et ses espérances sur la jeunesse qui l'entourait. S'il nous était donné de reproduire certaines parties de ses correspondances, on verrait comme il multipliait les moyens d'encourager la timidité des uns et de faire apprécier les heureuses qualités des autres ; on verrait que sa vigilance s'étendait à tous et que sa bonté toute paternelle n'excluait personne. S'il négligeait, par modestie, de dire la part qu'il avait prise aux travaux des élèves et à l'avancement des affaires de la maison, il aimait à signaler les efforts des individus, il indiquait ce qu'il voyait et ce qu'il discernait dans chacun de profitable aux autres.

Enfin, pendant bien des années, M. l'abbé Rimbault fut associé aux travaux de son évêque dans l'administration de la maison de Nicolet, les allégeant par son exquise urbanité, les partageant par un concours sincère et efficace, d'autant plus utile qu'il ne s'imposa jamais et qu'il savait y mêler ce tact délicat, cet esprit de déférence que rien ne peut remplacer dans les relations ordinaires.

XII.

Monsieur Rimbault était le conseiller d'un bon nombre de ses confrères auxquels il rendait tous les services que leur position réclamait, avec une bienveillance que rien ne pouvait altérer. Mais c'est surtout aux prêtres Français exilés qu'il servait de père, de moniteur et de guide, avec un empressement qui ne se lassait jamais.

Monsieur Plessis, qui avait pour M. Rimbault un grand respect, provenant de la confiance qu'il reposait en lui, avait réuni auprès du vertueux ecclésiastique, dans le district des Trois-Rivières, bon nombre de prêtres Français que la tourmente révolutionnaire avait poussés sur nos rives hospitalières. Leur âme, leurs paroles, leurs forces, leur énergie se trouvaient confondues dans les mêmes travaux. On eût dit que le grand prélat eût voulu que ces témoins de leurs infortunes mutuelles fussent, jusqu'à l'heure suprême, les consolateurs les uns des autres. Ils jouissaient de la sérénité de leur patrie adoptive, après avoir été les douloureux témoins des horreurs de leur ancienne patrie. On avait appelé, dans le temps, la partie du diocèse qu'ils desservaient « la petite France, » comme on aimait à désigner du même nom, en Ecosse, après le retour de la Reine Marie, le groupe de maisons qu'occupaient, près de Craig-Millar-Castle, les Français qui l'y avaient accompagnée (a).

Cette glorieuse troupe, digne d'être associée aux martyrs de la foi, puisque, selon la doctrine de saint Augustin :

(a) Cette désignation s'est conservée jusqu'à nos jours, dit un historien d'Ecosse (*Fullarton, tome 1er, page 286*).

« multipes non facit parva, sed causa » (a), se composait de prêtres venus de divers diocèses de France, qui se signalèrent par leur dévouement à l'Église du Canada. On y comptait :

1^o M. Orfroi, né à la Flèche, en Anjou, longtemps curé de Notre-Dame de la Pointe du Lac, homme d'une piété sincère et éclairée et d'une conduite pleine de sagesse, qui lui conciliait tous les cœurs. Sa charité était sans bornes. Il avait, avec un zèle fortement animé de l'esprit de son ministère, desservi l'église de cette colonie pendant cinquante ans (b) :

2^o L'abbé Courtain (c), curé à Gentilly, où il se montra rempli de toutes les qualités qui font l'homme de bien et le saint ministre des autels. Ses infirmités l'empêchèrent longtemps de se livrer aux soins extérieurs du ministère ; mais il donnait tout son temps aux exercices de piété ;

3^o A Bécancour, M. François Lejantel, du diocèse d'Avranches (Normandie), d'abord missionnaire aux îles Saint-Pierre-Miquelon, où la révolution vint le prendre au milieu de ses ouailles qu'il édifiait constamment, malgré les plus rudes épreuves. En 1819, il fut appelé à la cure de Bécancour (d). Modeste et régulier, il y travaillait en silence au salut du troupeau qui lui avait été confié.

(a) Saint Augustin, Serm. II. in Ps. 34, n. 13.

(b) M. Urbain Orfroi, curé à la Visitation de la Pointe du Lac, en 1796, après avoir été quelque temps vicaire, à Saint-Laurent, près de Montréal, a été curé aux Trois-Rivières, de 1812 à 1819. Il fut ensuite successivement curé de Saint-François et de Saint-Pierre de la Rivière du Sud et de Saint-Valier, où il est mort au mois d'octobre, 1846, à l'âge de 81 ans. Il avait été 4 ans en Angleterre.

(c) M. Claude-Gabriel Courtain était arrivé en cette colonie en 1765, il est décédé à Saint-Edouard de Gentilly, le 16 août 1832.

(d) M. l'abbé Lejantel fut d'abord agrégé au Séminaire du Saint-Esprit. Des îles de Saint-Pierre de Miquelon, il passa aux Îles de la Magdelaine qu'il desservit jusqu'en 1819. C'est alors qu'il fut placé à Bécancour, où il travailla avec un zèle qui ne se ralentit jamais, jusqu'en 1833, qu'il demanda sa retraite. M. Lejantel mourut à Bécancour, en 1836, âgé de 77 ans et sept mois.

4° M. l'abbé Gibert, prêtre du diocèse de Coutances, qui soutint l'exil, et toutes ses épreuves, avec le courage et même la gaieté que donnent la fervour de la foi et la pureté de conscience (a).

5° L'abbé Charles-Vincent Fournier, curé de la paroisse de Saint-Antoine de la Baie du Fève, le compagnon d'études, d'armes et d'exil de M. Raimbault, qu'il chérissait comme son frère, et auquel il fournissait des secours qui l'aidaient à multiplier ses largesses (b).

6° M. l'abbé Ciquart, placé à Saint-François du Lac, qui tenait à ses ouailles un langage si affectueux et si pastoral (c).

7° M. Boyer, d'une ancienne famille de l'Anjou, émigré en cette colonie en 1796, sur l'invitation de M. le grand-vicaire Descheneaux. Il desservit successivement les paroisses de Saint-Sulpice, de Sorel, de Saint-André, de Pointe du Lac, et mourut à Montréal, en 1847, à quatre-vingt-trois ans. Il fut le dernier survivant de cette pieuse phalange qui put recevoir ici-bas l'expression de la reconnaissance des enfants de l'Église du Canada.

8° M. de Saint-Marc, du diocèse d'Alby, était attaché à la desserte de la paroisse de Sainte-Magdelaine du Cap (d).

9° M. l'abbé de Calonne, dont personne aux Trois-

(a) M. Pierre Gibert mourut, en 1824, à Saint-Michel de Yamaska.

(b) L'abbé Fournier, né à Orléans, séjourna quelque temps en Angleterre avant de passer en cette colonie. Une famille opulente de Londres s'estima heureuse de se l'attacher comme précepteur. Malgré les avantages qu'il se pouvait promettre de la riche position qu'on lui offrait, il aima mieux se donner au service des autels. Il mourut à la Baie du Fève, au mois de mai 1839.

(c) M. Ciquart fut ordonné prêtre au mois de mai 1781; il vint en cette colonie en 1783, et mourut en septembre 1824. C'était un prêtre plein de fervour et qui se dévoua au saint ministère avec un zèle constant et vraiment apostolique.

(d) Ce bon ecclésiastique fut bientôt forcé de repasser en France, sa santé ne pouvant pas se faire au climat de ce pays. Il partit en juin 1802. M. Jos. Jn. de Saint-Marc était en cette colonie depuis 1796. Lorsqu'il arriva en ce pays, il était prêtre depuis près de onze ans, ayant été ordonné le 1er novembre 1785.

l'homme s'a cultivé l'exercice du cœur, l'esprit amiable, l'attachement à tous les devoirs de son état et le zèle pour toute espèce de bonnes œuvres. Né à Douai, en 1742, d'abord attaché à la magistrature, il avait quitté cet emploi pour se consacrer au service des autels. On aime à se rappeler qu'il avait longtemps étudié à Saint-Sulpice de Paris.

Son frère, Alexandre, après avoir été successivement maître des requêtes, intendant de Metz et de Lille, fut, en 1783, élevé à la charge de contrôleur des finances du royaume de France. Il voulut en vain élever cet ecclésiastique accompli aux plus hautes dignités de l'Eglise; la modestie de celui-ci s'y refusa toujours. L'abbé fut pourvu néanmoins de l'Abbaye Commendataire de Saint-Père de Melun. Son activité et sa présence d'esprit furent plus d'une fois utiles au ministre d'Etat. Homme d'esprit, caractère aimable, il se faisait admirer par sa politesse dans la plus haute société; mais enfin, dégoûté du monde, le pieux abbé, se reprochant les moments qu'il avait donnés aux choses et aux affaires terrestres, se consacra à des soins plus relevés et plus dignes de son caractère. Il puisait dans la prière le courage dont il avait besoin, et cachait sous un front serein ses souffrances et ses épreuves (a).

En mentionnant ici M. l'abbé de Calonne, nous y trouvons occasion de parler des travaux littéraires de M. Raimbault, et nous nous donnerons bien garde de la manquer. Sa plume exercée laissait parfois échapper de charmantes pièces de poésie, et, dans certaines circonstances, l'on devait à sa verve, à son esprit observateur, à sa grande sensibilité, des allocutions semées de mots heureux. Dans la chaire sacrée, sa parole onctueuse, pressante, et dont la ferveur échauffait les cœurs, portait la conviction et l'émotion dans l'âme des fidèles. Outre ces productions, nées au gré de mille circonstances, il nous a laissé des travaux littéraires

(a) M. l'abbé de Calonne est mort aux Trois-Rivières, le 16 octobre 1822, à l'âge de quatre-vingts ans.

plus importante, mais qu'il serait trop long d'ombrager en. Lorsque le vénérable abbé de Calonne mourut, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, M. le supérieur du collège de Nicolet fut invité à faire l'oraison funèbre de l'illustre et cher défunt, décidé en odour de sancte.

Au milieu d'une affluence considérable de citoyens, M. Rimbault prononça, avec une émotion vraie, une allocution toute de sentiment, qui révéla à la fois les vertus de l'illustre et pieux personnage, comme aussi les qualités de l'orateur et son rare talent pour ce genre d'éloquence. Bien que la modestie de l'auteur ait jusqu'ici soustrait aux lecteurs cette production si hautement intéressante, nous sommes heureux de leur faire partager les émotions que nous avons nous-même éprouvées en la lisant (a).

Un peu plus de trois ans après, Monseigneur Plessis étant mort (b), M. l'abbé Rimbault fut appelé à prononcer, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, l'éloge de l'illustre prélat, à la suite d'un service chanté pour le repos de son âme. Son discours, écho de tant d'âmes affligées par cet événement, et qu'ont répété les interprètes de la douleur publique, chargés de rappeler les titres de l'immortel prélat aux regrets des enfants de l'Eglise du Canada, a été imprimé, tout récemment, dans un recueil littéraire.

Il trace à grands traits les actes nombreux, les vertus éminentes, les œuvres saintes qui ont occupé le grand évêque pendant toute sa belle carrière. La parole grave et parfois noblement imagée de l'orateur, révélait de sévères études littéraires. Nul doute que cette oraison funèbre ne soit conservée avec amour par tous les enfants de l'Eglise du Canada, comme par tous les amis de l'histoire et de la littérature. C'était la nuit, dans ses laborieuses veilles,

(a) On la trouvera à l'Appendice, à la fin de cette biographie.

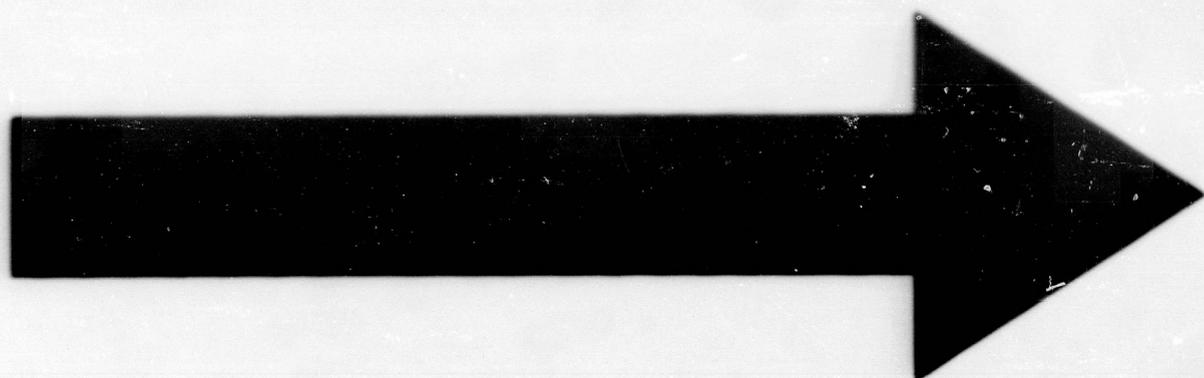
(b) A Québec, dimanche, le 4 décembre 1825.

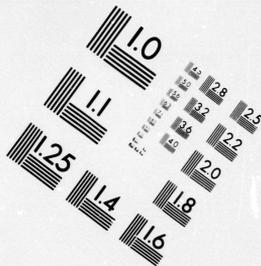
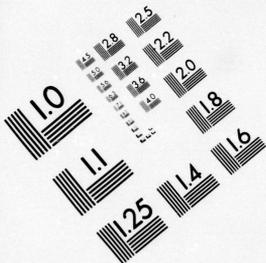
que M. Raimbault décrivait et commentait à son style de prendre les tons, les accents et les tentes de la douleur.

En parlant du séjour passager de M. Raimbault à Liège, nous avons dit qu'il avait une dévotion fervente au Saint-Sacrement. En parcourant cette illustre cité de saint Hubert, arrosée par le sang des martyrs, et qui avait donné des chefs à l'Eglise universelle, M. l'abbé ne visita ni la place Saint-Hubert, ni la place Saint-Lambert, où il eût pu admirer les palais des anciens princes. Non, notre pieux visiteur ne cherchait pas la cathédrale de Saint-Paul, mais bien l'édifice de Saint-Martin. Il traversa, à cet effet, cette ville pour aller prier dans cette église qu'avait visitée si souvent la vierge du Seigneur, sainte Julienne, élevée par les servantes de Dieu, les hospitalières du Mont Cornillon; sainte Julienne, qui se donna tant de peines pour faire instituer la célébration de la fête du Saint-Sacrement, que l'Evêque de Liège, Monseigneur Robert Torote, autorisa, à la suggestion des Frères Prêcheurs (Dominicains), et que confirma, en 1262, le Pape Urbain IV (a).

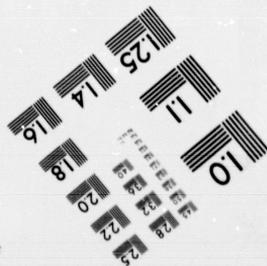
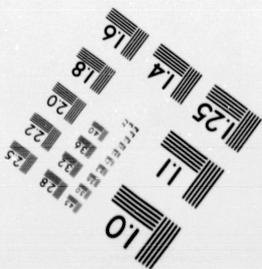
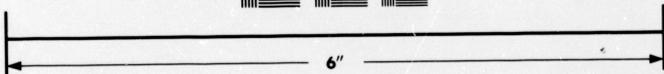
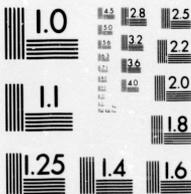
Dès les premières années qu'il fut curé de Nicolet, M. Raimbault mit tout en œuvre pour donner à la fête du Saint-Sacrement une splendeur qu'elle n'avait pas atteinte jusque là, et, chaque année, il enchérissait sur les démonstrations des années précédentes, avec un zèle dont on a conservé la tradition au collège, à la cure et dans toute la paroisse. Il avait même fait faire un petit tableau, qu'on voyait encore, peu d'années avant sa mort, dans ses appartements, représentant la procession du Saint-Sacrement sortant de l'église paroissiale de Nicolet. Cette charmante petite toile, placée entre deux gravures, l'*Incarnation du Verbe* et la *Cène*, produisait un bel effet, et montrait la tendre dévotion de ce pieux pasteur à Jésus-Christ fait chair pour nourrir les siens. Ce petit tableau nous donnait une idée de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet et de ses dépen-

(a) Jacques Pantaléon, archidiacre de Liège, avant sa promotion au Souverain-Pontificat.





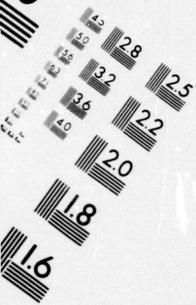
**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0



T



dances à cette époque. Elle attestait le goût de M. Raimbault pour les beaux-arts, et, comme on l'a déjà remarqué, sa grande dévotion envers la Sainte-Eucharistie. On peut dire que, toute sa vie, il avait travaillé à l'embellissement de la maison du Seigneur. Aussi, se plaisait-il à répéter ce mot du psalmiste : « *Domine dilexi decorem domus tuæ.* » Ajoutons que, sur sa demande expresse, ce mot fut gravé sur son tombeau.

Nous nous reprocherions d'omettre, en parlant des œuvres de M. Raimbault, la mention de sa prose « des SS. Anges Gardiens, » qu'il composa, étant curé de la paroisse sous ce vocable, dans le diocèse de Québec. Cette fête, qui se célèbre le 2 octobre, il la solennisait avec toute la pompe possible. La prose que nous mentionnons fut chantée avec l'autorisation de l'Evêque qui l'avait examinée soigneusement. En voici quelques strophes que nous avons copiées, il y a déjà bien des années, du livre du lutrin, et qui nous ont paru notées et écrites de la main de l'auteur. Quelques années après le départ de ce vertueux ecclésiastique de la paroisse qu'il avait desservie avec tant de fruit, Monseigneur Plessis, y étant en visite épiscopale, fit encore chanter cette pièce à l'office du matin ; il l'écoutait toujours avec complaisance.

Hymne en l'honneur des Anges.

Felices, concentibus
Dicite solemnibus
Angelorum gloriam !

Vos, memores putare
Almam vestri psallite
Quam illi agunt custodiam.

In supernis sedibus
Funguntur muneribus
Diversis unanimes.

Numinis Altissimi
Has in terras nuntii
Jussa ferunt alacres.

Heureux protégés ! redites dans
vos chants solennels la gloire de
vos anges.

Oh ! ne l'oubliez pas, chantez la
tendre sollicitude qui veille sur
vous.

Aux célestes demeures
leurs fonctions sont diverses,
mais leurs cœurs sont d'accord.

Messagers allègres et rapides,
ils transmettent à la terre les ordres
« Très-Haut.

Nunc os velant pavidī,
Adorantes cernui,
Nunc hymnos ingeminant.

Præmia victoriæ
Ipsi norunt gratiæ
Et gloriæ Numini.

Pascit eos charitas,
Nuda beat veritas,
Sol verus illuminat.

Qui facit hæc otia
Angelis, nos in viâ
Per hos Deus adjuvat.

Vix puer innascitur
Custos cœlo mittitur
Ne quid hostis noceat.

Stat propè cunabulo
Avertens periculo.
Alumno pervigilat.

Quot monet conciliis,
Quot fovet remediis,
Nauta, tutor medicus.

Si nutes ille timet,
Devias? ecce dolet,
Hic dolor ne pereas.

Sed doluisse parùm,
Porrigit ille manum;
Hic dolor ut redeas.

Haustrâ Dei gratiâ
Victâ patientiâ
Custos unus superest.

Lenta jam justitia
Minitatur fulmina.
Custos obvius adest.

Tantôt, tremblant de respect,
ils se voilent à la figure
et se prosternent en adorant;
tantôt, ils répètent à l'envi leurs
hymnes de louanges.

Le prix de leur victoire,
Ils le reconnaissent, est dû à la grâce,
Et la gloire, à Dieu.

La charité, l'amour céleste est leur
aliment, la vérité sans voile, leur
béatitude, le vrai soleil; le jour qui
les éclaire.

Dieu, qui fait, à ces anges cette
douce paix, ce repos,
nous les envoie pour aides dans notre
route vers lui.

A peine un nouveau-né a vu le jour,
qu'un gardien céleste descend vers
lui, de peur que l'ennemi n'ose lui
nuire.

L'ange, debout près du berceau,
détourne les dangers et veille avec
solicitude sur son petit protégé.

Que de bons conseils insinue, que
de remèdes salutaires applique ce
médecin, ce défenseur, ce guide!

Chancelez-vous? il s'alarme;
déviez-vous du droit chemin? il
s'afflige, il craint de vous voir périr.

Mais il ne s'en tient pas à de sté-
riles alarmes; il vient vous tendre
la main; s'il s'émeut, c'est qu'il
veut vous voir revenir.

Quand la grâce est épuisée, quand
la patience de Dieu s'est lassée,
seul l'ange-gardien reste encore.

Si la justice divine, suspendant
ses lenteurs, vous menace enfin de
ses foudres, à l'instant l'ange-
gardien est là, il se pose à l'encontre
comme un rempart.

Piis cedens artibus,
Si mutes in melius
Quanta causa gaudii!

Particeps lætitiæ
Chorus omnis curiæ
Festa movet canticis.

Pro perditio fleverant,
De reduce nunc ovant,
Tantus amor superis!

O mortalis dignitas!
Cui divina bonitas
Tantos dedit præsidēs.

His ergo gratus amor,
Firma fides sit, honor
Et vota sint et precēs.

Tu, qui facis angelos
Ignes, Deus, frigidos
Nos refove gratiâ.

O beati cœlites,
Simus vestri comites
In perenni patriâ. Amen.

Si, gagné par ses pieux artifices,
vous devenez meilleur;
Oh! quel sujet de bonheur!

Partageant son allégresse,
tous les célestes chœurs font éclater
leurs transports par de joyeux can-
tiques.

Votre perte avait causé leurs lar-
mes, votre retour présent les trans-
porte, tant savent aimer les anges!

O Dignité humaine!
à qui la bonté divine a donné de
pareils protecteurs.

Ferme confiance, honneur,
respect, reconnaissance à nos saints
anges; offrons-leur à la fois nos
prières et nos vœux.

O vous, qui faites vos anges des
feux brûlants, Seigneur, par votre
grâce, réchauffez nos froideurs.

O bienheureux habitants des
cieux, faites que nous partagions
avec vous l'éternelle patrie. Amen.

On voit dans cette pièce des strophes aimables, heureuses et suaves. Toutes paraissent porter le cachet d'une latinité exercée.

Dans le genre profane, pareillement, M. l'abbé Rimbault a remporté de véritables succès littéraires. Il est regrettable que sa modestie nous ait dérobé tant de gracieuses productions. Les petites pièces suivantes feront voir au lecteur combien sont justes les regrets que nous formulons à ce sujet. Voici une occasion, entre autres, où sa muse se sentit provoquée.

Son Excellence le gouverneur Dalhousie, au mois de novembre 1827, avait fait part à quelques amis des beaux-arts, qu'il avait convoqués, à cet effet, aux salles du château Saint-Louis, du projet qu'il avait formé, celui d'élever un

monument à la mémoire des deux guerriers célèbres qui se sont illustrés sous les murs de l'ancienne capitale. Un bureau de direction fut nommé, et fit appel au savoir des hommes de lettres du temps pour se procurer les inscriptions qui devaient orner ce monument.

Plusieurs essais furent présentés, mais M. Rimbault, n'écoutant encore, cette fois, que son désintéressement et sa modestie, envoya, non pas au bureau de direction, mais à une feuille publique, les pièces que nous citons plus bas. Il voulut garder le plus strict incognito pour ne pas ravir aux concurrents le prix qui leur reviendrait. Quelle délicatesse, quelle grâce dans ces procédés !

Nicolet, avril, 1828.

INSCRIPTION POUR LE MONUMENT DE WOLFE ET MONTCALM,

ÉRIGÉ A QUÉBEC, EN 1828.

I

Monscalmus cecidit, sed non ingloriosus ; a quo
 Confisas arces nil nisi mors rapuit.
 Wolfus occubuit victor ; sic sanguine Ducis
 Albion obtinuit mœnia tincta sui.
 Pro patriâ, pro rege, mori quàm dulce decorum !
 His sint digna viris præmia, sera licet.
 Quos simul una dies vidit cecidisse sub armis,
 Una columna ferat nomina juncta simul.

Montcalm est tombé, mais non sans gloire ; la mort seule peut lui ravir ces murs que protégeait son bras.

Wolfe meurt vainqueur ; et Albion ne put arborer son drapeau que sur des murs teints du sang de son général.

Qu'il est doux, qu'il est beau de mourir pour la patrie et pour son roi ! Digne, mais hélas ! trop tardive récompense de nos deux héros.

Un même jour les a vus tomber au champ d'honneur, qu'une même colonne reçoive et garde réunis leurs noms.

II

Wolffo et Monticarmo, viris heroico funere claris,
 De patriâ suâ æquè meritis,
 Quorum unum infaustum flevit Gallia
 Flevit et alterum victorem Albion, hunc lapidem,
 Provincia Canadensis grata, dicabat
 Anno.....

A deux héros fameux par leur mort héroïque,
 Et de mérites égaux envers leurs patries, dont l'un dans son malheur,
 eut les larmes de la France,
 Et l'autre en sa victoire fit pleurer Albion.
 A Wolfe et à Montcalm,
 Le Canada reconnaissant consacre cette pierre.
 L'an.....

III

Miror inaccessis suspensas rupibus arces ;
 Miror eas potuisse capi sive arte, vel armis,
 Dum duce impavido tectas et milite forti ;
 Tela struunt cædem dum mille tonantia circum,
 Quis tantas moles, præruptaque scandere saxa
 Audeat ? Wolfus adest, qui mœnia, classe relicta,
 Expugnare ardens, ea jam tenet alta triumphans.
 Prælia miscentur ; fatali vulnere tactus
 Monscalmus cecidit. Lugentes cedite, Galli,
 Cedite, sed tanto debetur victima duci.
 Wolfus et occubuit victor : sic gaudia luctu
 Turbantur ; partam caro sic sanguine palmam
 Obtinere sui. Nunc ætas postera laudes
 Heroum dignas, præclaraque funera dicat.
 Gloria quos eadem junxit, nunc nomina grati
 Amborum aspiciant simul uno marmore cives.

Suspendue sur ces rochers inaccessibles, j'admire cette citadelle.
 Comment ? par quel art ? par quelles armes, a-t-elle pu devenir la proie
 d'un vainqueur ?

Qui donc, sous les yeux d'un général intrépide et d'une garnison sans
 peur et sans reproche, qui donc, sous le feu de ces mille bouches
 tonnantes qui vomissent partout la mort,

Osera tenter d'escalader ces énormes murailles et ces rochers escarpés ?
 Le voyez-vous ? Pressé du désir de renverser ces remparts,

Wolfe a quitté sa flotte, il arrive et bientôt une victoire insigne lui aura
 donné ces murs qui dominent les hauteurs.

Le combat s'engage, les feux se croisent, un trait lancé au hasard a frappé un héros, Montcalm tombe.

Pleurez, fils de la France, retirez-vous,
Retirez-vous, mais la mort d'un tel chef réclame inexorablement une victime.

Wolfe lui-même aussi meurt avec la palme à la main.
C'est ainsi que le deuil vient troubler un triomphe; c'est ainsi qu'un sang cher a valu aux vainqueurs la possession de ces murs.

Puisse la postérité célébrer dignement ces héros et redire à jamais leur mort glorieuse !

Ils ont été égaux, en partageant la gloire, que leurs noms, gravés ici par la reconnaissance, partagent en s'unissant sur le même monument.

Nous nous empresserons d'ajouter que M. l'abbé Raimbault fournissait de temps à autre des articles aux journaux de la province, et aussi à l'*Ami de la Religion et du Roi*, publié à Paris par le célèbre abbé Picot, que nous avons déjà mentionné; mais, telle était sa délicatesse qu'il ne voulut jamais donner une ligne qui pût compromettre quelqu'un, ou prêter à de fâcheuses interprétations. L'éditeur de ce journal français le sollicitait incessamment dans le but d'en obtenir des renseignements sur l'état de la religion en cette colonie.

En 1824, il lui demanda des détails sur les affaires ecclésiastiques, et particulièrement sur ce qui concernait la consécration épiscopale de Mgr. Lartigue, l'un des suffragants de l'évêque de Québec, préposé à l'administration du district de Montréal, et auquel on faisait, dans le temps, une opposition assez peu mesurée. M. le curé Raimbault ne voulut pas écrire, à cette occasion, le moindre détail, dans la crainte que, par induction, on s'exprimât d'une manière peu exacte ou peu respectueuse envers les prêtres d'une maison pour laquelle il avait toujours professé une singulière vénération, ou qu'on pût mal présumer des dispositions de Monseigneur Plessis. On peut juger par ce fait de la délicatesse avec laquelle M. Raimbault procédait en toute circonstance et envers tout le monde.

Il faut en convenir, la conduite de ce digne ecclésiastique

fut en tout point des plus édifiantes. Il était connu partout, surtout dans le district des Trois-Rivières, et partout honoré. D'une dignité toujours égale aux situations, grave en toutes circonstances, il se montrait doux et résigné à tous les instants, humble en toute rencontre, et parfaitement détaché des choses de la terre.

Pendant les quarante-trois ans qu'il a été en cette province, il fut toujours véritablement animé de l'esprit ecclésiastique. Dans sa paroisse, dans le collège, dans les paroisses environnantes, il a exercé un sacerdoce efficace; il s'est montré prêtre accompli et imbu de l'esprit de son état. Aussi, le clergé et les évêques lui donnèrent-ils une confiance sans limites. Dès qu'il fut fait archiprêtre, pas une bénédiction d'église, pas une cérémonie publique n'avait lieu sans qu'on y appelât M. Rimbault pour rehausser l'éclat de la fête. Mais aussi avec quelle dignité il présidait ces cérémonies, quelle grâce il prêtait à ces gracieux concours ! Tous s'en souviennent. Comme il se montrait prévenant, facile, doué de jugement, plein du sentiment des convenances, et toujours distingué par une grande élévation d'âme.

En 1826, Mgr. Panet, évêque de Québec, lui donna un vicaire, M. Henri-Liboire Girouard (a) fut le premier de cette belle suite d'ecclésiastiques qui se sont formés sous lui, et qui l'ont soulagé dans l'exercice du ministère pastoral. Ce vénérable vétéran du sanctuaire faisait de son vicaire son conseiller, son frère et son ami. En bon et vertueux curé, cet homme de Dieu avertissait ses paroissiens que les supérieurs ne lui donnaient pas un aide pour qu'il prit du repos, mais plutôt pour qu'il fût plus spécialement occupé de ses ouailles, et qu'on ne devait pas se priver de recourir à son ministère, quoiqu'il fût faible et âgé.

Son goût pour l'étude et pour les pieuses lectures semblait se fortifier avec l'âge. On eût dit qu'il était jaloux, dans

(a) Aujourd'hui curé de Saint-Simon, au diocèse de Saint-Hyacinthe.

ses dernières années, de reprendre les moments que, par le passé, il avait donnés à tant de choses qui, disait-il, auraient dû lui rester étrangères. Il trouvait dans sa bibliothèque et dans les collections de livres du collège de quoi satisfaire ses goûts et ses inclinations. C'est avec les livres ascétiques qu'il se familiarisa davantage, parce qu'ils faisaient ses délices. Disons, toutefois, que ses études ne le détournèrent pas de l'accomplissement de ses nombreux devoirs. Cependant, on a pu le remarquer dans les examens publics des élèves, il traitait avec talent les sujets qui semblaient les plus abstraits, il portait la clarté dans les discussions ; et, dans la réunion de ses confrères, ou encore dans les sociétés qu'il favorisait de ses rares visites, on parlait toujours avec admiration du charme et de l'intérêt de sa conversation. Ses entretiens étaient toujours instructifs, et ses vicaires nous en ont parlé, plus d'une fois, avec une profonde admiration.

partout,
et honoré.
en toutes
les ins-
t détaché

province,
ecclésiastiques
; il s'est
son état.
une con-
, pas une
e n'avait
usser l'é-
sidait ces
concours !
révenant,
s conve-
on d'âme.
onna un
r de cette
sous lui,
pastoral.
caire son
aux curé,
les supé-
lu repos,
pé de ses
rir à son

semblait
ux, dans

sinthe.

XIII.

Depuis trente-cinq ans, M. l'archiprêtre Raimbault, entouré de la confiance et du respect des familles, faisait le bonheur des paroissiens de Nicolet, où il s'efforçait de tout régler, de tout sanctifier par la douce influence de la religion, lorsqu'il sentit ses forces le quitter, ses membres lui refuser le service.

Sa complexion, toujours si délicate et si frêle, semblait même, par fois, faire entièrement défaut, mais il se gardait bien de troubler les autres par ses plaintes, de les importuner de son malaise ; car nul ne connut mieux que lui les bienséances sociales, nul ne se serait reproché davantage de ne les avoir pas respectées.

Tournant son regard vers le bel établissement auquel il avait sans relâche dévoué son énergie, ses ressources et ses lumières, il eût désiré prolonger sa carrière pour aider encore les prêtres infatigables qui s'étaient livrés à la sainte tâche d'instruire et d'encourager la jeunesse réunie sous leur direction, pour recueillir les bienfaits d'une éducation classique et religieuse.

La même simplicité de manières, toujours la même droiture de cœur se remarquent dans les arrangements qu'il arrête, comme aussi, toujours la même aménité de caractère est observée dans les douleurs. Les facultés de son esprit ne dépérissaient pas en lui. De concert avec ce prêtre, aussi modeste qu'habile et généreux, que nous avons mentionné, M. Leproux, il fit une revue exacte de son passé, il interrogea ses souvenirs, il revit des arrangements réglés et arrêtés depuis longtemps, dans le but de rendre de nouveaux services, d'être encore utile, s'il le pouvait, et de réparer ce.

qui aurait paru défectueux ou repréhensible dans les actes de son administration. Alors se répandit, dans la paroisse, dans le district même, la nouvelle affligeante de sa fin imminente. Les prêtres auxquels il avait prodigué ses soins, particulièrement à l'approche des examens, des ordinations, les citoyens qui se rappelaient ses longs et utiles services, les fidèles qui n'avaient pu oublier les fonctions pénibles qu'il avait remplies auprès d'eux, s'inquiètent et prient dans le but d'obtenir du ciel la prolongation d'une vie si pleine de bienveillance et de charité. Au milieu des émotions que causait l'appréhension de sa fin prochaine, on oubliait que l'heure des récompenses était arrivée pour le bon et fidèle serviteur.

Cependant, le vénérable septuagénaire n'avait rien perdu de son jugement ni de sa présence d'esprit. Il sentit qu'il devait utiliser tous les jours de sa vie. Aussi, conservait-il toute la fraîcheur de l'imagination, la sensibilité de cœur qu'on avait tant de fois remarquée en lui, lorsqu'il n'était qu'au méridien de la vie, alors qu'il se distinguait le plus par son air à la fois doux, grave et digne. Jusqu'à son dernier jour, on put admirer, en effet, la noblesse et le désintéressement de son âme.

Son attitude était toujours fermée et annonçait le courage du bon soldat de Jésus-Christ, disposé à soutenir de nouvelles épreuves. On voyait que depuis longtemps il s'occupait à se préparer à l'heure du sacrifice comme une victime destinée à l'immolation. Ainsi, jusqu'à la fin, Dieu se plut à éprouver et à soutenir son grand serviteur, et jusqu'à la fin, ce prêtre fidèle voulut édifier et sanctifier, par sa parole et par sa conduite, ceux qui l'approchaient. Sur son lit de mort, il fut ce qu'il avait été, toujours et à tout instant sage, réfléchi, calme, courageux et fervent. Plus l'heure suprême approchait, plus la prière était sur ses lèvres.

Tant qu'il eut la faculté de prier, il aimait à remercier Dieu d'avoir préservé son âme des effets du souffle révolu-

tionnaire qui fait prendre en haine tous les pouvoirs, en mépris toutes les croyances, et de lui avoir conservé les consolations de la foi à travers toutes les phases de la vie.

On est porté à se dire quand on a santé, vigueur et prospérité, qu'il est facile de se tenir à cette hauteur de sentiment; mais qu'on ne perde pas de vue toute l'étendue de la carrière de ce vertueux ecclésiastique, et l'on trouvera que son âme, dans le malheur et dans toutes les situations, a su conserver la même noblesse de sentiments, la même dignité de pensées, le même respect pour son caractère.

L'état de faiblesse dans lequel se trouvait ce bon prêtre, depuis si longtemps malade et épuisé, l'avertissait donc qu'il devait bientôt finir son utile et édifiante carrière. Depuis longtemps il se préparait à ce grand événement; aussi, l'annonce de l'heure suprême ne lui fit éprouver aucune émotion. Toujours recueilli, M. l'abbé Raimbault se montra résigné et confiant en la bonté du Sauveur. Sa parole, son front, l'accent de sa voix, annonçaient le calme et la sérénité de son âme.

Toujours calme, M. Raimbault prescrivit ce qui regardait sa paroisse dont il devait se séparer, et les avis qu'on devait donner à ses chers paroissiens pour qu'ils s'intéressent plus efficacement à son sort devant Dieu. D'un air ferme et doux à la fois, il ordonna ce qui concernait ses funérailles. Il reçut les sacrements pour la dernière fois, vendredi, le 12 février.

Tous les assistants étaient édifiés des témoignages qu'il donnait de la foi vive et de l'amour le plus tendre. Ses regards étaient pleins d'affection pour eux. Les visages étaient mornes et attendris. Le respect seul contenait la douleur des ecclésiastiques et des autres personnes agenouillées auprès de son lit.

Enfin, au commencement de février 1841, il fit appeler le directeur de sa conscience, son confident intime, M. Leprohon, et il lui remit ses papiers, ses manuscrits, pour en disposer selon qu'il le jugerait convenable devant Dieu. Il

lui donna, pour l'avantage de la jeunesse, tout ce qu'il possédait : mobilier, livres, etc. ; et avec ce dépositaire de ses pensées, de ses craintes, de ses projets et de ses espérances, avec ce guide éclairé, il s'entretenait souvent et longtemps. Nous n'entrerons pas dans ces mystérieuses intelligences d'un homme sur le seuil de son éternité avec celui qui l'y introduit. Sans doute il reçut de la bouche de son ami les encouragements et les exhortations dont les saints mêmes croyaient avoir besoin pour franchir le passage redoutable du temps à l'immortalité.....

Le 16 février, M. Leprohon reçut son dernier soupir. Le digne et vertueux pasteur venait de rendre à Dieu son âme enrichie de tant de belles actions ; il s'était endormi avec calme, dans le Seigneur, en pressant son crucifix sur ses lèvres avec la confiance du juste. Il n'avait éprouvé aucune de ces frayeurs ordinaires à ceux qui ne sont pas accoutumés à envisager le ciel et à méditer sur l'éternité. Sa mort, comme sa vie, fut des plus édifiantes.

Les élèves du collège, également pénétrés d'amour et de respect pour le vénérable défunt, prirent spontanément le deuil. Les restes mortels du regretté pasteur furent exposés dans la chapelle du collège sur un lit funèbre. Le corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut transporté le jour de l'inhumation à l'église paroissiale, à la suite d'un service funéraire célébré dans la chapelle du Séminaire.

L'inhumation eut lieu le 19, dans la chapelle de Saint-Louis, à l'église paroissiale. Le clergé de la paroisse se réunit au clergé du Séminaire, composé des élèves de la maison et d'un grand nombre de prêtres du district. La foule encombra le temple et ses avenues.

M. Cooke, vicaire-général de l'évêque de Québec, et alors curé des Trois-Rivières, ancien élève du Collège de Nicolet, et qui avait toujours été à même d'apprécier les talents variés et féconds de l'illustre défunt, comme la noblesse de son caractère et la pureté de sa vertu, célébra la messe pour le

repos de son âme, au milieu du pieux recueillement des fidèles éplorés, des chants pleins d'harmonie, des sons de l'orgue répétant les hymnes funèbres et soupirant les sentiments du deuil du jour. Après les absoutes, il énuméra les titres de ce bon prêtre aux regrets de ses paroissiens, des citoyens et des enfants de l'Eglise, en montrant qu'il avait été doué des talents de l'homme généreux et des sentiments d'un vrai ministre de l'Eglise de Dieu. Ce grand cadre fut rempli par les divers traits qui signalèrent la carrière si bien remplie du vieux prêtre ; mais on regretta que le prédicateur parlât d'un ton de voix qui ne laissait qu'aux plus rapprochés la satisfaction de l'entendre. Le froid, l'empressement de la foule et la trop grande émotion de l'orateur firent perdre tout l'effet de ce discours.

La mort de M. Rimbault causa une grande affliction dans sa paroisse, et dans tout le district généralement. Ce pieux ecclésiastique fut aussi regretté par un grand nombre de prêtres, dont il était le conseiller et le guide, disons mieux, l'ami dévoué ; sa mémoire est encore chère à ceux qui l'ont connu.

Ce bon prêtre était de mœurs pures et austères, très-mortifié, studieux, patient à l'excès, et vivait retiré, tout occupé à remplir ses diverses obligations. Il avait, enfin, des qualités précieuses et rares, qualités personnelles non moins estimables que ses talents. Il était bon, obligeant, serviable, plein de compassion pour les pauvres et très-ingénieux à soulager leur misère. Avec tout le monde, il était poli, prévenant, conversant avec intérêt, mais avec modestie. Sa parole était onctueuse, et parfois éloquente, toujours animée de la charité la plus pure.

Ses yeux étaient noirs et pleins d'éclairs ; ils réfléchissaient sa belle intelligence. Son teint était pâle et mélancolique.

De grande taille, d'un maintien grave, tout en lui accusait l'homme digne et qui commandait le respect. Il parlait avec une grande précision, qui n'excluait pas l'élégance. On eût dit que son caractère était timide, tant sa fermeté était modeste. Le respect de soi-même et des autres, il l'affirmait par la décence et la propreté de sa mise et de ses habits.

La foi de ce digne ecclésiastique était vive ; on sait avec quel calme il envisagea ses derniers moments. Lui qui, dans sa jeunesse, avait entendu les plus désolantes doctrines, sans qu'elles eussent pu abaisser son âme, ni énerver sa vertu, lui, dont la jeunesse avait été si durement éprouvée, et dont les jours avaient été pendant quatre ou cinq ans, un holocauste continu, il ne trouvait de consolation qu'au pied des autels.

Ses écrits, quoique peu nombreux, suffirent pour attester que le digne archiprêtre était rempli du zèle sacerdotal et que, chez lui, la sagesse se joignait au zèle, et la lumière à la piété.

Mais ce n'est pas l'éloge de cet homme de bien que nous avons à tracer. Nous avons dû nous borner à quelques particularités d'une vie qui nous a semblé constamment remplie de sacrifices faits au devoir et à l'honneur. En constatant que ce prêtre vertueux fut toujours honoré de l'approbation de ses supérieurs, qui l'appelèrent à des postes où il fallait mettre de grands talents au service de l'administration, on voit que le désir de bien faire le porta toujours à accomplir sa tâche de façon à donner satisfaction à tous. Noble ambition d'une âme au-dessus du vulgaire, noble loyauté qui n'a pas été malheureuse !

Le monument élevé sur la tombe de M. l'abbé Raimbault, dans l'église paroissiale de Nicolet, monument qui rappelle tant de vertus, tant de bonnes œuvres, est simple et sans ornements. Les amis de la religion ont eu l'idée de rendre

durable la mémoire d'un digne prêtre dont la vertu a triomphé
 des plus grands dangers du monde.

L'építaphe de feu M. Raimbault est ainsi conçue :



D. O. M.

Cineribus et memoriæ
 Revdi JOAN : RAIMBAULT, Aureliani,
 E Gallia pro fide exulis,
 Morum suavitate et pietate
 Humanis sacrisque litteris.....

Conspicui,

Seminarii Nicoletanensis

Præsulis.

Qu hanc parochiam XXXIII annos,
 Summâ omnium veneratione,
 Rexit.

Juventuti, artibus et religioni
 Charus,

Placidâ morte quievit

Die XVI februarii anno MDCCCXLI

Ætatis suæ septuagesimo primo.

Olim

Iste pastor

Sponte et optime

Dicebat : Domine,

Dilexi decorem domûs tuæ.

—o—

Plangite simul et orate.

TRADUCTION.



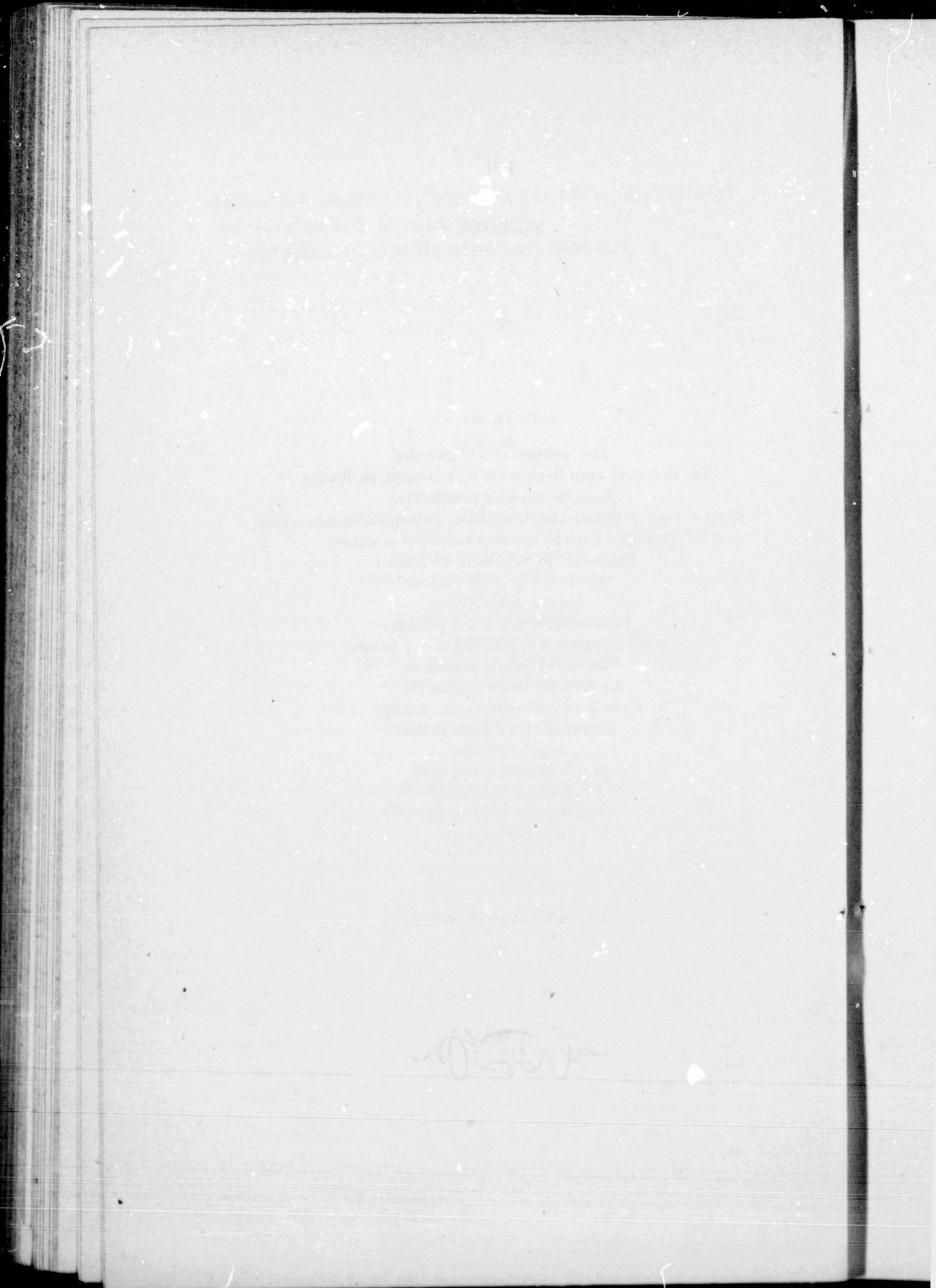
D. O. M.

Aux cendres et à la mémoire
Du Révérend Jean Rimbault, né à Orléans, en France,
Exilé de sa patrie pour la Foi,
Homme d'une douceur, d'une aménité et d'une piété remarquables,
Distingué dans les sciences sacrées et profanes,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.
Il fut curé de cette paroisse
Durant XXXIII ans.
Entouré de la vénération publique,
Cher à l'église, à la jeunesse et aux lettres,
La mort l'enleva doucement
Le XVI février de l'année 1841,
Dans la soixante-onzième de son âge.
Durant sa vie ce digne pasteur
Aimait à répéter,
Et il le pouvait à bon droit :
« Seigneur, j'ai aimé
La beauté et l'honneur
De votre maison. »



Une larme avec une prière.





APPENDICE.

(N^o 1.)

ADRESSE

A MONSIEUR SIGNAY, COADJUTEUR DE QUÉBEC, A SON ENTRÉE
SOUS LE VESTIBULE DU NOUVEL ÉDIFICE, LORS DE LA CÉRÉMONIE
DE LA BÉNÉDICTION, LE 14 AOUT 1830.

MONSIEUR,

Si j'ose m'avancer au devant de Votre Grandeur, ce n'est pas, en pareille circonstance, comme pour l'introduire dans une maison qui lui serait étrangère; c'est chez vous, Monseigneur, que vous entrez. C'est sans doute pour Votre Grandeur la plus vive et la plus douce satisfaction que l'inauguration de cet édifice. Comme représentant le chef illustre de la corporation, dont vous êtes le digne héritier, c'est au milieu d'un nombreux clergé, auquel cette institution est déjà si redevable, c'est au nom de l'Eglise de ce diocèse, que vous venez prendre possession d'un établissement destiné à être une pépinière de sujets pour le clergé et pour tous les rangs de la société.

Permettez-moi de déposer aux pieds de Votre Grandeur les hommages et la reconnaissance des jeunes élèves de la maison pour toutes ces démarches, les soins et les fatigues qu'elle coûte. Et qu'il nous soit permis à tous d'unir nos vœux aux vôtres, nos faibles prières aux bénédictions que vous allez invoquer pour sa prospérité future.

DISCOURS

DE M. RAIMBAULT, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE NICOLET, A L'INAUGURATION DU NOUVEL ÉDIFICE DU SÉMINAIRE, LE 14 AOUT 1830.

MONSEIGNEUR (a),

MESSIEURS,

En jetant mes regards sur l'assemblée nombreuse et respectable, réunie dans cette enceinte, des différentes parties de la province, je me sens pressé de m'écrier: quel est celui, de tous ceux qui sont présents, qui eût osé avancer, il y a seulement dix ans, que sur ce sol, qui n'était foulé jadis que par les pas errants des tribus sauvages vivant dans l'état de barbarie la plus épaisse, que sur ce terrain, que couvrait naguères une antique forêt, le repaire des bêtes féroces, s'élèverait, en aussi peu de temps, un vaste et majestueux édifice, tel que nous l'avons sous les yeux, digne de ceux qui en ont conçu le projet, digne de ceux qui ont concouru à son exécution, digne enfin de l'objet auquel il est destiné.

Il y a à peine quatre ans que nous en vîmes jeter les fondements au milieu d'un concours également respectable; et le voilà debout aujourd'hui, ouvrant ses vastes portiques et prêt à recevoir cette brillante jeunesse déjà formée dans la maison préparatoire et dont le nombre s'agrandira en proportion de la capacité du nouveau bâtiment.

Mais, à qui sommes-nous redevables de cette insigne faveur? Est-ce le fruit de l'industrie humaine? Est-ce une nouvelle création? Faisons à la sagesse humaine la part qui convient. Mais ne serait-ce pas une présomption téméraire que d'en exclure l'intervention du Souverain Architecte de l'univers? Ah! sans doute, c'est la Providence qui a laissé tomber un regard vivifiant sur cette entreprise. C'est la cause première, qui par ses ressorts secrets, mais sûrs, a conduit cet établissement au but désiré, en aplanissant les obstacles et surtout en dirigeant la volonté des hommes qu'elle faisait servir d'instruments à ses favorables desseins—*“Nisi Dominus œdificaverit domum, in vanum laboraverunt qui œdificant eam (b).”*

(a) S. G. Monseigneur de Fussala, coadjuteur de Mgr. l'Évêque de Québec.

(b) Psaume CXXVI, 1.

Pour en convaincre les esprits les plus incrédules, je n'aurai qu'à vous retracer, dans un cadre abrégé, la naissance et les progrès de cet établissement. Ce récit ne saurait être déplacé dans un jour où nous sommes réunis pour rendre au ciel des actions de grâce solennelles pour les bienfaits déjà obtenus et lui demander sa protection et la continuation de ses faveurs pour l'avenir.

C'est à la charité, à la sagesse et à la générosité du vénérable pasteur qui gouverna un demi-siècle cette paroisse (c'est déjà nommer M. Louis-Marie Brassard), que cet établissement doit son origine. La charité lui inspira le projet d'une école pour les enfants de cette paroisse; il eut la sagesse d'en confier le gouvernement aux évêques du diocèse à perpétuité; et c'est dans son économie qu'il trouva les moyens de la doter d'une manière convenable. Cette terre, fruit de ses épargnes, était, selon ses vues, destinée à voir sortir de son sein des trésors plus précieux que les moissons les plus abondantes et les plus riches métaux.

Mais, combien les espérances les mieux fondées sont ruineuses et fragiles! Un défaut de formes frappe de nullité l'acte de ses intentions bienveillantes. C'en était fait d'un plan si utile, sans les sentiments généreux de son unique héritier. Ce que la loi lui remettait en propre, son digne frère en fait une donation authentique à l'illustre prélat qui occupait alors le siège de Québec. Mais, ô instabilité des choses terrestres! La mort inattendue expose de nouveau la fondation à être anéantie! Or, c'est ici où se découvre le doigt de Dieu d'une manière plus sensible. Au moyen d'un sacrifice pécuniaire, l'institution devient la propriété de Monseigneur Plessis, Evêque de Québec. Alors l'école de Nicolet commence à quitter les livrées de l'enfance. C'est à cette époque et par les soins de son illustre chef, que sortant du cercle étroit des éléments, elle s'élance dans la carrière des études littéraires et philosophiques. Ses premiers essais sont couronnés de succès inattendus. Dirigé par les mêmes principes que les anciens établissements du pays, celui de Nicolet en devient bientôt l'émule. A peine comptait-il quinze années d'existence et déjà il avait fourni de nombreux sujets à l'Eglise (dont un promu à la plus haute dignité (a), au barreau, à la tribune législative, à la pratique

(a) Monseigneur Joseph-Norbert Provencher, né à Nicolet, le 12 février 1787, étudia d'abord au collège St. Raphaël de Montréal, et vint, après l'incendie de cet établissement, continuer son cours classique au Collège de Nicolet. Ayant été ordonné prêtre, au mois de décembre 1811, il fut placé, comme vicaire, à la paroisse Notre-Dame de Québec, malgré sa mauvaise santé qui lui fit bientôt abandonner ce poste, et l'obligea de retourner dans sa famille, où il séjourna quelques mois. Dans l'automne de 1812, il fut nommé vicaire à

reuse et res-
entes parties
nel est celui,
vancer, il y a
oulé jadis que
dans l'état de
que couvrait
s féroces, s'é-
jestueux édi-
e ceux qui en
ncouru à son
estiné.

s jeter les fon-
spectable; et
s portiques et
ormée dans la
andira en pro-

te insigne fa-
e? Est-ce une
ine la part qui
tion téméraire
Architecte de
ce qui a laissé
prise. C'est la
ais sûrs, a com-
nissant les ob-
ommes qu'elle
lesseins—*« Nisi
erunt qui œdifi-*

Evêque de Québec.

des lois et de l'art de guérir ; en un mot, des membres distingués, à toutes les professions, à tous les rangs de la société.

Ici, Messieurs, se présente une réflexion assez naturelle. Pour trouver des titres à l'estime et à la confiance publique en faveur de certains établissements, on a coutume d'en faire remonter l'origine jusqu'à se perdre dans la nuit des temps. Ce qui fait le mérite de l'établissement de Nicolet, c'est sa nouveauté. C'est qu'en aussi peu de temps il soit parvenu à une maturité qui, quoique précoce, promette une longue suite de fruits solides et durables.

Je me trompe, Messieurs, son existence était encore précaire (a), toute la fondation ne reposait encore que sur la tête d'un seul homme. Et dans cet état de choses pouvait-elle inspirer assez de confiance aux personnes bienveillantes pour obtenir des fonds ? Le bien pouvait donc se faire, comme il s'était déjà fait pendant un court espace de temps, mais la mort imprévue d'un seul homme, un défaut de formes dans son testament, un oubli, un rien, pouvait anéantir en un instant le fruit de tant de peine ! Hélas ! ce cas, loin d'être chimérique, a été sur le point de se réaliser et n'a été que trop le sujet de nos alarmes.

Or, pour obvier à ce grand danger, que fallait-il ? Qu'était-il à désirer ? C'était que le gouvernement voulût bien instituer cette maison sur le même pied que les communautés permanentes, en la confiant à une association de personnes qui se renouvelassent sans interruption et ne possédassent qu'en commun. C'est qu'il fût permis à cette corporation d'acquérir et de posséder assez de fonds pour soutenir et augmenter même le bien dont un pareil établissement est susceptible. Voilà quel était le vœu de tous ceux qui s'intéressent au succès de l'éducation. Voilà l'objet que poursuit avec tant d'ardeur l'illustre Pontife qu'on peut en regarder comme le second fondateur. Cette faveur qu'il sollicitait depuis bien des

Vaudreuil ; et, au mois d'octobre 1813, il fut chargé du vicariat de Deschambault et de la desserte des Grondines. Un an après, il fut nommé curé de la Pointe-Claire et de Sainte-Anne du *Bout de l'Île*, qu'il desservit jusqu'en 1816. C'est alors qu'il fut appelé à remplacer M. Pinet, curé de Kamouraska. Au mois d'avril 1818, M. l'abbé Provencher quitta ce poste pour aller évangéliser les peuplades du nord-ouest. Mgr. Plessis avait fait faire dans le clergé une souscription pour défrayer les dépenses de ce voyage. Quatre ans plus tard (12 mai 1822), M. Provencher fut sacré évêque, dans l'église des Trois-Rivières, et préposé à l'administration spirituelle du vaste territoire du nord-ouest, qui fut érigé en vicariat apostolique en avril 1841. Ce n'est qu'en 1847 qu'il devint évêque titulaire de Saint-Boniface.

Mgr. Provencher est mort, à Saint-Boniface, le 7 juin 1858, après 35 ans d'un laborieux et fructueux apostolat.

(a) A la vérité elle a été reconnue par la loi, témoin l'exemption des charges de la milice accordée aux étudiants. Ses titres de propriété avaient été ratifiés par le seul héritier qui eût pu les contester. Cependant toute la fondation ne reposait que sur la tête d'un seul homme.

années, l'un des sujets du long voyage qu'il entreprit, il a plu au gouvernement de sa défunte Majesté (George IV) de l'octroyer.

La voilà donc cette maison, qui, sous le modeste nom d'école élémentaire, fut ouverte, il y a trente ans, sous les auspices de feu l'honorable Louis Deschenaux, Juge de la Cour du Banc du Roi et Juge de Paix de ce district, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Louis-M.-Ferdinand Brassard. La voilà, dis-je, appuyée sur des fondements solides et n'ayant plus à craindre que la vicissitude des temps et l'instabilité des choses humaines.

Honneur donc à l'homme de bien, au charitable pasteur qui, étendant sa sollicitude sur ses ouailles au-delà du tombeau, consacra le fruit de ses épargnes à leur procurer une bonne éducation religieuse, sans accorder aucune distinction aux siens, leur recommandant seulement de se montrer plus empressés que les autres à profiter des avantages de cette maison !

Honneur au frère défunt de ce pasteur vénéré, à son épouse modeste et vertueuse (a), tous deux héritiers de son zèle, qui, sans effort, mais non sans mérite, sacrifièrent les prétentions que leur offrait la loi, au devoir de remplir ponctuellement les volontés du testateur ; désintéressement d'autant plus louable, qu'il n'est pas rare de voir des héritiers avides d'éluder, sous le plus léger prétexte, les intentions les plus louables et les œuvres les plus strictement obligées de la part du testateur.

Honneur aux membres du clergé, qui, au premier appel de leur chef, apportèrent des contributions annuelles au soutien d'un établissement dont ils sentaient plus que tous l'importance !

Mais qui pourrait dire les obligations infinies que devra à jamais cette institution au zèle, à la prudence, à la générosité de l'illustre prélat, qui n'est plus, Monseigneur Joseph-Octave Plessis, dont le nom réveille les sentiments de la plus vive admiration et de la plus amère douleur ? Elle n'était qu'au berceau, il en devina les destinées, il conçut seul le projet de son agrandissement, il en prépara les moyens. C'est ce sage pontife qui, à peine devenu le possesseur de cette école primitive, lui fit changer de face, consacra presque tous ses revenus au soutien de cette maison. Choisir parmi l'élite de ses sujets ceux qu'il préposa, tour à tour, à sa direction, faire des règlements, donner des conseils, inspirer un bon esprit

(a) Pierre-Bellarmin Brassard, éc., capt. de milice, mourut, à Nicolet, le 21 septembre 1815, à 80 ans, et son épouse, Dme. Marguerite Pinard, est décédée, à Nicolet, en 1830, à 84 ans.

à cette communauté naissante, il mit tout en œuvre pour y faire fleurir à la fois les bonnes mœurs et les bonnes études. Puisse-t-il dans le sein de Dieu, où sans doute il repose, voir avec complaisance cette maison nouvelle, dont il avait formé le dessein, qu'il avait tant désiré de voir s'élever pour pouvoir étendre le bien qu'il en anticipait ! C'est une tâche qu'il a laissée à son digne successeur.

Ici, Messieurs, je sens tout l'embarras de ma position. Si je terminais ici cette faible esquisse, je n'aurais fait connaître que les deux premières époques de la fondation et ce serait frustrer tant de généreux bienfaiteurs de la part d'éloges qui leur est due. Si, d'un autre côté, j'essaie d'exposer aux regards du public et la libéralité impérissable du Pontife vénérable qui nous gouverne et l'infatigable ardeur de l'illustre héritier de sa dignité, comme de sa bienfaisance, son temps, son repos, ses peines, dont il est prodigue pour conduire cet édifice à la perfection dont il est susceptible ; si, enfin, je venais à dévoiler la liste des dons recueillis parmi le clergé et de la part de quelques personnes bienveillantes, n'aurai-je pas à craindre de blesser leur modestie, en révélant le secret de leur charité. Non, nos louanges justes, mais peut-être indiscretes, ne les priveront pas du mérite d'un bienfait caché. Ah ! la seule récompense à laquelle aspire leur noble ambition, c'est le bien qui résultera de cette entreprise. Tout ce que cet établissement ainsi agrandi promet de succès voilà le prix seul digne de tant de généreux sacrifices.

Mais qui peut les assurer ces succès ? Qui peut donner à cet établissement la stabilité, la protection dont il a besoin pour prospérer ? Celui-là seul sans lequel seraient vains les efforts de ceux qui bâtissent pour veiller à sa sûreté. *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam* (Psaume C. XXVI 2.) C'est un parterre qui promet des fruits abondants. Le jardinier habile lui prodiguera ses soins, des arrosements salutaires mais que le ciel lui refuse ses douces rosées, sa chaleur vivifiante, et ce jardinier verra avec douleur ces jeunes plantes desséchées et stériles.

Ne mettons donc notre confiance que dans la protection de Dieu qui s'appelle le *Seigneur des sciences* comme il est la source des lumières. "*Deus scientiarum Dominus est.*" C'est sous ses auspices que se formera dans cette maison l'alliance si désirable du savoir et de la vertu, des instructions et des bonnes mœurs. Ah ! laissons à d'autres ces essais aventureux, ces froides théories, où l'art d'élever la jeunesse n'est qu'un pur mécanisme, où l'on compte l'instruction pour tout, et l'éducation pour rien ; ces systèmes improvisés où l'on croit avoir tout fait pour l'homme, pour la famille, pour la société même lorsqu'on a initié le premier âge aux langues anciennes

et modernes, au calcul, aux arts, aux sciences naturelles, où l'on ne se propose que d'éclairer l'intelligence, sans former en même temps la volonté ; d'où enfin il résulte que, malgré des connaissances très-étendues, très-variées, ornements de l'esprit, le cœur peut rester avec toutes ses faiblesses, incapable de résister aux attaques du vice et des passions fougueuses.

Sans doute on peut, on doit améliorer les règles grammaticales, perfectionner les méthodes, faciliter les études.— Mais doit-on pour cela isoler les enfants de l'instruction religieuse ? N'est-ce pas d'elle que l'Esprit Saint a dit *qu'elle rend la langue des enfants éloquente* ?

On convient pourtant assez qu'il faut faire entrer la religion dans l'éducation publique ; mais quelle religion ?—Les uns prétendent qu'il faut laisser les dogmes et ne s'attacher qu'aux préceptes, comme si les préceptes et les dogmes devaient se séparer et ne se garantissaient pas les uns par les autres. On nous présente ensuite un catéchisme de morale où chacun se fait juge de sa morale, où chacun par conséquent apprend à s'en passer. On parle ensuite d'une morale religieuse, laquelle n'est autre chose qu'une religion sans morale ou une morale sans religion, rudiments hypocrites, fantômes de morale et de religion où l'on veut avoir l'air d'en parler sans en rien dire, ou d'en dire quelque chose pour n'en pas parler.

La religion, les mœurs, l'instruction classique, voilà le triple objet que ne perdront jamais de vue les maîtres préposés à l'enseignement dans cette maison. Ne doit-on pas mettre avant tout ce qui donne la vie à tout ?..... Je veux dire ces vérités sacrées, qui commandent en les épurant, tous les sentiments légitimes, la piété filiale, l'amour de la patrie, la soumission aux lois ; et qui, donnant à l'âme plus d'énergie et d'élévation, nourrissent les grands talents comme les grandes vertus.

Vous en avez déjà fait l'heureuse expérience, vous jeunes élèves de la maison, (car c'est à vous que je m'adresse en finissant), vous, qui avez vu avec tant de joie s'élever graduellement ce nouveau temple des muses ; et c'est dans cette enceinte, dans cet asile solitaire, où loin du fracas et de la dissipation des cités que vous reviendrez cultiver, dans un doux loisir, ce vaste champ des sciences divines et profanes, pour en sortir ensuite des hommes pleins de foi, pleins d'honneur, amis de l'ordre, zélés pour le bien public, etc, etc. Que j'aime à voir en vous l'espérance de la patrie dont vous serez plus tard l'ornement et le soutien ! vous vous ferez gloire de marcher sur les traces de ceux qui vous ont devancés.—Puis, animés du même esprit, du même désir de vous instruire, de

la docilité, de l'union sans lesquelles les plus belles institutions ne sauraient se soutenir, vous serez la consolation de vos familles et la plus douce récompense de ces hommes estimables qui se dévouent à la tâche, très-honorable sans doute, mais en même temps si pénible de l'enseignement. Vous servirez de modèles, à votre tour, à vos successeurs. Vos exemples et vos vertus leur seront un puissant aiguillon. Chrétiens, Canadiens, amis des bonnes lettres, vous n'oublierez jamais ce que ces trois qualités vous imposent d'obligations ; et c'est ainsi que ce nouvel édifice, ouvrage de la main des hommes, consacré par les prières du Pontife, orné de science et de vertu, élevé pour l'avantage de la génération présente, doit assurer encore le bonheur des générations futures.

(N° 3.)

Oraison Funèbre

DE M. J.-JOSEPH-LADISLAS DE CALONNE, MORT AUX TROIS-RIVIÈRES, LE 16 OCTOBRE 1822, INHUMÉ DANS L'ÉGLISE DU MONASTÈRE DES RR. DAMES URSULINES, LE 18 DU MÊME MOIS, PRONONCÉE PAR LE R. M. JN. RAIMBAULT, ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE, etc., etc.

Cet essai d'oraison funèbre a besoin de toute l'indulgence d'un lecteur bienveillant. C'est le fruit de dix ou douze heures de travail. C'est assez dire que l'auteur n'a eu que le temps d'écrire des notes, les rassembler à la hâte et mettre le tout dans sa mémoire. Il y a quelques changements entre cette copie et la première, ou avec le discours débité. Ils sont en petit nombre et de peu d'importance. Quelques phrases omises par défaut de mémoire ou ajoutées en le prononçant, sont les seules variantes avec son manuscrit. Du reste, cette composition, précipitée et au-dessous du médiocre, ne se recommande que par la circonstance et l'intérêt qu'inspire un personnage du mérite de celui qui en est l'objet, sauf quelques emprunts, quelques imitations, qui, en lui donnant du relief, ne paraîtront pas disconvenir au sujet.

Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum, et divitiis, et gloriâ.

I. PARAL. XXIX, 28.

Ces paroles que l'Esprit-Saint emploie pour annoncer la mort du pieux Roi David, dont la longue carrière avait été semée de tant de disgrâces et remplie de tant de gloire, ne pouvons-nous pas l'appliquer à l'illustre défunt dont nous honorons les obsèques ? Il est mort, ce prêtre vénérable, que

elles institu-
 tion de vos
 hommes esti-
 e sans doute,
 ement. Vous
 eurs. Vos ex-
 quillon. Chré-
 s n'oubliez
 l'obligations ;
 la main des
 mé de science
 tion présente,
 futures.

IX TROIS-RIVIÈ-
 ÉGLISE DU MO-
 DU MÊME MOIS,
 , ARCHIPRÊTRE,
 E, etc., etc.

gence d'un lecteur
 avail. C'est assez
 es, les rassembler
 quelques change-
 scours débité. Ils
 es phrases omises
 nt, sont les seules
 position, précipitée
 par la circonstance
 e celui qui en est
 qui, en lui donnant

*senectute bonâ, plenus
 divitiis, et gloriâ.*
 I. PARAL. XXIX, 28.

our annoncer la
 arrière avait été
 tant de gloire, ne
 défunt dont nous
 re vénérable, que

le ciel n'avait, ce semble, conduit dans ce pays hospitalier que pour le faire respirer dans une douce retraite des dangers encourus et des fatigues essayées au milieu des agitations politiques de sa malheureuse patrie ! Il est mort, ce digne ministre du Seigneur, dont la Providence a semblé prolonger la carrière au milieu de nous pour nous montrer ce que peut la religion dans une âme élevée et qui est aux prises avec l'adversité, dans un cœur désabusé du monde et de ses vains prestiges. Il est mort, cet ancien du clergé français, illustre débris du sanctuaire, pierre détachée, arrachée de l'édifice sacré et lancée au loin par le volcan révolutionnaire !.....

Il n'est plus ! Ni une naissance distinguée, ni les places honorables qu'il a occupées, ni les dignités dont il fut revêtu, ni les rares talents d'un esprit cultivé, ni les précieuses qualités dont son âme était enrichie, ni les soins, ni les vœux de ses chères filles en Jésus-Christ, rien n'a pu le conserver à notre vénération et à notre amour (a).

Il est mort dans une bonne et heureuse vieillesse, plein de jours, de richesses et de gloire. Non seulement ses jours furent longs, mais ils furent remplis de bonnes œuvres..... Plein de gloire.... Ah ! tout ce que son mérite a pu lui en procurer, dans des emplois distingués, il ne le regardait depuis longtemps que comme une vaine fumée, et ne se glorifiait plus que dans la croix et les humiliations de Jésus-Christ. Il n'aspirait plus qu'à la véritable gloire, la gloire du ciel. Plein de richesses..... Ah ! c'est parce qu'il en avait possédé qu'il avait mieux appris à en connaître le néant. La mort ne l'en a pas dépouillé. Combien peu lui avait coûté le sacrifice qu'il fit en faveur de sa famille, de tous ceux de ses biens échappés aux spoliations politiques (b). Il doit vous paraître téméraire de me voir entreprendre sans documents, sans moyens, pour ainsi dire sans préparation, cet essai d'éloge funèbre, en l'honneur du défunt que nous pleurons. Je n'en suis pas surpris. Entraîné, je dirais même séduit, par le zèle de l'affection et du respect, je crois acquitter l'une et l'autre et soulager notre douleur commune en payant ce

(a) On sent bien qu'il est question des Dames religieuses Ursulines des Trois-Rivières qui, par l'affection la plus sincère, le respect le plus profond qu'elles portaient au cher défunt, et surtout sentant la perte irréparable dont elles se voyaient menacées, lui prodiguèrent les soins les plus empressés et les plus tendres, autant qu'il voulait bien le permettre, pour le conserver, si Dieu avait eu plus égard à leurs désirs et à leurs besoins, qu'à sa volonté de récompenser son digne serviteur.

(b) C'est après la restauration que M. l'abbé De Calonne fit en faveur de ses neveux une cession entière et absolue des biens considérables qui lui appartenaient comme seul héritier du ministre, qui était mort en 1806, et dont les fils n'existaient plus.

faible tribut d'hommages à la mémoire de Messire JACQUES-JOSEPH-LADISLAS DE CALONNE, Vicaire-Général et officiel de Cambrai, abbé commandataire de Saint-Père de Melun (a).

Qu'il serait beau de le faire voir dans la double épreuve de la grandeur et de l'adversité, des richesses et de l'indigence, honorant le sacerdoce par ses vertus, en enoblissant ses disgrâces par son courage ; et, dans cet asile que la Providence lui ménagea, qu'il sut si bien apprécier, se dévouant aux travaux du ministère avec le zèle et l'ardeur d'un jeune lévite, avec le succès et la ferveur d'un apôtre.

Mais d'abord que pourrons-nous vous dire sur une vie si remplie de vicissitudes ? Pour vous parler de sa naissance et de son éducation, il faudrait des mémoires de familles qui nous manquent. Les seuls détails que nous ayons à vous communiquer sont pris dans quelques écrits publics ou dans ses entretiens particuliers qui avaient tant de charmes. C'est par ses communications échappées à sa modestie, ou surprises à sa complaisance, que nous savons que la famille dont il était issu était surtout célèbre dans la magistrature. Son illustre père, M. Louis-Dominique De Calonne, premier président au parlement de Flandres, réunissait aux talents qui font le magistrat les vertus qui distinguent le chrétien. C'est ce que nous apprend la légende apposée autour du portrait du premier président "*Hic lux Patriæ pauperum que salus*" (b). Il était l'ornement de son pays, le salut et le soutien des pauvres. Témoignage d'autant plus honorable que c'est la voix publique qui le proclame l'ornement et la lumière de son pays, par l'éclat de ses talents et de son mérite, le salut et le soutien des pauvres ; soit qu'il se fût toujours montré, dans l'exercice de sa charge, le défenseur naturel du pauvre contre le riche oppresseur, du faible contre le puissant, soit que sa charité envers les pauvres ait été une de ses vertus distinctives.

Le chef de la magistrature, comme tous ceux qui remplissaient les charges les plus élevées, s'honorait des devoirs du christianisme. La religion était héréditaire dans ces ancien-

(a) Et mort Chapelain-Directeur du couvent des Dames-Ursulines des Trois-Rivières. On sait que, dès son arrivée aux Trois-Rivières, en 1807, il fut chargé de la desserte de la paroisse de la Pointe-du-Lac, en qualité de curé, en même temps qu'il remplissait les fonctions de chapelain et de confesseur des dites dames chez lesquelles il demeurait, que pendant six années qu'il conserva sa cure, il disait la messe au couvent, prêchait tous les dimanches et fêtes, pour partir de là et aller à trois lieues, à cheval ou en voiture, par de très-mauvais temps et chemins, chanter la messe à sa paroisse, y prêcher, catéchiser, confesser, etc.

(b) Le portrait est entre les mains de l'auteur. On y lit la devise ou légende citée, on y voit les armes de la famille, et au bas celles, à ce qu'il semble, de l'abbé De Calonne.

nes fa
pouva
intéré
de s'a
cher
à inen
de l'h

C'e
emph
finies
le vo
moins
menç
exilé
frère
ne de

Qu
natic
loisib
la vi
l'éta
parv
donc
de l'
fait
pou
Pou
le S
scie
de l
plut
l'off
Fén
de e
l'ép
leur
P

il s'
mo
ses
plu
pou
pré
de
et,

(

nes familles ; et, avec quelle confiance, et l'Etat et le public, ne pouvaient-ils pas se reposer du soin de leurs plus précieux intérêts sur des hommes qu'aucune considération n'empêchait de s'acquitter de leurs devoirs religieux. La mère de notre cher défunt travaillait avec autant d'émulation que de succès à inculquer dans le cœur de ses enfants les principes de la foi, de l'honneur et de la vertu.

C'est sous de tels auspices, fortifié par de si beaux exemples, que s'élève le jeune Ladislas DeCalonne. Ses études finies, il se destine au barreau. Dans un âge peu avancé, nous le voyons Conseiller au Parlement de Douai, place qu'il dût, moins à la protection et à la faveur qu'à ses talents qui commençaient à se développer. Les Cours Supérieures ayant été exilées, M. DeCalonne suivit le sort de ses illustres confrères, comme pour préluder à un exil plus rigoureux et qui ne devait avoir d'autre terme que sa mort.

Qui aurait pensé que cette disgrâce dût changer ses inclinations et produire un résultat si avantageux ? C'est dans le loisir, que lui laissa la vacance des cours, qu'il se dégoûta de la vie séculière, et qu'il résolut de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. On croira peut-être que, ne pouvant parvenir au gré de ses désirs dans cette profession qu'il abandonna, il n'aspirait à rien moins qu'aux plus hautes dignités de l'état qu'il embrassait ; la suite nous fera voir qu'il n'avait fait qu'obéir aux attraits de la grâce et qu'il fit plus d'efforts pour se soustraire aux honneurs que pour les rechercher. Pour faire l'apprentissage d'une vocation si sainte, il choisit le Séminaire célèbre, où des hommes vénérables, joignant la science à la simplicité, exercent tous les jours, sous les yeux de leurs élèves, les vertus qu'ils enseignent et s'en montrent plutôt les pères que les maîtres. C'est là que fut formé l'official de Cambrai, comme il avait préparé l'immortel Fénelon son illustre archevêque, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui, depuis deux siècles, ont jeté le plus d'éclat dans l'épiscopat et le sacerdoce français par leurs vertus ou par leurs talents.

Parvenu, dans un âge mûr, à l'ordre de la prêtrise auquel il s'était préparé par des études analogues en se formant aux mœurs et aux obligations qu'il lui imposait, sur l'exemple de ses maîtres, dont il parlait toujours sur le ton du respect le plus profond, il est appelé dans la capitale de sa province pour un canonicat dans la cathédrale de Cambrai. L'illustre prêtre qui en occupait alors le siège (a), digne appréciateur de son mérite, l'a bientôt élevé à la dignité de grand-vicaire, et, peu après, à celle d'official de cette église.

(a) M. DeChoiseul était alors Archevêque de Cambrai.

Je ne le suivrai point dans sa nouvelle carrière où sa réputation de sagacité dans les procédures les plus compliquées, de diligence et d'intégrité dans l'administration de la justice, détournant le cours des procès des voies ordinaires pour les faire affluer à son tribunal, lui suscita une contestation vive et importante dont il sortit victorieux, ne s'applaudissant du gain de son affaire qu'en faveur du public dont il servait la cause (a).

Mais bientôt l'élévation d'un frère, que l'éclat de ses rares talents, plutôt que celui de sa naissance, fit arriver successivement à l'intendance de la Province de Lorraine et au poste éminent de contrôleur général des finances, ne permit plus au digne official de demeurer dans cette place qu'il remplissait avec tant de distinction. Pressé par les sollicitations du ministre, qui, connaissant le mérite de son frère, ne le croyait pas au-dessous des premières dignités de l'Eglise, poussé, dis-je, d'accepter un Evêché, il le refusa constamment. La seule charge qu'il désira, qu'il demanda et qui ne lui fut point accordée, sans doute parce qu'on ne la croyait pas digne de lui, fut celle de Bibliothécaire du Roi (b) Ce qui atteste bien sensiblement la modestie de son ambition et son goût naturel, en même temps que son aptitude pour les sciences.

Il entra dans les vues du ministre d'approcher de lui un frère dont il appréciait les lumières. C'est pour cela qu'il lui fit accepter l'abbaye en commande de Saint-Père de Melun, bénéfice dont les privilèges honorables et les grands revenus lui procuraient des avantages peu inférieurs à ceux de l'épiscopat, sans lui en imposer les obligations qu'il redoutait (c).

C'est dans cette situation, dont il mit à profit les loisirs, par son goût pour les sciences qu'il cultivait, par les améliorations qu'il fit à son abbaye, par son intimité avec des personnes en place, ou recommandables par leurs connaissances, c'est là, dis-je, que le trouva cette malheureuse révolution qui, en changeant sa situation, l'exposa à tant de vicissitudes. Jetons un voile de discrétion sur la part que son frère lui donnait aux affaires les plus importantes de l'Etat; pas-

(a) L'officialité de Cambrai partageait la juridiction civile avec les tribunaux séculiers; mais ce droit de juger les causes civiles au choix des plaideurs était tombé en désuétude par le défaut l'exercice, lorsque M. DeCalonne entreprit de le faire revivre et en vint à bout à la grande satisfaction du public, les procès se jugeant sans frais.

(b) M. l'abbé DeCalonne n'a fait cet aveu que peu de temps avant sa mort, il ajouta même que son frère, le ministre, l'ayant fait donner à un autre, quoiqu'il la lui eût promise, cela occasionna entre les deux frères une altercation qui fut même prête de les brouiller pour toujours. Cette circonstance provenait de ce que le ministre avait des vues plus élevées sur son frère.

(c) La ville de Melun n'étant qu'à douze lieues de Paris, M. l'abbé pouvait aisément communiquer avec le ministre.

sons sous silence le zèle et le dévouement avec lequel il aidait le ministre, par ses conseils, par son habitude dans les affaires, pour arriver à cette fâcheuse époque.

C'est ici que l'abbé de Saint-Père va déployer tout le courage de son âme ; tous les moyens vont être employés à la cause la plus honorable qui fut jamais, au soutien du trône et de l'autel. C'est ici que commence aussi l'histoire de ses malheurs. Elle est arrivée pour la France cette désolation, dont on peut dire qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis le commencement de la monarchie, et dont je ne veux rappeler en ce moment que ce qui se lie aux destinées de M. l'abbé DeCalonne.

Aux siècles précédents on avait vu ce que peut la haine du christianisme dans les sectateurs des autres religions, ce que peut le faux zèle pour amener quelquefois les hommes contre les hommes au nom du ciel ; maintenant on va voir ce que peut, pour le malheur des peuples, le fanatisme de l'impiété. Des sophistes impitoyables, armés tour à tour du glaive de Néron et de la plume de Julien, déclarant la guerre à Dieu et aux hommes ; tout ce qui ne plie pas devant leurs systèmes pervers en devient la victime ; les noms de tolérance et d'humanité ne sont que le signal de la persécution la plus sanglante. Les chrétiens sont immolés devant les autels de la raison, comme ils l'étaient autrefois aux pieds des idoles du paganisme ; et le dix-huitième siècle, qui s'est appelé le *siècle des lumières*, aura la honte éternelle d'avoir fait une multitude de martyrs. Les sciences, les arts, les connaissances humaines ne sont rien contre la fureur des passions déchaînées, quand les freins de la religion et de la morale sont brisés. Ainsi s'accomplit cette parole du sage : "Lorsque les impies régneront, le peuple gémera." *Cum impii sumpserunt principatum, gemet populus.*

C'est surtout contre les colonnes de l'Eglise, contre le corps des Pasteurs que les coups sont dirigés, mais le ciel est avec eux pour leur communiquer une force invincible. Les jeunes s'unissent aux anciens pour former tous ensemble une sainte phalange contre l'ennemi commun. Le moment du combat arrive, et, dès la seconde attaque, on s'aperçoit qu'il est plus facile de les dépouiller que de les avilir, de les persécuter que de les vaincre. Fatigués de leur résistance passive et de la présence importune de ces accusateurs de leurs nouveautés sacrilèges, après avoir employé tous les moyens de lasser leur patience, les persécuteurs prononcent la peine d'exil, mais avec tant de rigueur que, sans la protection divine, ils ne pouvaient échapper au massacre au quel ils semblaient réservés. C'est le sort que subirent un grand nombre de ceux qui n'avaient pu obéir à la loi de l'exil, et

qui furent égorgés sans défense, comme si leur sang eut dû servir à venger leurs adversaires de tant d'autres victimes qui venaient de leur échapper.

Certes, c'est un beau spectacle donné au monde que celui de cent trente Evêques marchant à la tête d'une multitude de prêtres fidèles qui, s'élevant par la foi au-dessus des considérations humaines, immolent leur repos à leur conscience, et préfèrent l'exil, la mort même, s'il le faut, à de commodes, mais funestes innovations. Paraissez, illustres exilés, montrez aux peuples divers cette Eglise Gallicane, plus belle dans ses malheurs que dans ses prospérités, et plus grande encore que sa renommée. Il appartenait au royaume très-chrétien, de donner à l'univers un des plus beaux exemples d'héroïsme religieux que puissent présenter les annales du christianisme. Pour trouver quelque chose de semblable, il faudrait remonter jusqu'à l'Eglise d'Afrique, au temps de la dévastation des Vandales.

Cependant, quel parti prendra l'abbé de Saint-Père de Melun dans des conjonctures aussi fâcheuses ? Politique souple, adroit, se pliera-t-il au gré des circonstances ? Ces droits antiques, ces principes fondamentaux de la monarchie, le verra-t-on les abandonner pour se déclarer en faveur de nouveaux systèmes ? Le verra-t-il s'écrouler sans le défendre, ce trône de Charlemagne et de saint Louis ? Mais surtout dans cette lutte mémorable de l'impiété armée de tout le pouvoir, trahira-t-il la cause de la Religion ? Ce serait bien peu connaître l'illustre abbé de Calonne que de le croire capable d'une lâcheté si coupable, de si criminelles erreurs.

N'ayant pu défendre ces droits sacrés au sein de cette assemblée, si malheureusement célèbre, et où il avait désiré d'avoir un siège, il travailla de tout son pouvoir, tant par ses écrits que par ses conseils, à ralentir du moins la force du torrent qui menaçait de tout engloutir. Prononcer hautement ses opinions, c'était s'exposer à tout de la part des factieux ; mais il en avait prévu les conséquences, et rien ne fut capable de le faire changer de conduite. Inflexible dans ses principes, ardent à les défendre, il n'était pas dans son caractère d'y mêler certains tempéraments propres à ôter tout ce qu'ils avaient d'odieux à l'égard de ses adversaires. Tant d'efforts, tant d'intrepidité a bientôt surexcité contre lui la haine des méchants. Son courage les irrite, sa tête est mise à prix (a), et l'abbé de Calonne a l'honneur de voir son nom inscrit sur la même liste de proscription à la suite des augustes princes, que la Providence n'a conservés au milieu de tant de

(a) Sa tête fut mise à prix—celle des princes pour la somme de 50,000 francs et celle de l'abbé de Calonne pour 3,000 francs.

revers, que pour guérir les plaies de la France désolée, pour fermer l'abîme des révolutions et réparer les brèches du trône et du sanctuaire.

Pour faire ressortir tous les droits que l'abbé de Calonne a à l'estime et à la considération publique, il faudrait le suivre dans les différentes contrées qu'il parcourut successivement, tantôt réuni à la Cour des Princes augustes, tantôt fixé en Angleterre. Là, à défaut de tout autre moyen, il défendit la bonne cause, celle de la royauté, de la religion et de l'honneur dans des écrits périodiques, rédigés avec autant de chaleur que de solidité (a.) C'est ainsi qu'il croyait acquitter la dette de la reconnaissance pour l'hospitalité qu'il avait reçue de cette nation généreuse et servir son ingrate patrie dont il ressentit toujours vivement les infortunes.

Enfin, une nouvelle carrière s'ouvre devant M. l'abbé de Calonne. Le désir d'être utile à des neveux que la révolution a dépouillés de leur fortune, l'attire dans une île du golfe dépendant, pour le spirituel, de ce diocèse. C'est là que, manquant l'objet qu'il s'était proposé, celui de former des établissements pour ses neveux, il envisagea de plus près le néant des fausses espérances du siècle; il ne veut plus s'occuper que du principal négoce, celui des biens célestes. C'est là qu'il commence la vie d'un apôtre, que dis-je? joignant l'austérité d'un anachorète au zèle d'un évangeliste, il cultive, avec autant de succès que de soins, une chrétienté qui conservera toujours le souvenir de sa charité et de ses instructions.

Il est arrêté dans les décrets que cette ville (les Trois-Rivières) aura la consolation d'offrir à l'abbé de Calonne un abri contre les coups de la fortune et un nouveau champ à son zèle apostolique. En vain la politique particulière de certains individus, qui semblaient craindre sa célébrité, cherche à mettre des obstacles à son entrée dans cette province. Appelé par l'illustre prélat (Mgr. Denaut) qui gouvernait alors le diocèse de Québec, et qui sut apprécier son mérite dès le premier instant qu'il le connut, il aborde enfin ces heureuses contrées; il prend possession de cette douce solitude dont il sut si bien goûter les avantages et où il a vécu quinze années sous nos yeux. Le voilà sur un nouveau théâtre. N'est-ce pas ici que doit se terminer cette faible esquisse d'une vie si intéressante? Car que pourrais-je ajouter que vous ne sachiez mieux que moi? Que dis-je? qui pourrait se flatter de connaître à fond une vie si cachée en Jésus-Christ?

(a) L'abbé de Calonne rédigea pendant plusieurs années le *Courrier de Londres* et y défendit toujours les bons principes.

Tout ce qu'il pratiqua d'austérités, tout ce que son zèle lui inspira pour la conversion des pécheurs, tout ce que sa charité lui inspira en faveur des pauvres qu'il soulageait de sa propre substance, tout ce qu'il lui en coûta, dans son honorable indigence, pour perdre le souvenir de ce qu'il avait possédé, tout ce qu'il fit d'efforts pour réprimer la fougue de son tempérament, sauf quelques saillies échappées à la nature plutôt qu'à la volonté et réparées presque aussitôt, tant de victoires difficiles, tant de sacrifices pénibles et ces communications presque continuelles avec Dieu. Ah! ce sont autant de trésors qu'il tenait renfermés. C'est un fonds inépuisable de mérites qu'il cachait dans le sein de Dieu pour n'en attendre que de lui la juste récompense.

Ai-je besoin de vous le représenter dans la chaire de vérité où vous l'avez vu tant de fois monter? A ses cheveux blancs, à sa vénérable figure, on croyait reconnaître un Père de l'Eglise. D'abord recueilli, les yeux fermés ou modestement baissés, on attendait avec anxiété le moment où il allait commencer. La parole sainte sortait de sa bouche avec une magnificence divine ou avec une majestueuse simplicité. Bientôt l'orateur s'élevait, il s'enflammait, il lançait des foudres sur la tête des pécheurs. Il proclamait les jugements de Dieu sur les iniquités du monde, sur le scandale des mauvais exemples: à peine pouvait-on respirer d'étonnement et d'admiration. Tout à coup, quel changement dans l'orateur! l'interprète de la sévérité du ciel devient humain et débonnaire. Aux éclats du tonnerre céleste ont succédé les doux accents de la miséricorde divine. Après avoir montré un juge sévère, il aimait à faire entendre un Dieu sauveur. Alors qu'il était touchant de l'entendre! ou, les yeux mouillés de larmes, s'accusant lui-même d'insensibilité, ou reprochant doucement au pécheur son défaut de confiance et sa résistance coupable aux sollicitations du bon Pasteur.

Vous le peindrai-je prosterné et comme anéanti sur les degrés du sanctuaire, passant des heures entières dans le recueillement le plus profond, occupé à pleurer ce qu'il appelait ses fautes, ses erreurs passées, ou à adorer le Dieu des tabernacles? Ah! qu'il eut bien voulu expier, dans cette posture si humble et par ses hommages, les scandales et les irrévérences commises dans le lieu saint! Mais quelle piété, quelle dévotion il inspirait dans l'esprit des assistants, lorsque revêtu des habits sacerdotaux, il montait à l'autel pour célébrer les saints mystères. De quelle foi vive il était animé, avec quelle onction il proférait les paroles redoutables! De quelle crainte, de quelle confiance il paraissait tour à tour pénétré en mangeant le pain de la vie! Mais, je le sens, je ne fais qu'affaiblir les impressions que de si beaux exemples,

dont vous avez été tant de fois les témoins, auront gravé dans votre mémoire et plus encore dans vos cœurs en traits ineffaçables (a).

Il resterait à vous le faire voir dans ses derniers moments, ou affaibli par l'âge et exténué par des infirmités qui le minaient sourdement, par une application peut-être à une œuvre du ministère, par laquelle il se préparait encore, pouvant à peine respirer, et, dans les derniers jours, se traînant au pied de l'autel pour y recevoir l'agneau divin, depuis qu'il était privé de pouvoir l'offrir en sacrifice. Et ses oraisons, qu'il n'interrompait presque plus. Et ses souffrances qui lui tiraient à peine quelques soupirs. Cette douce sérénité, présage d'une confiance assurée dans les miséricordes de celui

(a) L'auteur regrette que le peu de temps qu'il a eu à se préparer ne lui ait pas permis de faire entrer dans cet éloge funèbre certains détails de la vie publique et privée de l'illustre défunt. Il eût fallu abrégé ou élaguer ce qui n'était pas personnel; et, pour ce choix, il eût fallu du temps, ainsi que pour présenter ces détails dans un style oratoire. Que de choses à dire, par exemple, sur sa manière de vivre si réglée, si uniforme, si constante. Se lever à quatre heures du matin, dans toutes les saisons de l'année, faire deux heures d'oraison par jour, la première le matin et l'autre en deux fois, jeûner tous les mercredis, vendredis et samedis de l'année, tout l'avent, le carême et observer les autres jeûnes de l'Eglise, etc., etc. Mais quels jeûnes encore! Il ne faisait absolument qu'un seul repas, le midi, et ne mangeait que des légumes. Dans la faiblesse où il se trouvait à la fin du carême ou dans ses maladies, il ne voulait rien changer à ce régime. Quelle sobriété dans ses repas?—Se privant des choses que l'on sait qu'il aimait.—Son talent pour la conduite des âmes, cette confiance qu'il inspirait. Il semblait que ses décisions étaient reçues comme des inspirations. Sa théologie était autant le fruit de ses études que de ses méditations au pied du crucifix. S'il fallait décider quelle était sa dévotion particulière, on pourrait dire que c'était celle de saint Paul: c'est-à-dire l'amour de Jésus-Christ crucifié. Ses jaculations ordinaires, et elles étaient fréquentes, étaient: O mon Jésus!... ô Jésus!

Enfin, si on se rappelle sa vivacité, quelques traits de brusquerie, on ne manque pas de se rappeler aussitôt que ces saillies d'un caractère bouillant étaient désavouées, réparées presque à l'instant..... Qu'on se rappelle ce trait d'une charité vraiment chrétienne et d'une force héroïque. Ayant traité, avec un peu de sévérité, un de ses paroissiens, un dimanche, avant la grand'messe; après qu'il eût fait l'aspersion et avant de célébrer, il alla, en présence de tous les assistants, assemblés pour l'office, se prosterner au banc d'œuvre,—c'était un de ses marguilliers qu'il avait offensé,—et là il lui demanda pardon à haute voix de sa faute, du scandale qu'il avait donné; mais avec tant d'instance, que non-seulement celui à qui il s'adressait, mais tous les assistants fondaient en larmes.

L'auteur pourrait ajouter d'autres traits aussi dignes d'admiration et que la discrétion le contraint de passer sous silence.

Que n'aurait-on pas à dire aussi de la perfection, tant des vertus que des observances religieuses, qu'il introduisit dans cette communauté déjà si régulière. Les larmes et les regrets de ces ferventes cénobites prouvent bien leur affection pour un père si chéri et si digne de l'être, par l'affection qu'il avait pour ses dignes filles; mais cette bonne odeur que ses instructions et ses exemples ont laissée dans cette communauté, et que la protection de ses prières servira à entretenir, attestera à jamais le prix et les avantages du séjour qu'il y a fait et les efforts du zèle le plus pur pour la sanctification des âmes qui lui étaient confiées et les fruits abondants qu'en ont retirés ces âmes dociles et avides de croître dans la perfection.

dont il n'avait cessé de craindre la justice. "Non, ne comptons pas sur nos œuvres extérieures," répondait-il à quelqu'un qui cherchait à modérer cette défiance par la vue de ses travaux et de ses mortifications.

Je ne puis passer sous silence ce trait d'édification d'une vie qui en était toute remplie. Je veux dire comment il reçut pour la dernière fois le pain des vivants qui devait lui servir de viatique pour le passage du temps qui lui échappait à l'éternité où il allait entrer. Quels avaient été ses desirs de recevoir encore le Saint des saints, de boire de ce vin délicieux, du sang de Jésus-Christ dont il ne devait plus boire que dans son royaume! Avec quels transports de foi et d'amour il voulait s'élançer au devant de l'époux en s'écriant : "Mon Seigneur et mon Dieu!" jusqu'à ce que, manquant de forces, il tombe en frappant la terre de son front vénérable.

Enfin la victime est prête, le froment est mûr, l'heure du sacrifice approche. Il demande encore le ministre du sacrement. Mais, purifié par les souffrances, il s'endort sans trouble et sans efforts dans le Seigneur. C'est le sommeil du juste. Ainsi meurt celui qui avait fait depuis si longtemps de l'éternité le sujet de ses méditations.

Ici, mes frères, une pensée vient frapper mon esprit. Supposons que celui que nous pleurons, entendant ce faible tribut rendu à sa mémoire, recouvre tout à coup l'usage de la parole, avec quelle vivacité il m'interromperait pour s'écrier : "Que faites-vous? Au lieu de ces éloges qui me sont inutiles, annoncez au pécheur que son heure est proche, qu'il est temps de faire pénitence. Dites à l'homme du monde : *que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme.*"

Ce qu'il ne vous fait pas entendre de sa voix, ne vous semble-t-il pas le lire sur son visage flétri par la mort? Que lui auraient servi à ce moment fatal ces vains honneurs, la gloire du monde, les distinctions les plus flatteuses, s'il s'en était laissé éblouir? Que lui aurait servi de se laisser enivrer par les plaisirs, d'avoir goûté les douceurs et les commodités de la vie, quand même elles auraient pu l'exempter des infirmités de l'âge? Ah! il vous l'a dit cent fois. C'est en portant le joug du Seigneur, c'est au sein des mortifications, des privations qu'il pouvait offrir à Dieu, qu'il avait goûté un bonheur, une paix, des consolations qu'il n'avait jamais éprouvés au milieu du siècle. C'est dans ces saintes pratiques de la religion que ses jours s'écoulaient avec tant de rapidité qu'il lui semblait n'avoir pas vécu jusque-là. Son exemple doit vous convaincre qu'il est bon de ne pas s'attacher ici-bas, d'être crucifié au monde, de porter la croix de Jésus-Christ, puisque cette croix qu'il tient entre ses mains, dans laquelle

il s
sa
les
l'a
si
l'o
en
m
fié
ân
da
sé

M

sc
P
n
P
t
P
a
l
F
v
u
r
é

il se glorifiait, après avoir fait son trésor sur la terre, doit être sa gloire et sa récompense dans le ciel.

Reprenez vos chants lugubres, triste Sion, gémissiez sur les cendres de l'époux qui vous est enlevé. Remontez à l'autel, prêtre du Seigneur, et si quelque reste de fragilité, si quelque tache que nous ne voyons pas, perceptibles à l'œil seul de Celui qui en voit jusque dans ses anges, arrêtaient encore le digne prêtre que nous pleurons, dans cet endroit mystérieux du temple où les prêtres achevaient de se purifier, ah ! disposez le sacrifice, offrez en faveur de cette chère âme le sang de l'Agneau, afin que rien ne retarde son entrée dans le sanctuaire du ciel, afin d'y célébrer à jamais les miséricordes du Seigneur. Ainsi-soit-il.

(N° 4.)

Oraison Funèbre

DE

MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS, ÉVÊQUE DE QUÉBEC,

MORT LE 4 DÉCEMBRE, 1825.

*Omnis autem multitudo videns occubuisse
Aaron, flevit super eum.*

Lorsqu'on eut appris la mort d'Aaron, le deuil fut général parmi le peuple. (NUM., C. 20 v. 30.)

Israël pouvait-il consacrer un monument plus sincère de son amour et de sa reconnaissance, à la mémoire du Souverain-Pontife, que la douleur qu'il fait éclater en apprenant sa mort ? Ces pleurs, ces sanglots de toute la nation ne sont-ils pas le plus bel éloge du mérite d'Aaron ?

Hélas ! ce trait frappant des livres Saints présente une triste conformité avec le funeste événement qui vient de plonger tous les fidèles de ce diocèse dans l'affliction la plus amère. Un pasteur vénéré, l'ornement du sanctuaire et l'honneur de sa nation, précipité du poste élevé, qu'il remplissait si dignement, dans le tombeau.

Au premier bruit du danger dont il était menacé, quelles vives inquiétudes se manifestèrent de toute part ! Cependant un rayon d'espérance, séduisant notre douleur, semblait promettre de le rendre à nos désirs. Vœux impuissants ! Le glaive de la mort l'a frappé.....

Avec quelle espèce de terreur et de frémissement ne reçûtes-vous pas le coup accablant qui vous annonça la perte irrevocable d'une tête si précieuse et si chère ? Cet élan d'une douleur si profondément sentie et si énergiquement exprimée dans la capitale de son diocèse, n'a-t-il pas jailli au loin, pour porter le deuil et la consternation, comme l'étincelle fatale poussée par un vent violent, propage l'incendie et embrâse en un moment une vaste forêt ? Est-il un coin de cet immense diocèse qui n'ait ressenti et fait éclater la douleur la plus profonde ? *Omnis autem multitudo videns occubuisse Aaron, flevit super eum.*

Or, ce concert de regrets et de larmes, ce sentiment unanime d'amour et de vénération publique, cette émulation d'honneurs funèbres accordés à ses cendres chéries, par le clergé et par les fidèles, que dis-je ! par le chef même du gouvernement de cette Province, (le comte Dalhousie) ; par les classes les plus honorables de la société, ne sont-ils pas un hommage éclatant rendu au mérite de l'illustre défunt ? Ne proclament-ils pas ses vertus, ses talents, ses bienfaits, bien mieux que ne pourrait le faire notre faible voix ?

Que viens-je donc faire ici ? Offrir des consolations à votre douleur ?..... Et comment ?..... Est-ce en vous exposant toute la grandeur de la perte que nous déplorons ?..... Oui, M. F., c'est en entendant parler de ce qu'on aime, de ce qui nous touche, qu'on parvient à calmer son chagrin, et on ne tarit la source de ses larmes qu'à force de pleurer.

Ne nous refusons donc point cette triste consolation ; répondons à la fois des larmes et des pleurs, des soupirs et des éloges sur le tombeau du plus aimé des pasteurs, et du plus digne de regrets. Si ce triste devoir attriste nos cœurs, il satisfait du moins notre reconnaissance. Qui pourrait lui refuser un tribut d'honneur, dû à sa dignité ; un tribut d'estime et de vénération, dû à son mérite personnel ; un tribut de regrets et de prières dû à ses bienfaits et aux avantages qu'il procura à la religion et à sa patrie ? C'est de ce triple hommage que se compose l'éloge funèbre consacré à la mémoire de l'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME JOSEPH-OCTAVE PLESSIS, EVÊQUE DE QUÉBEC, CONSEILLER AU CONSEIL LÉGISLATIF DE CETTE PROVINCE, ETC., ETC., ETC.

Mais comment remplir ce cadre immense que je viens de me tracer ! Le pinceau le plus habile et le plus hardi suffirait-il pour donner à un sujet si intéressant la couleur et l'expression convenables ? Dépourvu des moyens nécessaires pour une tâche si importante, je n'ai qu'un avantage, et je le reconnais, c'est de trouver d'avance, dans les dispositions de ceux qui m'entendent et dans l'affection publique pour celui dont j'ai à faire l'éloge, l'assurance de vous plaire.

Tels sont les préjugés du monde, sur la véritable grandeur, qu'on admire, qu'on encense un guerrier profane, couronné par la victoire ; et l'on regarde avec indifférence un saint Evêque, couronné par la religion. Cependant, que sont ces lauriers, toujours arrosés du sang des malheureux vaincus, auprès de ces bienfaits touchants, de ces services nombreux et importants, dont la société aussi bien que la religion ont été redevables, dans tous les temps, au ministère et au zèle de ses premiers pasteurs ? Autant la religion est élevée au-dessus de l'état, autant par proportion, l'honneur et le lustre qu'elle répand sur les premiers et les plus grands de ses ministres, l'emportent réellement sur la vaine gloire du siècle qui n'est souvent qu'orgueil et mensonge.

Si je n'avais l'avantage de parler devant des personnes disposées, autant par devoir que par habitude, à reconnaître l'auguste caractère des Evêques et l'éminence de leur dignité, je leur dirais qu'ils sont dans l'Eglise ce que les princes sont dans l'Etat ; qu'ils sont les soutiens de la religion ; les images vivantes de Jésus-Christ, le Pontife éternel ; ses ambassadeurs auprès des rois et des nations ; les successeurs des apôtres, les principaux pasteurs de son troupeau ; qu'en eux réside la plénitude du sacerdoce de la loi de grâce, la source de la juridiction, et la puissance spirituelle.

C'est donc un assez beau sujet de louanges, pour l'illustre défunt, Monseigneur PLESSIS, d'avoir été promu à la dignité de l'épiscopat ; d'avoir été choisi pour présider au gouvernement de ce diocèse. Mais, comme c'est moins la place qui honore que les titres qui y ont élevé et les succès qu'on y a obtenus, il est facile de montrer que c'est avec raison que cette église regrette en sa personne un de ses plus grands et de ses plus excellents évêques ; par la manière dont il est parvenu à cette place éminente ; par l'honneur avec lequel il a soutenu ce haut ministère ; par le zèle qu'il a déployé ; par sa fidélité à en remplir les devoirs. Suivez-moi, s'il vous plaît, dans le simple récit des distinctions, des vertus et des travaux de son épiscopat.

Ne cherchons point, dans des considérations extérieures, des raisons de son élévation ; c'est en lui-même que je trouve les fondements de sa grandeur future. La Providence, qui le destinait au gouvernement de cette église, l'avait doué des qualités nécessaires à l'évêque de ce vaste et pénible diocèse. Un tempérament robuste et agissant, un amour constant du travail, un courage à toute épreuve, une fermeté d'âme que rien n'ébranlait. Il montra de la maturité dans un âge où la raison commence à peine à se développer. Dans les amusements de son enfance, on découvrait un fond de gravité et de sagesse qui le fit toujours distinguer de ses condisciples.

L'éducation qui sert d'ordinaire à cultiver ou à embellir un fond brut ou ingrat, ne fit que développer les richesses du sien. Avec un esprit naturel et facile, solide et étendu, l'étude n'eut point de difficultés qu'il n'appianit, point de dégoûts qu'il ne dévorât, point d'obstacles qu'il ne surmontât. Aussi, fit-il des progrès rapides; dans toutes ses classes, il eut des compétiteurs et des rivaux, mais aucun ne lui disputa la prééminence. Du reste, redevable de son succès non-seulement à son travail assidu, mais surtout à une facilité rare et précoce, il en devenait par là même moins propre à juger de ce qu'il en coûte aux esprits ordinaires, dans l'acquisition de la science; de là vient que si plus tard, dans la vue d'abrèger le cours des études, il fut porté à introduire certaines méthodes, qui, il faut l'avouer, n'ont pas eu tout le succès qu'il avait désiré, on doit l'attribuer à cette même facilité naturelle avec laquelle il acquérait ce que les autres ne peuvent communément acquérir qu'à l'aide d'un long travail.

Appelé à l'église dès l'adolescence, élevé comme un autre Samuel à l'ombre du sanctuaire, on le vit montrer un extérieur plein de décence et de réserve. Les maximes sévères et la régularité de la discipline ecclésiastique n'eurent rien à changer en lui. Formé sous les auspices et par les soins de maîtres habiles, les prêtres de Saint-Sulpice, dans l'art d'élever la jeunesse destinée au culte des autels (auxquels, dans des circonstances que la délicatesse ne me permet pas de caractériser, il ne pouvait s'empêcher de rendre justice, lors même qu'il n'adoptait point leur façon de penser), il sut toujours aussi, par une conduite soutenue, s'acquérir leur estime et leur approbation; et, par sa capacité, mériter leurs éloges.

Encore dans les derniers rangs de la hiérarchie, il était déjà honoré de la confiance intime d'un prélat, Monseigneur Olivier Briand, si capable de se connaître en mérite. Par un juste retour, notre jeune lévite était plein de respect et de vénération pour son protecteur. Non-seulement il en adopta les maximes et les principes, on eût dit qu'il aimait à en prendre les goûts et les manières, tant les bons modèles ont d'influence sur les esprits droits et sur les cœurs bien nés.

Un nouvel évêque, Monseigneur J. P. Hubert, a succédé à Mgr. Briand, sans que rien ait été changé dans la position de son habile secrétaire. Déjà initié au gouvernement épiscopal, il en était devenu comme un instrument nécessaire. Il prélevait au ministère dont il devait être revêtu. Ayant suivi le nouveau prélat dans ses visites pastorales, il connaissait déjà le diocèse, avant d'être promu au sacerdoce; aussi l'évêque connaissant combien il pouvait lui être utile, profita de la première occasion pour le fixer près de sa résidence ordinaire.

La ville de Québec venait d'être plongée dans la conster-

nat
dre
à se
lais
pei
tiss
vra
qu'
a é
obt
(
qui
au:
mo
vir
mo
pa
de:
les

l'o
pr
les
lui
fa
un

ré
m
nc
su

je
de
l'a
pe
à
er
M
vi
pi
at
A
te
d

embellir un
richesses du
e et étendu,
t, point de dé-
ne surmontât.
classes, il eut
lui disputa la
ces non-seule-
acilité rare et
pre à juger de
acquisition de
vue d'abrégier
nes méthodes,
es qu'il avait
naturelle avec
ent communé-

me un autre
ntre un exté-
xime; sévères
eurent rien à
ar les soins de
is l'art d'élever
uels, dans des
t pas de caract-
e, lors même
il sut toujours
leur estime et
leurs éloges.
archie, il était
t, Monseigneur
nérite. Par un
le respect et de
ent il en adopta
il aimait à en
ons modèles ont
urs bien nés.
ert, a succédé à
ns la position de
ment épiscopal,
essaire. Il pré-

Ayant suivi le
connaissait déjà
; aussi l'évêque
le, profita de la
idence ordinaire.
dans la conster-

nation par la perte funeste et prématurée d'un pasteur tendrement chéri. (a) Quel successeur sera trouvé propre, sinon à sécher la source des larmes, du moins à combler le vide laissé par cette perte immense? Notre jeune secrétaire est à peine revêtu de la prêtrise; il n'a pas encore fait l'apprentissage du ministère sous un vétéran du sanctuaire, . . . il est vrai; mais sa capacité supplée en lui à l'expérience. Le choix qu'en a fait son évêque, pour remplir cette place importante, a été pleinement justifié par les succès qu'il ne tarda pas à obtenir.

Qu'il est difficile de succéder à un de ces hommes rares, en qui la Providence semble avoir uni les formes les plus aimables, aux qualités les plus insinuanes! Des manières affables, des mœurs douces, un caractère heureux, ayant des attraits invincibles, quelle tâche pour un successeur, pour peu qu'il se montre sous des formes moins faciles; chacun ne semble-t-il pas lui reprocher ce que la nature ne lui a pas donné au même degré qu'à son prédécesseur? Le moyen de s'insinuer dans les cœurs, de faire taire les prévention?

Et si l'on parvient, en pareil cas, sinon à faire oublier l'objet de l'affection publique, du moins à se concilier les esprits et à forcer l'estime et la confiance; en attendant que les autres qualités plus solides, bien que moins séduisantes, lui aient conquis l'amour et l'attachement les plus vifs, il faut, convenons-en, un de ces mérites transcendants, qui sont un phénomène plus rare encore que le premier.

Et pour vous montrer jusqu'à quel point Mgr. Plessis y réussit, je n'aurais qu'à en appeler au témoignage du public; mais ne hâtons point le récit de deux événements, dont l'un nous causa tant de joie et dont l'autre sera longtemps le sujet de nos regrets.

Le nouveau pasteur prit possession de la cure de Québec: je ne le suivrai point dans cette carrière, où il a déployé tant de capacité et fait tant de bien. Quel esprit d'ordre dans l'administration de cette grande paroisse? quelle mémoire pour ne rien oublier des diverses affaires auxquelles il avait à pourvoir? Il prévoyait tout, non-seulement pour lui, mais encore pour tracer à ses collaborateurs leur tâche journalière. Malgré les déplacements presque continuels, un concours varié de personnes et d'événements, il connaissait tous ses paroissiens par leur nom; il savait leurs besoins, leurs affaires; rien n'échappait à sa sagacité, à sa prévoyance. Assidu au ministère le plus pénible, le tribunal de la pénitence; toujours prêt, soit à distribuer le pain de la parole de Dieu, dans des prônes méthodiques, pleins de la plus

(a) M. Aug. Hubert, curé de Québec, noyé devant la ville en 1794.

solide instruction ; soit à visiter les malades, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les endroits les plus escarpés de la ville ; soit à concerter avec son évêque les affaires les plus épineuses, à discuter les matières les plus abstraites..... et tout cela, sans cesser un seul jour de vaquer quelque temps à l'étude, à une étude analogue à son état ; que dis-je ? ses amusements avaient toujours quelque but utile. C'est à cette époque, et chargé d'occupations nombreuses, qu'il crût utile d'apprendre une langue, dont il se sut bon gré dans la suite d'en connaître assez pour s'en servir dans certaines occasions. Mais, je sens que ces détails, qui n'entrent point comme matière obligée d'un tel sujet, ne font que suspendre vos esprits dans l'attente de sa promotion à l'épiscopat.

Le siège de Québec venait de vaquer par la cession du titulaire (a) ; sentant sa mort prochaine, il voulait servir utilement son Eglise, en hâtant la nomination d'un coadjuteur, dans un temps où une longue vacance du siège aurait pu exposer le diocèse à de graves inconvénients. Quel héritier sera appelé à ce poste éminent ? Déjà vous avez nommé le digne et laborieux curé de Québec. Quel autre en effet eût paru plus propre à une administration dont il connaissait déjà tous les ressorts ? Habile et rompu dans les affaires, versé dans toutes les connaissances propres à un évêque, connaissance approfondie et familière de l'Ecriture-Sainte, de l'histoire ecclésiastique, des Saints Pères, du Droit Canonique, des différents rites et usages de cette Eglise, avec un grand fond de piété, de vertu, de zèle, ayant d'ailleurs donné en toute occasion de sûres garanties de sa loyauté envers le gouvernement de Sa Majesté ; quel autre, dis-je, semblait plus capable de soutenir l'honneur de la religion et de servir son pays, dans le rang de premier pasteur de l'Eglise du Canada ?

La voilà donc élevée sur le chandelier cette lumière, qui, sans avoir été tenue cachée sous le boisseau, avait besoin d'être exposée sur un lieu plus éminent pour répandre au loin son éclat ! Quelle consolation pour le vertueux prélat, Mgr. Hubert, qui venait de se démettre, de voir appelé à lui succéder un jour celui qu'il avait investi de toute sa confiance ! C'était Aaron, chargé de mérites, qui, avant de mourir, se dépouillait des armements du Grand-Prêtre, pour en revêtir Eleazar.

O l'intéressant spectacle aux yeux de ses amis et de ceux de la religion, que celui de sa consécration, où nous le vîmes, le front couvert du bandeau sacré, et décoré, par les mains

(a) Mgr. Hubert s'était démis en Septembre 1797, en faveur de son coadjuteur Mgr. J. Denaud.

du Pontife consécrateur, des insignes sacrés de l'épiscopat ; où nous pûmes le contempler, dans toute la pompe du souverain sacerdoce ! La présence du représentant de son roi et de tant de personnes recommandables par leur rang, n'était-elle pas comme un présage de la faveur qu'il sut depuis constamment mériter de toutes les classes de la société.

Tel il parut alors, tel vous l'avez vu nombre de fois, et toujours saisis à cette vue d'une admiration religieuse. Ne fixions-nous pas, avec complaisance, nos regards sur la personne de cet auguste prélat, dans les fêtes pompeuses dont il aimait, par sa présence, à augmenter la splendeur, et où la majesté de sa présence imprimait si vivement dans tous les cœurs cette sainte vénération pour le sacré ministère, et cette haute idée de la religion dont il était lui-même pénétré ?

Ne le considérons plus que comme chargé du redoutable fardeau de l'épiscopat. Il est vrai que, pendant quelques années que vécut encore son illustre prédécesseur, il ne partagea que le travail de l'administration sans en partager l'autorité. Mais la mort fatale et presque subite du cher et digne évêque, Monseigneur Denaut, ayant de nouveau rendu le siège vacant, ce fut l'illustre défunt que nous pleurons, que le droit y appelait. Il y monta d'un pas ferme, et y commença cette carrière de près de vingt années que la Providence nous l'accorda.

Qu'ai-je fait jusqu'ici, M. F. ; fallait-il lasser votre patience, et consumer, à préparer mon sujet, un temps qui aurait mieux servi à développer les talents éminents qu'il fit briller pendant la durée de son épiscopat, les vertus qu'il a pratiquées, les bienfaits qu'il a répandus ? C'est ici qu'il faudrait, non pas tant des talents oratoires (puisqu'il se recommande assez de lui-même), mais une mémoire vaste et fidèle, pour vous exposer la longue liste de ses bonnes œuvres, de ses vastes entreprises, pour l'agrandissement et l'affermissement de notre sainte religion et pour étendre le bienfait de l'éducation. C'est en commençant sa carrière pastorale qu'il put dire avec le grand apôtre : *ego autem impendam et libentissime impendam pro animabus vestris.* (2 Cor.) " J'emploierai volontiers tout ce que je puis et je m'emploierai moi-même, au-delà de mes forces, pour votre bien, et surtout pour le salut de vos âmes. "

Qui pourrait dire tout ce qu'il a fait, pour assurer, par des réglemens sages, l'ordre des fêtes, rétablir les rites sacrés dans la forme que nous les voyons, régler la discipline, mettre en vigueur les lois ecclésiastiques, faire observer les saints Canons ? Chef attentif et vigilant d'un clergé nombreux, il s'étudiait à discerner le caractère de ceux qui le composaient, leur conduite, leur science, leurs mœurs, leurs

talents, leurs vertus, leurs services ; rien ne lui échappait, afin d'en faire la destination, suivant leur capacité et pour le plus grand avantage de l'Eglise.

Pasteur éminent de toutes les paroisses, il en faisait l'objet constant de son attention et de sa sollicitude. Absent, il avait toujours l'œil sur elles, il les gouvernait par une correspondance habituelle de dépendance et de subordination. Présent, il les consolait, il les instruisait, il les réformait dans ses visites pastorales. C'est vous que j'en atteste, vous qui l'avez accompagné, n'avez-vous pas été étonnés de voir qu'il pût suffire à tant de travail, à tant de fatigues ? N'admirez-vous pas cet esprit d'ordre, de détails, de discussion, de patience ; cette fécondité de moyens, cette facilité à varier ses instructions, à les proportionner aux besoins particuliers, à donner au pain de la parole, qu'il distribuait toujours avec aisance et toujours avec fruit, tous les goûts, comme la manne du désert.

Qu'on se représente cet apôtre intrépide, bravant l'intempérie des saisons, et la fureur des éléments pour aller verser, sur les contrées les plus éloignées de son vaste diocèse, sur des terres laissées jusque-là presque sans culture, la rosée de ses bénédictions et la chaleur pénétrente de son ministère fécond. Mais, que dis-je ? après s'être consumé dans ses visites multipliées, ce pays si étendu a des limites trop étroites pour son zèle. Il brûle d'aller porter aux pieds du trône l'expression de la reconnaissance pour les faveurs distinguées qu'il a reçues de son Souverain, et de très-humbles suppliques pour les institutions qu'il avait créées ou étendues.

Il parcourt de vastes contrées, paraît avec honneur à la cour des souverains et dans les palais des princes de l'Eglise. Le premier de tous ses prédécesseurs, il fait voir aux pieds du chef de l'Eglise, dans la capitale du monde chrétien, un évêque du Canada, offrant sur le tombeau des saints Apôtres, l'hommage de son parfait dévouement et du plus profond respect de son troupeau. Il méditait depuis longtemps une division du territoire immense, soumis à sa juridiction ; il n'eut qu'à soumettre ses vues pour qu'elles fussent approuvées. A peine a-t-il obtenu l'objet principal de son voyage, et sans accorder à la curiosité rien de plus que ne lui laissait le temps de pourvoir à l'accomplissement de ses vues, il lui tarde de revoir son Eglise. Cette Eglise, éloignée des ravages que l'incrédulité, les guerres de l'ambition et d'autres dissensions politiques avaient causés aux Eglises naguère si florissantes des contrées qu'il parcourait, lui était devenue encore plus chère.

Oh ! combien cette démarche fut appréciée par ses chers diocésains ! Combien il dut se trouver dédommagé de ses

fatigues et de ses courses, par l'enthousiasme que causa son retour dans la capitale de son siège! Je ne vous peindrai point ici cette scène attendrissante dont plusieurs d'entre vous ont pu être témoins, lorsqu'au sortir de Nicolet, où il s'était reposé quelques jours au milieu des fêtes simples et naïves, aux accents de la joie vive et pure des jeunes étudiants de son collège, il mit le pied sur le sol des Trois-Rivières. Rappelez-vous cette députation nombreuse et honorable, déployant sur les eaux du fier St. Laurent, l'oriflamme sacrée! Je crois entendre leurs acclamations redoublées, se mêlant aux cris de joie dont la ville faisait retentir les airs. Avec quel plaisir il recevait et rendait les saluts! Avec quel touchant abandon chacun se félicitait de revoir son évêque après une si longue absence!.....

Mais ce n'était là que le début du triomphe qu'on lui paraissait dans la capitale, et dont chacun a lu ou entendu la description. Une seconde députation flottante, remontant le fleuve comme pour accuser de lenteur celle qui avait précédé; une population impatiente, parcourant les rues de la ville, se répandant sur les quais, tous les vaisseaux de la rade pavés, les citoyens les plus recommandables rivalisant d'ardeur et de joie.....quelles acclamations, quelle ivresse! Quelles touchantes démonstrations d'amour et d'allégresse! C'est au milieu de ce bon peuple, qui se pressait pour voir son Pontife, son père, son bienfaiteur, que notre illustre voyageur monte au temple, rendre ses actions de grâces de la protection et des faveurs de la Providence qui le rend à l'affection de ses ouailles. Il faut l'avouer, que sont auprès de cet accueil public et spontané, ces triomphes si vantés, ces démonstrations d'un peuple servile, pour flatter l'orgueil d'un héros, triomphes qui coûtaient tant de sang aux malheureux vaincus, et à leurs propres nations?.....

Si après, on l'avait vu tomber dans l'opinion publique, n'aurait-on pas pu dire que tout cet éclat n'avait pas tant de rapport avec la personne qu'à certaines circonstances dont la politique sait tirer partie; mais non, comme c'était au mérite personnel que ces honneurs étaient accordés, on ne verra point les sentiments du public changer à son égard. De son côté, il ne se trouve pas plutôt au milieu de son cher troupeau, qu'il sent redoubler son zèle et travaille avec une nouvelle ardeur à lui être utile.....Avec quelle satisfaction il annonça la faveur royale qu'il avait obtenue pour le séminaire de Nicolet.

Cette grâce du Souverain était, en effet, un des fruits les plus heureux de son pénible voyage. Par là, cette institution qui, d'une modeste école élémentaire, libéralement dotée pour cette paroisse par un de ses pasteurs, et qui était devenue

l'émule des anciens collèges de la province, a acquis des fondements solides, et sera un des plus beaux monuments de la prévoyance, du zèle et de la générosité du Pontife que nous pleurons et qui y a attaché son nom, comme celui d'un de ses fondateurs. C'est lui qui, lorsque cette maison n'était encore qu'au berceau, en avait deviné les destinées, qui avait prévu le secret de son agrandissement, qui en avait préparé les moyens; de sorte que sans rien ôter au mérite de son premier donateur (a), on peut bien attribuer au prélat la principale gloire d'un établissement qu'il lui fallut racheter avec l'aide de son clergé, et que par le sacrifice d'une partie de son revenu, il a agrandi et élevé au point où nous le voyons aujourd'hui. Hélas! son zèle méditait la reconstruction de cette maison, mais la mort ne lui a pas permis d'en exécuter le projet. C'est une tâche qu'il a laissée à son successeur, héritier de sa pensée, et à son clergé qui s'honore aujourd'hui de remplir ses intentions.

Que n'a-t-il pas fait pour obtenir une semblable protection pour un établissement du même genre (le collège de Saint-Hyacinthe), dans un autre canton peuplé, qu'il avait encouragé de tous ses moyens! Mais si ses vœux n'ont point eu le même succès à cet égard, on ne peut lui refuser l'honneur de l'avoir sollicité avec la même ardeur.

Un faubourg étendu de la ville de Québec, Saint-Roch, manquait d'un lieu pour l'exercice de la religion. Par le zèle actif du prélat, une vaste église s'élève au centre des habitations sur un terrain acheté longtemps auparavant, et dès lors destiné à cet usage. A peine l'édifice est-il achevé, qu'il devient la proie des flammes: un appel aux citoyens a bientôt réparé ce funeste accident; le temple sort de ses ruines plus grand et plus beau que le premier. Ce n'est pas tout, comme l'éducation de la jeunesse est à ses yeux l'appui nécessaire de la religion, de vastes bâtiments consacrés à cette fin s'élèvent à ses frais auprès de cette église, destinés à devenir le berceau d'un nouveau séminaire, où seront reçus les enfants qui auront montré plus de capacité, dans les différentes écoles déjà fondées et établies, bien des années auparavant, dans ce quartier populeux.

Pour énumérer cette foule de bonnes œuvres, auxquelles il prit la plus grande part, il faudrait parcourir tous les points de ce vaste diocèse: Et les paroisses nouvelles qu'il institua, les églises ou chapelles qu'il fit bâtir; les écoles qui lui durent leur naissance, ou qu'il affermit; les vocations qu'il encouragea, soit dans les séminaires, soit dans les cloîtres; les

(a) M. Brassard, curé de Nicolet, mort en 1808, avait desservi 50 ans cette paroisse.

travaux publics auxquels il contribua, seraient autant de témoins de son désintéressement et du zèle dont il était animé pour le bien public. Et ce zèle n'était point resserré dans les bornes de son pays. Que de sujets à qui il procura une éducation ecclésiastique dans son séminaire, pour secourir les diocèses voisins ! Que de missionnaires il envoya desservir des églises lointaines, qui en étaient dépourvues ! Si les moyens eussent été proportionnés à son zèle, combien d'autres entreprises il aurait commencées, ou même achevées dans la courte durée de son épiscopat !

Que le temps ne me permet-il de dire un mot de chaque autre titre qui lui valut l'estime et la reconnaissance de son clergé ? Il faudrait rappeler les conférences pleines d'instructions qu'il faisait aux jeunes théologiens dans le séminaire où il demeurait ; ces discours latins qu'il adressait à certains jours de fête à ses prêtres assemblés ; mais surtout cette *Société de Secours et de Bienveillance, Société de Saint-Michel*, qu'il fonda en faveur des membres infirmes du clergé. Plusieurs fois ses prédécesseurs avaient tenté, mais en vain, de procurer à leurs prêtres devenus malades par l'âge ou l'infirmité, cette précieuse ressource qui sert non-seulement à soulager les membres de cette société, mais qui contribue puissamment à soutenir d'autres œuvres qui lui sont étrangères.

Sa correspondance n'est pas moins propre à déposer en faveur de son mérite. C'est en la parcourant qu'on a de la peine à concevoir comment il a pu y suffire ; c'est dans ses lettres si multipliées qu'on découvre ce fond de sagesse, de prudence, d'instruction, de sagacité pour les affaires, cet esprit naturel, disons aussi, cet enjouement qui lui était propre, et qui brillait dans ses conversations familières.

Je le sais, il eut le sort de tous les hommes publics ; parmi ses institutions, il en est qui ont été généralement louées et approuvées ; d'autres ont été blâmées et censurées : ces dernières l'ont été peut-être trop sévèrement, bien que personne n'ait accusé ses intentions ; les premières l'ont été sincèrement par la force de la vérité. Qui ne sait que l'opposition a deux effets ? Si elle ne sert à obvier au mal, elle ne fait que l'aigrir et l'irriter.

Amateurs des beaux-arts, vous attendiez qu'à son retour d'Europe, il eût parlé avec admiration des monuments, des chefs-d'œuvre de tout genre qu'il avait dû rencontrer dans les diverses contrées qu'il parcourut, et surtout dans l'Italie, cette terre classique des arts et du goût, dans la Ville Eternelle, dans la capitale du monde chrétien... mais souvenez-vous qu'il voyagea en évêque et non en artiste... Si vous l'avez entendu mettre en comparaison les beautés naturelles de son

acquis des
uments de
ontife que
celui d'un
ison n'était
es, qui avait
ait préparé
rite de son
a prélat la
ut racheter
une partie
où nous le
reconstruc-
permis d'en
issée à son
qui s'honore

protection
e de Saint-
avait encou-
point eu le
honneur de

t-Roch, man-
Par le zèle
re des habi-
vant, et dès
achevé, qu'il
citoyens a
sort de ses
Ce n'est pas
yeux l'appui
consacres à
lise, destinés
seront reçus
ité, dans les
des années

auxquelles il
us les points
qu'il institua,
qui lui darent
qu'il encou-
cloîtres ; les

ervi 50 ans cette

pays natal, la grandeur de ses fleuves, la majesté de ses forêts, la hauteur de ses montagnes, la fraîcheur de ses établissements nouveaux, avec les travaux gigantesques et les merveilles artificielles de la vieille Europe, qu'il semblait mettre bien au-dessous, n'accusez point son goût et son discernement, reconnaissez en cela cet instinct, ce penchant que la Providence a sagement mis dans le cœur de tous les hommes, pour tout ce qui tient au sol de leur patrie. Ainsi fait le berger des Alpes, né au sein des glaces et des frimas, accoutumé aux scènes tantôt majestueuses et tantôt horribles, que lui présente une nature agreste, et un ciel dont la sévérité cède bientôt à la tempête !

L'apôtre des nations sentant par inspiration qu'il lui fallait aller à Rome pour y verser son sang, assemble les fidèles de l'église et leur déclare ouvertement qu'ils *ne le verront plus, qu'il n'a rien négligé de tout ce qu'il avait cru devoir leur être utile, que près de terminer sa carrière, il pensait se rendre ce témoignage, qu'il a soutenu un beau combat, qu'il a conservé le dépôt de la foi du Souverain Juge...* Après qu'il eut fini de parler, les sanglots succèdent au silence, tous se pressent autour de ce bienheureux apôtre, tous sont pénétrés de ces dernières paroles, qu'ils ne devaient plus le revoir sur cette terre.

Quoique nous ne prétendions pas que notre cher et digne évêque connût par inspiration sa fin prochaine, beaucoup de personnes peuvent se rappeler qu'il en parlait souvent, comme s'il en eût eu quelque pressentiment. Toutes ses dispositions parurent tendre plus particulièrement à sa mort. Ses infirmités croissantes, tandis qu'il semblait redoubler son application au travail, durent accélérer sa dissolution. Sans la croire si prochaine, il s'y prépara tous les jours, jusqu'à ce qu'enfin, plein de mérites acquis par une foule de bonnes œuvres, que je n'ai fait qu'exquisser, il fut frappé sans sentir le coup de la mort, pour aller paraître au tribunal du Juge Suprême.....

Dieu seul est Saint, M. F., et si le même apôtre ajoutait en tremblant que, quoiqu'il pût compter sur la pureté de ses intentions et sur ses œuvres, il ne se croyait pas pour cela justifié, parce que son juge était le Seigneur son Dieu, qui voit en nous ce que l'amour-propre nous empêche de découvrir. Ne refusons pas à l'âme du cher et illustre défunt, qui est l'objet de cet appareil lugubre, le tribut de nos supplications et de nos suffrages. Offrons tous ensemble la victime du salut, pour obtenir miséricorde à celui qui nous a voulu et qui nous fit tant de bien.

Ah ! si cette âme généreuse, après la dissolution de sa dépouille mortelle, peut encore être sensible à la gloire de la

terre, qu'elle jette un regard sur ses citoyens affligés, sur les larmes qu'ils mêlent à sa cendre, sur les tristes regrets dont ils honorent ses obsèques; qu'elle vienne recueillir la plus douce récompense de ses fatigues, le plus sincère hommage de leur reconnaissance. Mais ne bornons pas à cela toute notre gratitude. C'est à nous surtout, pasteurs si justement affligés de la perte d'un tel chef, nous qu'il traitait avec honneur, comme ses frères dans le sacerdoce, ses coopérateurs dans l'œuvre de Dieu, dont il accréditait le ministère, dont il encourageait le zèle, dont il méritait la confiance. C'est à nous, surtout, qu'il convient d'arroser ses cendres chéries du sang de l'Agneau divin, qui s'immole tous les jours entre nos mains, sur nos autels. Et vous tous, qu'il a fait d'avance ses héritiers, *Séminaires* qu'il a établis, *Monastères* qu'il a réparés, *Ecoles* qu'il a fondées, *églises* qu'il a enrichies, jeunes lévites qu'il a protégés, vierges qu'il a dotées, fidèles de tout sexe, de tout âge qu'il a secourus, élevez tous, en ce jour, des mains suppliantes vers le Dieu des miséricordes. Venez lui présenter tout le bien que vous a fait ce charitable pontife, exposer à nos yeux votre désolation et vos larmes. Ah! elles seront plus éloquentes que tous nos discours! O vous tous, amis fidèles et reconnaissants, laissez couler ses pleurs, ne tarissez point sur son éloge, élevez un concert de plaintes amères et de regrets douloureux! Hélas! je sens, comme vous, ce que vous perdez, tout ce que nous lui devons! Des hommes si dignes de vivre devraient-ils jamais mourir?.....Mais que dis-je? Où l'excès de la douleur nous emporte-t-il? Dois-je emprunter le langage des infidèles? La terre n'est-elle pas notre exil et le ciel notre patrie? Envisageons donc d'un œil plus chrétien l'instabilité de la vie, et la vanité de ce monde; et en voyant sa gloire et ses grandeurs s'évanouir, apprenons à en détacher notre cœur. Oui, le vrai sage est celui qui, à l'exemple du vénérable défunt que nous pleurons, fait consister son bonheur dans sa vertu, ses richesses dans ses bonnes œuvres, son espérance dans son Dieu, et son ambition à mériter la couronne de l'immortalité, bonheur que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

ii

VI.

M. Rimbault enseigne le clavecin.....	37
M. Morrogh.—Note.....	38
M. l'abbé Bourret.....	39
Mgr. Hubert demande des prêtres.....	«
M. Rimbault s'offre pour aller en Canada.....	41
On accepte ses services.....	«

VII.

Départ de Londres.....	42
Arrivée à Québec.....	«
M. l'abbé Desjardins, junior.....	42 et 44
M. Rimbault au séminaire de Québec.....	42
Mgr. Denaut.....	44
M. Rimbault va à Longueuil.....	45
M. l'abbé Rimbault reçoit les SS. ordres.....	«
M. Périnault.....	46

VIII.

M. Rimbault professeur au séminaire de Québec.....	47
M. Desjardins, le grand vicaire Jean-Ls. Philippe.....	«
M. Robert, supérieur du séminaire de Québec.....	48
M. Labaille, M. Gravé, Vic.-Gén.....	«
M. Castanet.....	49
M. Rimbault et son ami M. Fournier, à Québec.....	50

IX.

M. Rimbault laisse le séminaire de Québec.....	51
Il est nommé curé de l'Ange Gardien.....	53
M. Dufournel, ancien curé.....	54
M. Frs.-M. Huot, prêtre.....	«
Sir H. Hardinge.....	55
M. l'abbé Painchaud.....	«
M. l'abbé Marcoux.....	56
M. Jos.-M. Bélanger.....	«
Le notaire Chs. Huot.....	57
Ordination à l'Ange Gardien.....	«
M. l'abbé Girouard.....	58
M. Rimbault, curé à la Pointe-aux-Trembles.....	«
Départ de l'Ange Gardien.....	59
La famille Brassard.....	«
M. l'abbé Roupe.....	61
Le collège de Nicolet.....	61 et 62

X.

M. Rimbault, curé de Nicolet.....	63
M. Rimbault, Procureur et Supérieur du collège.....	«
M. l'abbé Durocher.....	«
Caractère de M. Rimbault.....	64
M. Leprohon.....	65
M. l'abbé Archambault.....	«
M. Rimbault encourage les vocations, etc.....	67
M. Rimbault missionnaire à Drummondville.....	«

iii

XI.

Projet d'agrandissement et de reconstruction du collège de Nicolet...	69
L'ancien collège (mesure de).....	«
M. Leprohon fait collecte.....	70
Plan de la nouvelle bâtisse.....	«
Bénédictio de la première pierre.....	71
Adresse au gouverneur.....	«
Le comte Dalhousie.....	72
Inauguration du nouvel édifice.....	73
Charte du Séminaire.....	76
M. Raimbault et ses paroissiens.....	«
Embellissement et décorations de l'église de Nicolet.....	77
Orgue, tableaux, etc.....	78
Correspondance de M. Raimbault.....	79

XII.

M. Raimbault, l'ami et le conseiller des prêtres.....	80
M. Orfroi.....	81
M. l'abbé Courtain.....	«
M. Lejamtel.....	«
M. Gibert, de Yamaska.....	82
MM. S. Marc, Ciquart et Joyer.....	«
M. l'abbé de Calonne.....	82 et 83
Oraisons funèbres, par M. Raimbault.....	84
Dévotion de M. Raimbault au S. Sacrement.....	85
Prose des SS. Anges Gardiens.....	86
Poésies latines, inscriptions.....	89
Correspondances avec les journaux.....	91
M. Raimbault Archevêque.....	92
M. Raimbault et ses vicaires.....	«

XIII.

Mauvaise santé de M. Raimbault.....	94
Il fait ses derniers arrangements.....	«
Dernière maladie de M. Raimbault.....	95
Il reçoit les derniers Sacremens.....	96
Sa mort.....	97
Inscription funéraire.....	100

APPENDICE.

(N° 1.)

Allocution de M. Raimbault, lors de l'inauguration du collège de Nicolet.....	103
---	-----

(N° 2.)

Discours à la Chapelle.....	104
-----------------------------	-----

(N° 3.)

Oraison funèbre de M. l'abbé de Calonne.....	110
--	-----

(N° 4.)

Oraison funèbre de Mgr. J. O. Plessis, Evêque de Québec.....	121
--	-----

colet... 69
.....
..... 70
.....
..... 71
.....
..... 72
..... 73
..... 76
.....
..... 77
..... 78
..... 79

..... 80
..... 81
.....
.....
..... 82
.....
..... 83
..... 84
..... 85
..... 86
..... 89
..... 91
..... 92
.....

..... 94
.....
..... 95
..... 96
..... 97
..... 100

ollége de
..... 103

..... 104

..... 110

..... 121

